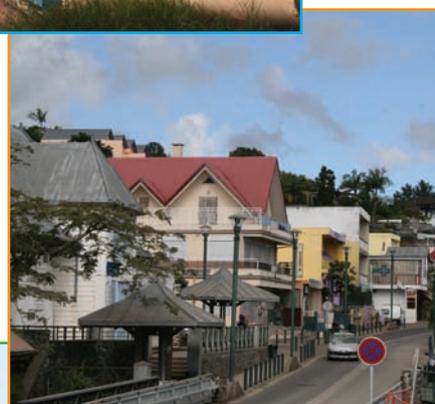
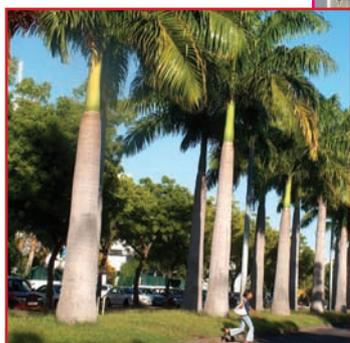


RAPPORT D'ACTIVITES

2012



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
Saint-Leu Trois-Bassins Saint-Paul Le Port La Possession

www.tco.re





SOMMAIRE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'organigramme du TCO	7
Les différentes commissions	8

PARTIE I : EXÉCUTIONS BUDGÉTAIRES

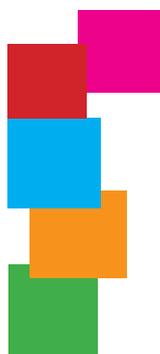
.....	9
Section de fonctionnement	
Les principales recettes de fonctionnement du compte administratif 2012	12
Les principales dépenses de fonctionnement du compte administratif 2012	14
Section d'investissement	
Les dépenses d'investissement du compte administratif 2012	16
La répartition des dépenses d'investissement	17
Les recettes d'investissement du compte administratif 2012	20
Les taux de couverture	21
Annexes budgétaires	22

PARTIE II : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012 PAR PÔLE DE COMPETENCE

.....	25
Services publics Investissements et Patrimoine	26
Transports publics urbains et scolaires	28
Environnement et cadre de vie	36
Technologies de l'information et de la communication	46
Investissements et patrimoine	48
Pôle de développement territorial	54
Développement économique Insertion	56
Aménagement, Planification et Prospective	61
Valorisation et Animation du territoire	64
EcoCité	70
Pôle ressources	72
Ressources humaines	72
Informatique	75
Finances	79
La direction générale des services	81
Communication institutionnelle	81
Commande publique et assistance juridique	84
Cellule juridique	85
Coopération décentralisée	86
Documentation - Archives	88
Pilotage Organisation Méthode Evaluation	91

ANNEXE FISCALITÉ

.....	93
-------	----



Le mot du Président

"Savoir, c'est voir en soi"

Joseph Joubert

Une fois n'est pas coutume, il arrive que les vœux de réussite du Nouvel An se réalisent, et à la lecture de ce rapport d'activités de l'année 2012, chacun peut constater que le TCO a sans doute écrit une des plus belles pages de sa courte histoire.

En plein effort, libérée et en vitesse de croisière, l'intercommunalité de l'Ouest s'est renforcée pour s'engager dans des champs où elle était attendue, voire défiée, quant à sa capacité à sortir de terre des équipements conçus depuis si longtemps, sa stratégie pour donner corps au projet d'un vrai cœur d'agglomération, sa ténacité à conduire un développement respectueux du littoral comme des mipentes et des hauts.

Faire, mais déjà se projeter dans un nouvel avenir avec de nouveaux chantiers liés au traitement des déchets, au développement des transports et à l'emploi, à l'échelle de plusieurs intercommunalités si ce n'est au niveau de l'île. Les séminaires, les colloques, les rencontres se sont succédés en 2012 : autant d'espaces, d'opportunités pour jeter les bases du développement de demain.

Mais le mauvais temps n'est pas loin, les premiers effets de la crise vont frapper bientôt lourdement ceux qui, justement, ont tissé sans relâche les liens de la solidarité : communes, intercommunalités et de manière générale tous les acteurs publics locaux. Le TCO, malgré les tensions financières, est resté fidèle à l'esprit du développement durable et s'est attaché à soutenir tous ses axes, environnemental, économique, social et sociétal. Les pages qui suivent en sont un réel témoignage.

À l'heure des bilans ici et là, au seuil des campagnes électorales, le TCO doit pouvoir garder le cap : rappeler qu'il est plus au service du territoire qu'au service des communes afin que toute la population de l'Ouest se retrouve dans cette communauté de destin, une voie que le législateur entend bientôt encourager avec l'Acte III de la Décentralisation.

Ce bilan est l'affaire de tous, des élus d'abord et de cette administration qui se prête volontiers à l'effort et à la remise en cause pour de meilleurs résultats. Mais le chemin est encore long et dans la tourmente annoncée des vents contraires, il convient de préserver ces résultats durement acquis et ne pas se tromper d'adversaires car ceux là sont, encore et toujours, chômage, insalubrité, mal être, inégalités des chances, violences ...

Ne l'oublions pas.

Bonne lecture.

Jean-Yves LANGENIER
Président de la Communauté
Territoire de la Côte Ouest

La Communauté d'Agglomération

LE TCO C'EST :

5 communes
La Possession, Le Port, Saint-Paul,
Trois-Bassins et Saint-Leu

Population : 212 788 habitants

Superficie : 53 606 ha

Moyens humains : 236 agents

Budget 2012 : 146,5 M€

La Communauté d'Agglomération Territoire de la Côte Ouest a été créée le 31 décembre 2001 par les communes de Saint-Leu, Trois-Bassins, Saint-Paul, Le Port et La Possession. Elle regroupe une population de plus de 212 000 habitants et s'étend sur une superficie totale de 53 606 hectares.

Qu'est-ce qu'une Communauté d'Agglomération ?

C'est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants.

Ces communes s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.

La communauté d'agglomération exerce aux lieu et place des communes des compétences transférées.

Le choix des compétences est arrêté par décision des conseils municipaux des communes intéressées dans des conditions de majorité qualifiée.

Les principales compétences du Territoire de la Côte Ouest sont :

- l'aménagement du territoire
- le développement économique et touristique
- l'environnement et le cadre de vie
- la politique de la ville
- les équipements culturels et sportifs
- les transports publics urbains et scolaires



Comment fonctionne le TCO ?

Le Président :

Il est l'organe exécutif et à ce titre prépare et exécute les délibérations de l'établissement.

Il est ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes.

Il est seul chargé de l'administration, mais peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et, en l'absence de ces derniers, à d'autres membres du bureau.

Il peut donner délégation, toujours dans les mêmes conditions, aux directeurs et aux directeurs adjoints.

Il est le chef de service de l'établissement et représente celui-ci en justice. Le Président du TCO est M. Jean-Yves LANGENIER, maire du Port.

Le Conseil Communautaire

5 réunions en 2012

La communauté d'agglomération est administrée par un Conseil Communautaire, l'équivalent du conseil municipal au sein d'une commune.

Le conseil communautaire est l'organe délibérant de la communauté d'agglomération. Il se réunit au moins une fois tous les trois mois. C'est en son sein que sont prises toutes les décisions importantes du TCO.

Les membres

Les délégués communautaires, membres du conseil communautaire, sont désignés par le conseil municipal de leur commune. Le nombre et la répartition des sièges sont fixés par accord amiable de l'ensemble des conseils municipaux des communes intéressées

ou en fonction de la population par décision des communes intéressées dans les conditions de majorité requises pour la création de la communauté.

Chaque commune dispose au minimum d'un siège et aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.

Le conseil communautaire a délégué une partie de ses prérogatives au Président et au Bureau Communautaire.

Le Conseil Communautaire du TCO comprend 97 membres élus.

Le Bureau Communautaire

10 réunions en 2012

Il est composé du président et des vice-présidents.

Le nombre de vice-présidents est déterminé librement par l'organe délibérant (maximum 30 % de l'effectif du conseil communautaire).

Le Bureau Communautaire du TCO comprend 29 vice-présidents.

Les mandats

Les dispositions relatives aux conditions d'exercice des mandats municipaux sont applicables aux membres de la communauté d'agglomération.



EN CHIFFRES

97 membres élus au Conseil communautaire.

29 vice-présidents constituent le Bureau communautaire.

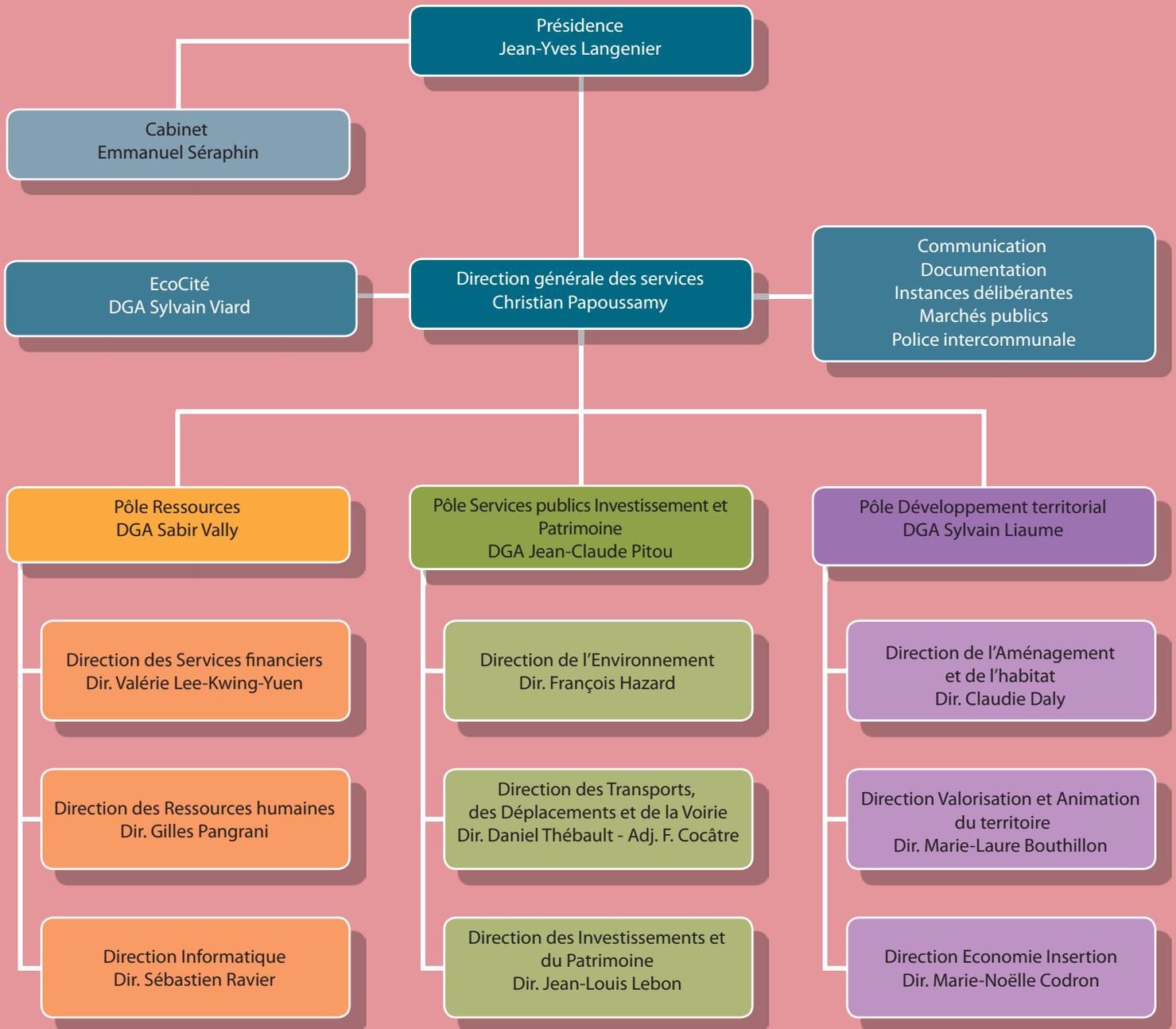
EN CHIFFRES

92 délibérations prises par le Conseil Communautaire en 2012 (103 en 2011).

193 délibérations prises par le Bureau Communautaire en 2012 (185 en 2011).

86 décisions et 63 arrêtés (hors Ressources humaines) pris par le Président et ses représentants en 2012 (555 en 2011).

L'organigramme général du TCO



LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Le TCO compte 9 commissions thématiques permanentes composées de conseillers communautaires. Chacune est organisée autour d'une thématique définie. Elles ont un rôle consultatif. A ce titre, elles émettent des avis sur les différents projets de délibération relevant de leurs compétences.

■ Aménagement / Economie / Tourisme

9 réunions en 2012

Les membres de la commission ont travaillé sur 66 affaires présentées par les services.

■ Appel d'offres

22 réunions en 2012

Les membres de la CAO ont travaillé sur 59 affaires présentées par les services.

■ Coordination et Propositions

19 réunions en 2012

Les membres de la CCP ont travaillé sur 358 affaires présentées par les services.

■ Délégation de Service Public

2 réunions en 2012

Les membres de la DSP ont travaillé sur 1 affaire présentée par les services.

■ Politique de la ville / Habitat/Sport/ Culture

10 réunions en 2012

Les membres de la commission ont travaillé sur 62 affaires présentées par les services.

■ Environnement

6 réunions en 2012

Les membres de la commission ont travaillé sur 40 affaires présentées par les services.

■ Finances / Affaires Générales

6 réunions en 2012

Les membres de la commission ont travaillé sur 34 affaires présentées par les services.

■ Commission consultative des services publics

3 réunions en 2012

Les membres de la commission ont travaillé sur 3 affaires présentées par les services.

■ Transport

3 réunions en 2012

Les membres de la commission ont travaillé sur 16 affaires présentées par les services.

EN CHIFFRES

9
C'est le nombre
des commissions
du TCO.

80 c'est le nombre
de réunions de
toutes les commis-
sions.

92
conseillers commu-
nautaires siègent
dans ces commis-
sions.





PARTIE I

Exécutions budgétaires

Section de fonctionnement

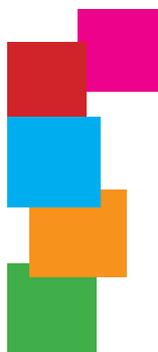
Les principales recettes de fonctionnement du compte administratif 2012.....	12
Les principales dépenses de fonctionnement du compte administratif 2012.....	14

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement du compte administratif 2012.....	16
Les recettes d'investissement du compte administratif 2012.....	20

Annexes budgétaires

Taux de couverture.....	21
Benchmarking.....	22
Gestion active de la dette.....	23



Le Compte Administratif 2012

Les faits marquants de l'exercice 2012 se sont articulés autour des 4 thématiques suivantes :

- *Sur le volet environnemental* : 3 séminaires relatifs à la gestion des déchets :
 - un séminaire ayant porté sur les choix stratégiques de gestion de nos déchets pour une meilleure maîtrise des coûts
 - deux séminaires pour s'engager dans une stratégie commune de traitement des déchets pour les régions sud et ouest : volonté commune de créer un syndicat mixte de traitement
- *Sur le volet opérationnel* : livraison de 2 équipements phares de la mandature
 - Le camping intercommunal à Saint Paul
 - L'aménagement du littoral sud de Saint-leu

• *Sur le volet stratégique* : le TCO a souhaité inscrire son action dans une démarche de développement durable avec le lancement du concours international d'urbanisme Ecocité insulaire et tropicale. L'objectif étant de travailler sur l'aménagement d'une ville nouvelle de 40 000 habitants sur le « Cœur d'agglomération ».

• *Sur le volet financier* : 2012 marque la 4ème année de réalisation du PPI 2009-2015 et s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris pour réaliser au mieux les opérations d'investissements dans les délais assignés. A ce titre, il convient de souligner que depuis 2009, le TCO a réalisé un volume d'investissement de 85 M€, soit un taux de réalisation du PPI de 43%.

Le PPI, les réalisations 2009 - 2012



Le Compte Administratif 2012

Le volume de dépenses réelles réalisées en 2012 s'élève à **146,5 M €** :

- **Fonctionnement** = 117,6 M € (80%)

- **Investissement** = 28,9 M € (20%)

L'exercice budgétaire 2012 du TCO a été arrêté à hauteur de :

- En dépenses : 182,5 M€, soit + 7% par rapport à 2011 (= 170,9 M€)

- En recettes : 180,4 M€, soit + 3% par rapport à 2011 (= 174,6 M€)

A la clôture de l'exercice, le Compte Administratif de l'exercice 2012 du TCO dégage un résultat excédentaire de fonctionnement de 7,2 M€ et un besoin de financement de la section d'investissement de 9,3 M€, report inclus. Le différentiel étant couvert par un emprunt.

Les taux de réalisation de l'exercice 2012 :

	INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes
Taux de réalisation 2012	91%	95%
Rappel des taux de réalisation 2011	84%	64%

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Taux de réalisation 2012	98%	101%
Rappel des taux de réalisation 2011	97%	102%

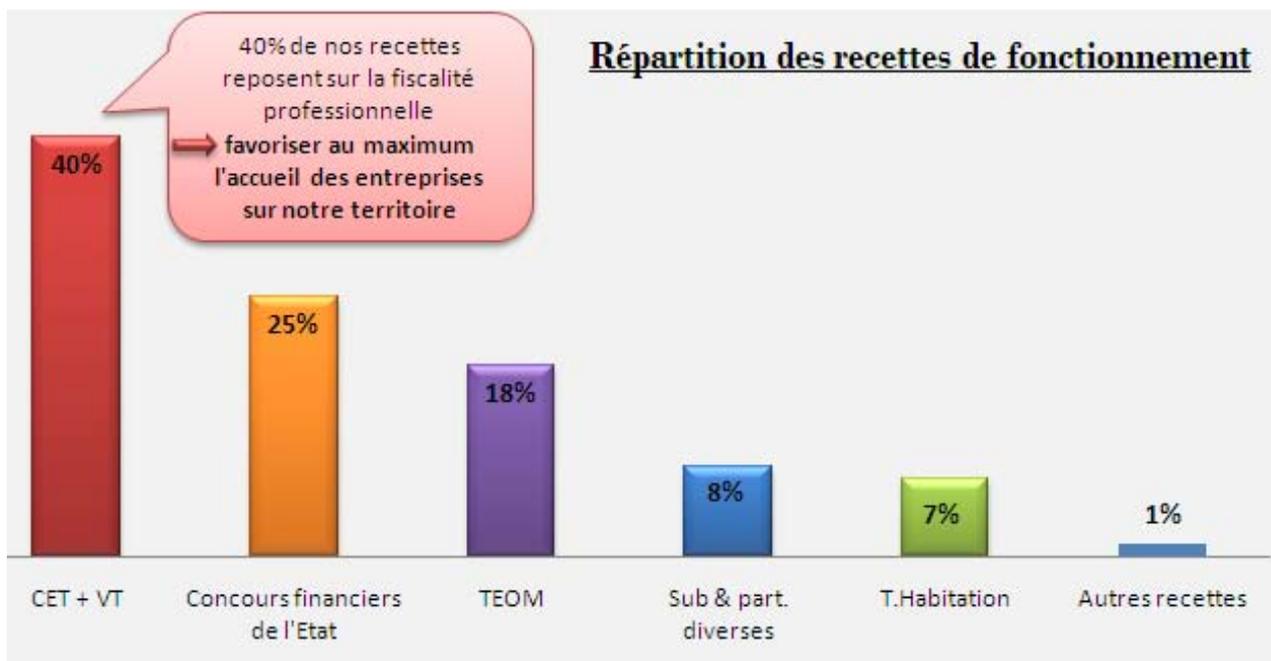
en K€	2008	2009	2010	2011	2012
EPARGNE NETTE	8 100	2 428	8 428	5 158	5 000

L'épargne nette, qui est un indice de bonne santé financière de la collectivité, est stable par rapport à 2011.

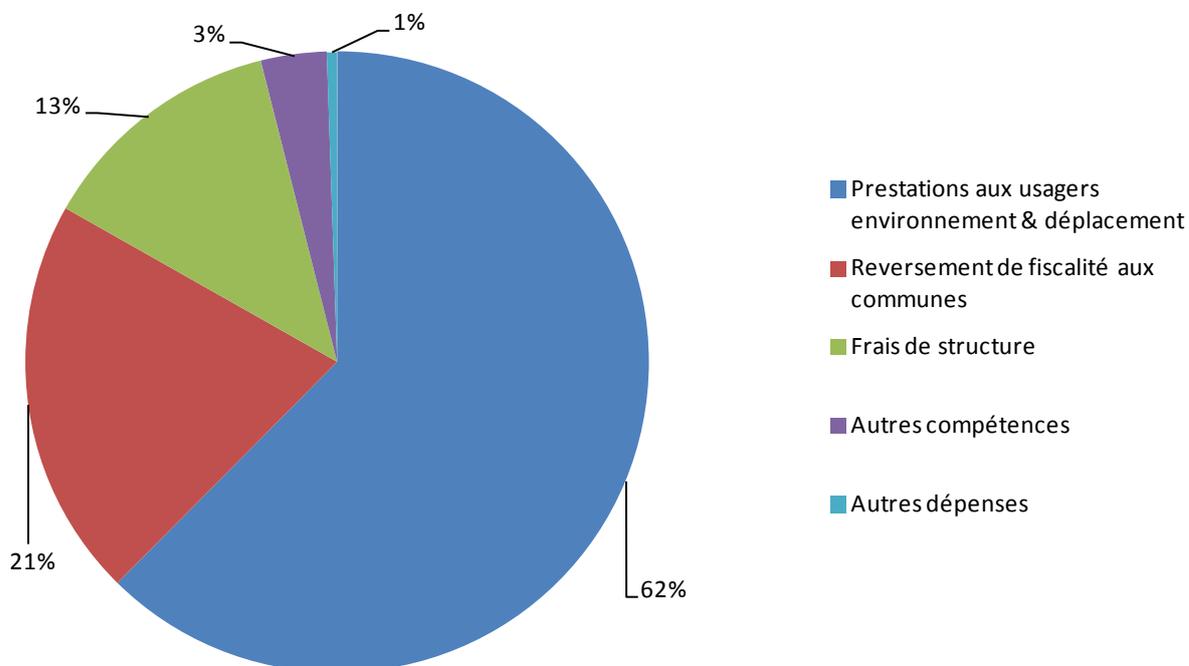
Les principales recettes de fonctionnement du Compte Administratif 2012

Budget de fonctionnement - Exercice 2012

STRUCTURE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2012 (124 637 092 €)



STRUCTURE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2012 (117 652 769 €)



SECTION FONCTIONNEMENT

LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Evolut° 12/11	Evolution 12/11 en M€
Fiscalité professionnelle ⁽¹⁾	37 519 808	40 157 989	39 431 713	32 136 150	30 938 957	-4%	-1 197 193
Concours financiers de l' Etat (DGF, compensation TP,DGD)	23 756 677	23 608 085	29 186 982	29 402 666	30 914 775	5%	1 512 109
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	16 292 473	18 601 852	19 386 983	21 233 455	22 641 110	7%	1 407 655
Versement transport	17 531 399	17 076 622	16 834 339	17 261 317	19 042 126	10%	1 780 809
Taxe d'habitation				8 694 272	9 181 016	6%	486 744
Subventions ⁽²⁾	3 754 052	2 338 539	4 110 860	4 514 045	6 786 345	50%	2 272 300
Participations des usagers ⁽³⁾	3 916 657	3 793 009	3 624 450	2 875 756	3 744 730	30%	868 973
Reprise des provisions constituées		1 200 000					
Autres recettes ⁽⁴⁾	2 318 097	1 404 479	3 895 428	1 711 195	1 388 034	-19%	-323 161
TOTAL	105 089 163	108 180 575	116 470 755	117 828 856	124 637 092	6%	6 808 235

(1) Baisse de rôles supplémentaires : - 600 k€ et perte de 600 K€ basculés en compensation.

(2) Dues principalement au PLIE = + 1,3 M€ et Eco organismes = 1,3 M€.

(3) L'augmentation est liée principalement à la redevance du centre de tri pour 730 K€.

(4) Les autres recettes concernent principalement des régularisations relatives aux écritures de fin d'année.

SECTION FONCTIONNEMENT

LES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Evolut° 11/12	Evolution en M€
Prestations aux usagers :	63 759 257	69 140 935	70 396 287	72 390 187	77 420 979	7%	5 030 792
<i>Environnement & cadre de vie</i>	34 469 405	38 399 586	36 240 860	37 395 705	39 913 301	7%	2 517 596
<i>Transports publics & scolaires</i>	28 108 217	28 457 360	30 626 640	31 348 943	33 505 683	7%	2 156 740
<i>Politique de la Ville</i>	411 570	1 162 086	1 703 625	1 369 826	1 446 975	6%	77 149
<i>Economie</i>	470 505	181 765	242 853	222 512	297 462	34%	74 950
<i>Tourisme</i>		310 636	634 539	738 360	604 739	-18%	-133 621
<i>Aménagement du territoire</i>	172 088	244 921	353 870	313 027	357 636	14%	44 609
<i>Culture</i>	115 114	374 140	541 305	963 763	1 126 619	17%	162 856
<i>Sport</i>	12 358	10 442	52 595	38 052	168 564		130 512
Revt de fiscalité aux communes ⁽²⁾	22 335 286	24 506 007	24 028 496	23 983 495	24 526 944	2%	543 449
Frais de structure dont :	8 595 121	9 301 029	11 273 528	12 719 633	14 184 021	12%	1 464 389
* <i>Frais de personnel</i>	6 098 470	7 038 845	8 540 957	9 770 125	11 198 898	15%	1 428 773
* <i>Elus</i>	902 423	871 888	944 545	944 568	964 631	2%	20 063
* <i>Communication</i>	296 953	177 325	271 145	109 030	100 049	-8%	-8 982
* <i>Frais de siège</i>	1 297 275	1 212 971	1 516 881	1 895 910	1 920 444	1%	24 535
Frais financiers	477 779	302 717	402 655	596 000	896 150	50%	300 151
Frais d'études		10 525	45 570	33 418			-33 418
Honoraires		149 163	185 743	188 898	367 779	95%	178 881
Charges exceptionnelles	436 815	50 594	12 535	1 098	256 896		255 798
Dotations aux provisions	1 200 000		300 000	1 100 000			-1 100 000
TOTAL	96 804 258	103 460 970	106 644 814	111 012 729	117 652 769	6%	6 640 040

1- Prestations de services aux usagers : +7%

- *Environnement* + 7 % : En 2012, dépense exceptionnelle liée au centre de tri pour 1,6 M€. Hors transaction, les dépenses de l'environnement n'auraient évolué que de 3% (900 k€ = révision de prix car diminution globale du tonnage collecté).

- *Transports* + 7% : Mise en place d'un service de transport scolaire sur le Collège « Maison Blanche » (56 K€), mise en application des avenants 14, 15 & 18 (renforcement de moyens humains suite à extension des plages d'ouverture des agences de la Semto pour 892 K€), remboursement versement transport (303K€), révision de prix (1 M€).

- *Tourisme* : fermeture de l'aire naturelle compte tenu des travaux pour la réalisation du camping.

2- Frais de siège : +1%

Légère augmentation des frais de siège compte tenu de la location en année pleine des locaux pour les sites déconcentrés.

Toutefois, baisse significative de certains postes :

Téléphonie : - 57 K€ ;

Carburants : - 19 K€ ;

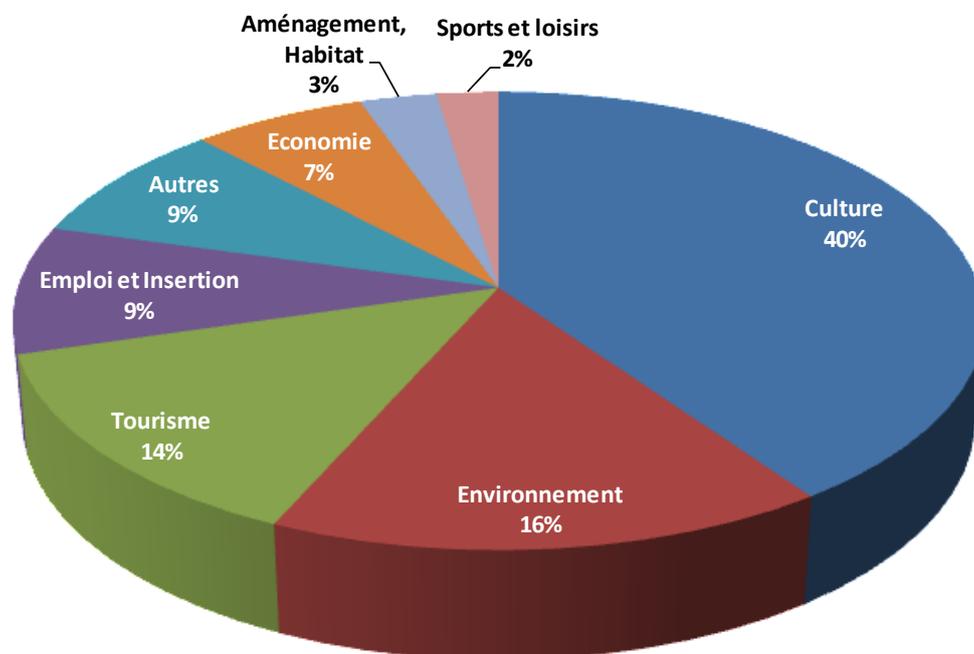
Frais de gardiennage : - 12 K€

SECTION FONCTIONNEMENT

LES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS DE 2008 A 2012 PAR SECTEURS D'ACTIVITES

Compétences	2008	2009	2010	2011	2012		Evolution 2012/2011	Evolution 2012/2008
					En €	En %		
Culture	119 540 €	374 959 €	537 615 €	951 265 €	1 087 005 €	39%	14%	809%
Environnement	279 130 €	253 847 €	330 766 €	421 825 €	440 956 €	16%	5%	58%
Tourisme	268 163 €	267 098 €	298 663 €	373 741 €	371 110 €	13%	-1%	38%
Emploi et Insertion	332 912 €	411 387 €	441 381 €	424 563 €	243 360 €	9%	-43%	-27%
Autres	133 613 €	144 632 €	163 602 €	184 402 €	231 877 €	8%	26%	74%
Economie	128 415 €	152 759 €	98 010 €	173 381 €	180 000 €	7%	4%	40%
Aménagement, Habitat	130 500 €	125 080 €	170 160 €	84 580 €	79 500 €	3%	-6%	-39%
Sports et loisirs			46 800 €	23 800 €	64 046 €	2%	169%	
Transport	23 760 €	16 478 €	50 450 €	67 895 €	58 650 €	2%	-14%	147%
TOTAL	1 416 032 €	1 746 240 €	2 137 445 €	2 705 453 €	2 756 504 €	100%	2%	95%

**Répartition des Subventions octroyées au titre de l'année
2012**



SECTION D'INVESTISSEMENT

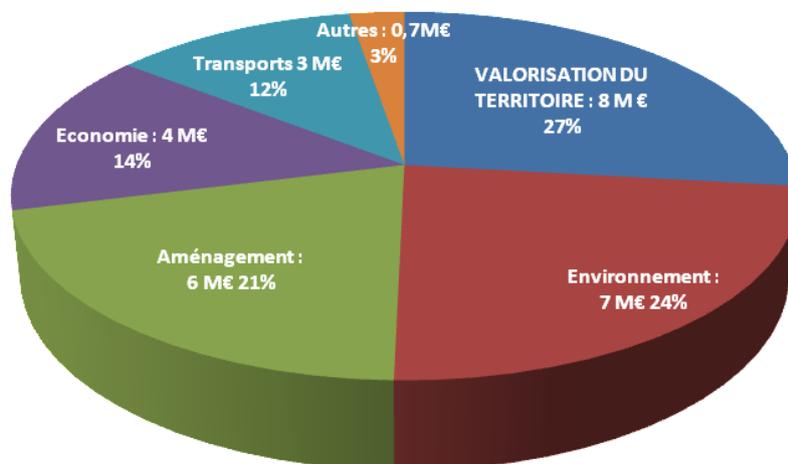
Budget d'investissement - Exercice 2012

LES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

2008	2009	2010	2011	2012	Evolution 12/08	Evolution 12/11
8,6 M€	14,6M€	16,1M€	33,49M€	28,9 M€	+ 236 %	-14 %
						après correction des dépenses exceptionnelles de 2011, évolution de + 33%

En 2011, l'acquisition du centre de tri et la participation SEMADER ont représenté 12M€.
Hors ces 2 dépenses, le volume d'investissement 2011 = 21 M€.

AFFECTATION DES DEPENSES D'EQUIPEMENT POUR 2012



Valorisation du territoire : 8 M€ principalement

- camping 4M€
- littoral St Leu : 1,8 M€
- Zénith : 1,3 M€

DEPENSE MOYENNE / HABITANT

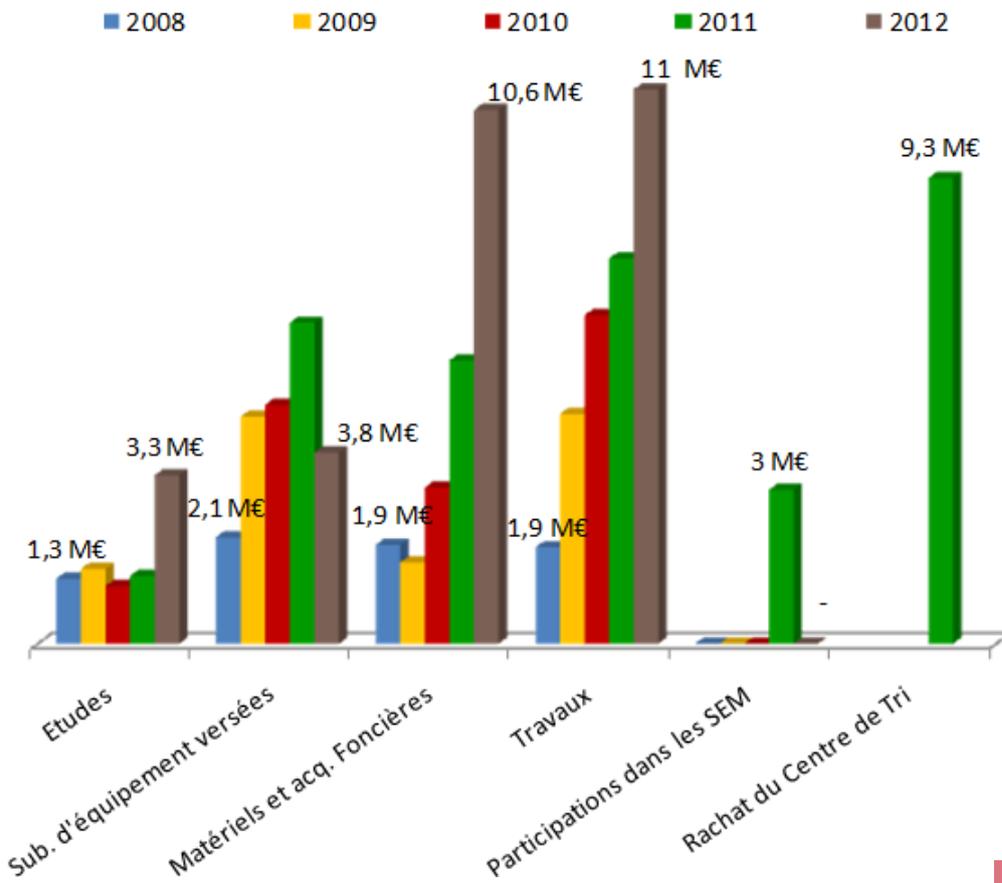
2008	2009	2010	2011	2012
44 €/hab	44 €/hab	76 €/hab	158 €/hab	136 €/hab

En 2011, hors dépense exceptionnelle (centre de tri + SEMADER), la dépense moyenne est de 99 €/hab.

LA REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2012

	TOTAL REALISE EN 2012	Direction des investissements	Direction de projet
Camping	4 011 371,91	4 011 371,91	
Littoral Saint-Leu	1 872 142,35	1 872 142,35	
Zénith	1 371 319,24	80 018,76	1 291 300,48
Signalisation touristique	213 121,04	125 660,78	87 460,26
Complexe sportif du dos d'ane	102 680,65		102 680,65
Zalm de Trois-Bassins	73 363,08		73 363,08
Maison Trois-Bassins	54 488,17	54 488,17	
Amenagement rhd	42 308,83		42 308,83
Ecole enseignement artistique du TCO	14 767,10	14 767,10	
Divers	3 134,16		3 134,16
DIRECTION VALORISATION DU TERRITOIRE	7 758 696,53	6 158 449,07	1 600 247,46
Matériels pre collecte (bacs OM, CS, bornes à verre, composteurs)	2 079 638,12		2 079 638,12
Travaux VRD PF compostage, déchèteries, points de regroupement.	1 983 069,92	1 983 069,92	
Réalisation des nouvelles déchèteries	1 140 000,00	1 140 000,00	
Réhabilitation des déchèteries existantes	1 008 176,28	1 008 176,28	
Centre de tri	193 471,00		193 471,00
Plate forme de broyage de Saint-Leu	119 831,79	119 831,79	
Panneaux d'information et de signalisation directionnelle	82 961,49	81 726,83	1 234,66
Plate forme de transit Port	81 803,98	81 803,98	
Etudes environnement	44 365,31		44 365,31
Réhabilitation décharge Côcatre à Trois-Bassins	20 701,46		20 701,46
Etude Fourrière animale	19 377,99	19 377,99	
Réhabilitation décharge Cambaie	17 031,35		17 031,35
Acq.engins de chantier & equipmts divers	5 476,98		5 476,98
Divers	7 882,21	2 191,56	5 690,65
TOTAL ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE	6 803 787,88	4 436 178,35	2 367 609,53
Acquisitions foncières	2 749 333,34		2 749 333,34
Aide à la pierre	996 841,78		996 841,78
Bonifications foncières	807 617,76		807 617,76
Anru Port	795 528,95		795 528,95
Etude developpement & amenagmt.touristique de Saint-Leu	161 802,66		161 802,66
Scot	113 525,88		113 525,88
Etudes mi-pentes	110 387,68		110 387,68
Etude plaine chabrier	70 604,50		70 604,50
Revision du Sage ouest	51 753,65		51 753,65
Etude sociologique	41 772,50		41 772,50
Projet d'agglomération	31 718,48		31 718,48
Varangues des docks	22 730,75		22 730,75
Carte vie quotidienne	15 379,88		15 379,88
Système informations TCO	11 921,60		11 921,60
Matériel adoc	9 435,73		9 435,73
Divers	3 895,45	2 171,64	1 723,81
TOTAL AMENAGEMENT	5 994 250,59	2 171,64	5 992 078,95
Eco parc	2 885 829,27		2 885 829,27
Ateliers artisanaux du Port	1 199 589,48		1 199 589,48
Zae Henri Cornu	69 384,25		69 384,25
Et. faisablite za Guillaume, Saline et Le Plate	20 096,37		20 096,37
Zae henri cornu - berges rdg St-Paul	3 436,80	3 436,80	
Trvx de deconstruction & depollution du site d'extraction de cambaie	651,00	651,00	
TOTAL ECONOMIE	4 178 987,17	4 087,80	4 174 899,37
Arrets de bus	1 625 691,22	1 625 691,22	
Contrats pdu	1 158 717,36		1 158 717,36
Etudes transports	375 177,43		375 177,43
IP Rue Saint-Louis	173 948,05	173 948,05	
IP Requalification RNIE	44 698,47	44 698,47	
Gare routiere	18 155,67	18 155,67	
Rue du 20 decembre	13 020,00	13 020,00	
Acquisition bus	1 385,44		1 385,44
TRANSPORTS	3 410 793,64	1 875 513,41	1 535 280,23
Vrd sites du TCO	242 824,80	242 824,80	
Entretien du patrimoine	80 184,72	80 184,72	
Divers	51 415,48	51 415,48	
Déménagements	44 509,95		44 509,95
Climatisation	37 807,91	37 807,91	
Siege TCO	36 975,76	36 975,76	
Travaux et entretien batiments du TCO	25 251,59	25 251,59	
Acq. materiels communication	6 957,23		6 957,23
Ecocite insulaire et tropicale	5 711,54		5 711,54
Ssi (système sécurité incendie)	3 184,48	3 184,48	
Divers	4 646,13	2 705,92	1 940,21
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	539 469,59	480 350,66	59 118,93
Realisation du schéma directeur informatique	192 636,59		192 636,59
Matériel opération déménagements	37 091,51		37 091,51
Divers	1 167,93		1 167,93
TOTAL INFORMATIQUE	230 896,03	0,00	230 896,03
TOTAL GENERAL	28 916 881,43	12 956 750,93	15 960 130,50

LA REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE DE 2008 A 2012

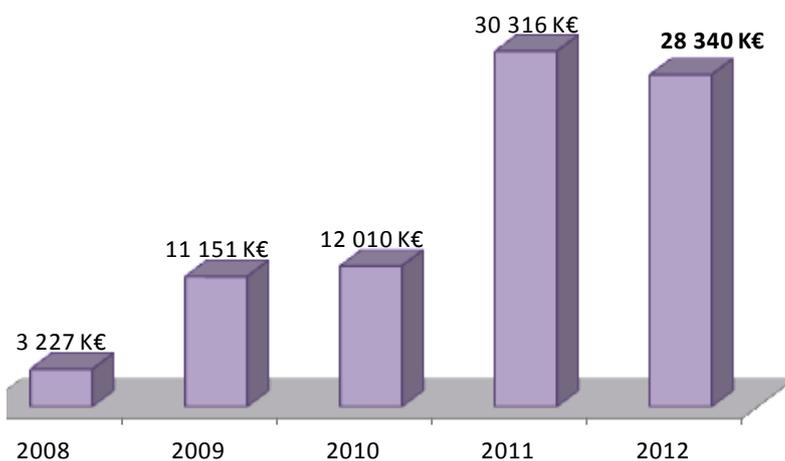


La part consacrée aux travaux a augmenté de façon significative entre 2008 et 2012 : 1,9 M€ en 2008 11 M€ en 2012.

136 € =
dépense moyenne
d'investissement /
habitant (158 € en
2011, 76 € en 2010)

En matière d'investissement, la feuille de route du TCO est tracée dans le cadre d'un document de programmation, le "Plan Pluriannuel des Investissements" 2009-2015.

LE PPI AU 31/12/2012 : 85 M€, SOIT 43 % DE REALISATION



FINANCEMENT DU PPI (EN M€) au 31/12/2012

- emprunt	35	41%
- autofinancement	31	36,3%
- Subventions	11	13,4%
- FCTVA	8	9,3%
	85 M€	100%

LA VENTILATION DES PROJETS PPI / SEGMENTATION STRATEGIQUE

	Projets ventilés /segmentation stratégique	Montant PPI actualisé 2012 (K€)	% total PPI	Montant PPI réalisé au 31/12/12 (K€)	Tx de réalisation PPI 31/12/12 - segmentation stratégique et opérations
Finalité Politique	Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire	57435	29%	10428	18%
Axe strat	Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire	18591	9%	8697	47%
Projet PPI	Complexe sportif et de loisirs de Dos d'Ane				
	Camping intercommunal	8630	4%	4736	55%
	Sentien littoral, aménagement de la route hubert delisle	8688	4%	3522	41%
	Signalisation touristique	1273	1%	439	34%
	Démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'Ouest un foyer artistique et culturel de référence	38844	19%	1731	4%
	Zénith	34000	17%	1373	4%
	Antenne d'enseignement artistique à Plateau Caillou, annexes et maison de Trois Bassins, théâtre du cœur d'agglomération	4844	2%	358	7%
	Développer les conditions d'une mobilité pour tous	41917	21%	18815	45%
	Développer le recours aux modes alternatifs et rationaliser l'usage de la voiture	15155	8%	4643	31%
	Etudes prospectives	1000	1%	723	72%
	Mise en œuvre du PDU / Acquisition de bus propres	7500	4%	1	0%
	Régime d'aide PDU de soutien aux communes	6655	3%	3919	59%
	Développer le recours aux transports collectifs	26762	13%	14172	53%
	Aménagement de 1656 points d'arrêt du réseau KarOuest /				
	Rénovation et extension de la gare routière de saint paul /Acquisition de terrain de la saline pour mini gare routière/rénovation ICPE Dépôt de la Possession	11362	6%	8488	75%
	IP : rue Saint Louis, rue du 20 décembre, RN1 E	15400	8%	5684	37%
	Développer un patrimoine durable, adapté et au service de l'usager	8800	4%	556	6%
	Améliorer la connaissance patrimoniale et optimiser les ressources	8800	4%	556	6%
	Mise aux normes et extension du siège social du TCO	8800	4%	556	6%
	Donner aux usagers du TCO les meilleures chances de bénéficier des commodités des services de communication électronique	1626	1%	157	10%
	Avoir une couverture totale du territoire par ses services numériques	126	0%	126	100%
	Développement du haut débit	126	0%	126	100%
	Développer l'administration électronique et les usages des services numériques	1500	1%	31	2%
	Carte vie quotidienne	1500	1%	31	2%
	Garantir un service public des déchets raisonné	43597	22%	26589	61%
	Offrir aux usagers un service de collecte et de traitement durable	42597	21%	26371	62%
	Acquisition de matériels de pré-collecte	8000	4%	6381	80%
	Réalisation de 5 nouvelles déchèteries /				
	Réhabilitation des 6 déchèteries existantes /				
	Extension et optimisation de la plate forme de compostage du Port / mise aux normes de la plate forme de transit du Port/				
2 plate formes de broyage de StLeu - Cambaie	21000	11%	10192	49%	
Réhabilitation fourrière Cambaie - complexe animalier et véhicules	3800	2%	91	2%	
Aménagement des points de regroupement et des PAV	300	0%	210	70%	
Rachat CYCLEA	9497	5%	9497	100%	
Rendre le territoire plus respectueux de ses ressources	1000	1%	218	22%	
Etudes prospectives environnementales (éclatement)	1000	1%	218	22%	
Participer à la création et au maintien d'emplois durables par le développement de l'activité économique	15711	8%	9822	63%	
Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion	2200	1%	23	1%	
Centre d'Hébergement d'urgence	2200	1%	23	1%	
Favoriser l'implantation et la pérennisation des entreprises au sein de Parc d'Activités	13511	7%	9799	73%	
Portage financier pour l'aménagement d'espaces à vocation économique et touristique	13211	7%	9750	74%	
Varangue des Docks	300	0%	49	16%	
Renforcer l'attractivité du territoire	30914	15%	18677	60%	
Concevoir un aménagement cohérent et durable du territoire	30914	15%	18677	60%	
Aide au foncier, constitution de réserves foncières d'opportunité, accompagnement sur la structuration des bourgs, accompagnement aux projets d'ouverture des villes sur la mer, cœur d'agglomération	11100	6%	6402	58%	
Etudes prospectives		0%			
PLH 1 et PLH2,	13814	7%	10773	78%	
Soutien au projet ANRU Port et Saint Leu	6000	3%	1502	25%	
Total général	200000	100%	85044	43%	

LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Evolution des recettes réelles d'investissement

2008	2009	2010	2011	2012	Evolution 12/11
2 430 448,92 €	8 800 459,62	15 054 793,00	29 664 518,17	31 624 945,00	+7 %

Quote part des subventions perçues dans le financement des opérations d'investissement

	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne 2008-2012
Recettes d'investissement	801 910	2 501 872	2 735 890	4 280 606	3 815 127	
Dépenses d'équipement (*)	4 535 103	7 559 477	7 859 736	12 461 624	17 739 557	
Taux moyen de subvention	18%	33%	35%	34%	22%	28%

(*) comptes 20+21+23 : dépenses éligibles

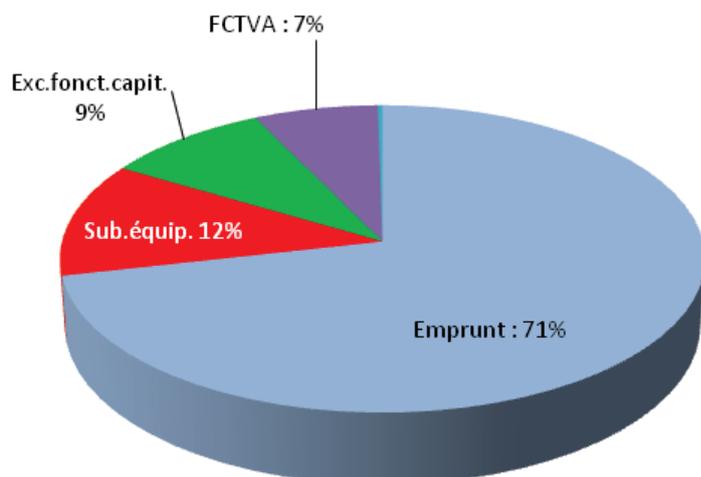
Budget d'investissement - Exercice 2012

Hors gestion active de la dette + remboursement de la dette

Origine des recettes réelles d'investissement
(31 624 945 €)

Répartition des recettes d'investissement 2012

- o Emprunts = 22 600 000 € (71 %)
- o Subventions d'investissement = 3 815 127 € (12 %)
- o Excédent de fonctionnement capitalisé = 2 928 561 € (9 %)
- o FCTVA = 2 197 330 € (9 %)
- o Autres = 83 927 € (0,3 %)



ZOOM

L'emprunt représente une part conséquente de nos recettes d'investissement (71%). Ainsi, au titre de 2012, c'est 22.6 M€ qui ont été mobilisés générant par là même une annuité de 1.8 M€ sur l'exercice 2013.

BILAN DES DEPENSES ET DES RECETTES PAR COMMUNE

Le taux de couverture mesure le rapport entre les dépenses réparties par commune et les recettes perçues par commune.

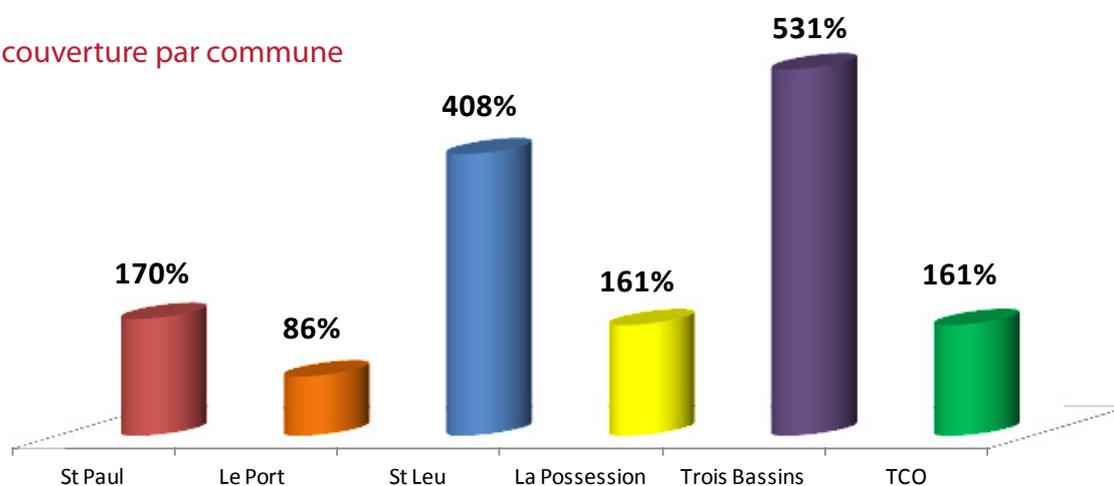
Les dépenses du TCO sont ventilées en fonction de la localisation géographique des prestations et des investissements réalisés.

Le cas échéant, elles sont réparties à la population.

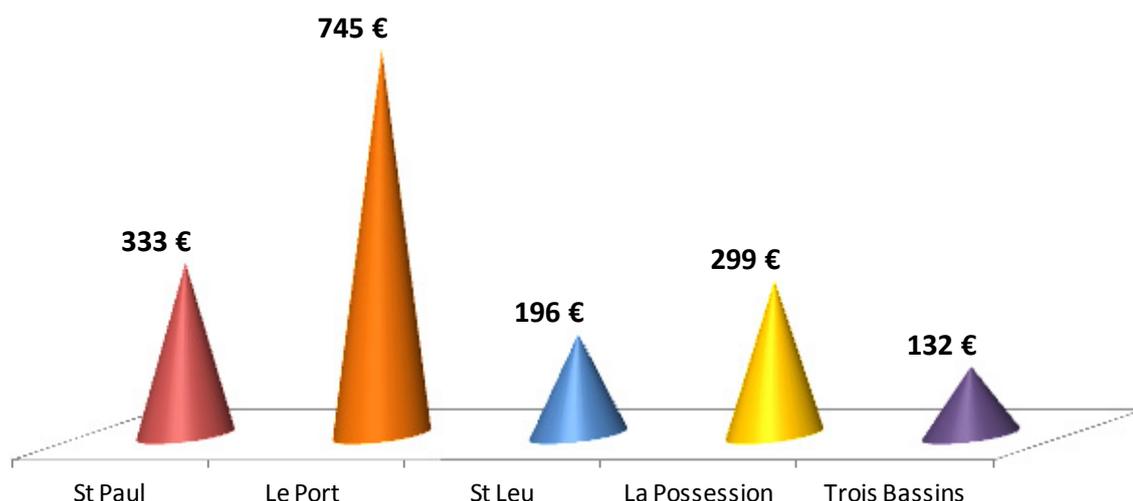
	Fonctionnement	Investissement	Dépenses totales	Recettes*	Taux de couverture
St Paul	48 962 227	10 364 237	59 326 464	34 965 050	170%
Le Port	15 381 446	9 588 783	24 970 229	28 953 424	86%
St Leu	16 910 008	7 666 852	24 576 860	6 018 554	408%
La Possession	12 350 143	2 359 306	14 709 449	9 154 897	161%
Trois-Bassins	4 122 002	903 779	5 025 781	946 476	531%
TCO	97 725 826	30 882 957	128 608 783	80 038 401	161%

(*) recettes fiscales perçues par commune (compensations Etat inclus mais hors attribution de compensation) et participation des familles au transport scolaire.

Taux de couverture par commune



Bilan des recettes perçues par commune



ANALYSES FINANCIERES COMPAREES

BENCHMARKING

CA 2012 - INFORMATIONS FINANCIERES - RATIOS	TCO	CINOR	CIVIS	CIREST	CASUD	Moyenne nationale CA*
Dépenses réelles de fonctionnement/population	557 €	551 €	533 €	462 €	472 €	530 €
Produits des impositions directes/Population	230 €	209 €	257 €	222 €	75 €	317 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	574 €	679 €	672 €	482 €	527 €	607 €
Dépenses d'équipement brut/population	111 €	173 €	194 €	42 €	80 €	112 €
Encours de la dette/population	227 €	296 €	183 €	57 €	170 €	323 €
Dotation global de fonctionnement/population	89 €	101 €	86 €	69 €	85 €	150 €
Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	10%	16%	20%	9%	15%	17%
Dépenses de fonctionnement+Remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	99%	85%	95%	101%	94%	91%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	19%	25%	29%	9%	15%	19%
Encours de la dette/recettes de fonctionnement	40%	44%	27%	12%	32%	53%

* année 2009 :
source DGCL

Grille comparative Communautés d'Agglomération de La Réunion

	TCO	CINOR	CIVIS	CASUD	CIREST
I- ANALYSE FISCALE					
FISCALITE					
Taux de la CFE	24%	23%	28%	23%	28%
Bases nettes CFE/hab	273 €	384 €		115 €	
Produit fiscal /hab (compensat.comprises)	190 €	225 €	257 €	75 €	222 €
Dotation de Solidarité versée/hab.	22 €	42 €	35 €	7 €	0 €
Taux de TEOM	14,80%	14,80%	17,06%	15,61%	16%
Bases nettes TEOM/hab	717 €	1 083 €	680 €	642 €	560 €
Produit de TEOM/hab	107 €	160 €	119 €	100 €	90 €
Versement transport perçu/hab.	90 €	148 €	85 €	21 €	53 €
II- ANALYSE FINANCIERE					
Répartition de la fiscalité entreprise					
Reversement de fiscalité aux communes membres	53%	57%	50%	15%	57%
Part affectée à l'exercice des compétences	47%	43%	50%	85%	43%
Epargne nette (capacité d'autofinancement)	5 000 000 €	20 184 967 €	5 294 000 €	4 107 404 €	1 860 880 €
Taux d'épargne nette (EP/RRF)	4%	15%	5%	6%	3%

ENCOURS DE DETTE DU TCO

	2008	2009	2010	2011	2012
Encours de dette au 01/01	17 474 680,69	17 411 871,94	16 317 605,26	18 927 768,58	27 669 931,90
Annuité	1 840 588,10	1 396 983,42	1 792 491,71	1 833 836,54	2 811 319,54
<i>Dont :</i> <i>Capital</i>	1 362 808,75	1 094 266,68	1 389 836,68	1 257 836,68	1 960 258,97
<i>Intérêts</i>	477 779,35	302 716,74	402 655,03	575 999,86	851 060,57
<i>Emprunt tiré dans l'année</i>	1 300 000		4 000 000	10 000 000	22 600 000
Encours de dette au 31/12	17 411 871,94	16 317 605,26	18 927 768,58	27 669 931,90	48 309 672,93
Encours/habitant	86 €	86 €	92 €	130 €	228 €
Moyenne nationale (source : DGCL)		323 €	325 €		

Partenariat AFD/TCO

Nécessité d'avoir de la lisibilité et recourir au portage financier de nos opérations par de l'emprunt d'où l'intérêt de contractualiser avec l'AFD :

- Taux bonifiés (2.25%) pour 2012
- Assure 60% de notre besoin annuel de financement

Pour rappel Montant emprunté auprès de l'AFD 2011 = 10 M€

2012 = 12 M€

Prévision 2013 = 13 M€

L'annuité 2012 a représenté plus de 2.8 M€ (remboursement du capital = 1 960 K€, intérêts = 851 K€), soit + 55% par rapport à 2011.

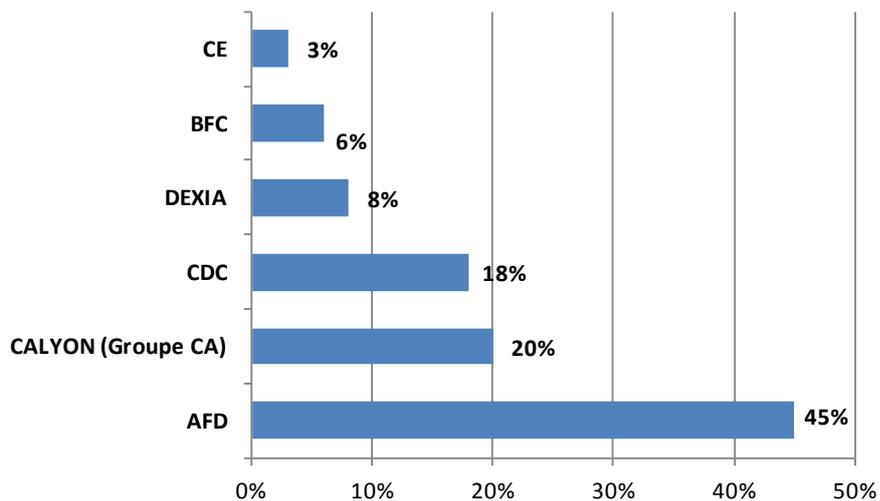
En 2012, pour financer son programme d'investissement, le TCO a contracté un prêt de 12 M€ auprès de l'AFD et a encaissé le report de 2011 d'un montant de 10.6 M€ soit un montant total de 22.6 M€.

Répartition par banque :

Dans le cadre des différentes consultations menées dans le passé, le TCO a su diversifier ses partenaires financiers et n'a pas opté pour des emprunts structurés.

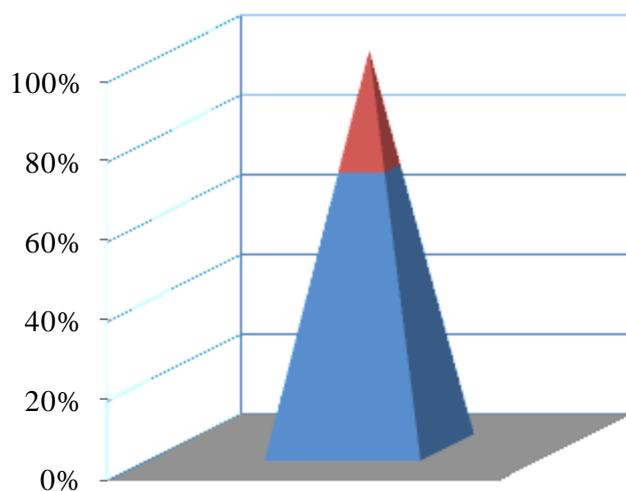
AFD : 45 %
 CALYON : 20 %
 CDC : 18 %
 DEXIA : 8 %
 BFC : 6 %
 CE : 3 %

REPARTITION DE LA DETTE PAR PRETEUR



Répartition de la dette :

Au 31/12/2012 la répartition de la dette du TCO était la suivante :



* Taux variable

* Taux fixe

* Taux fixe =	34 020 199,25	70%
* Taux variable =	14 289 473,68	30%
	<u>48 309 672,93</u>	

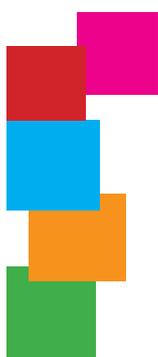
* taux variable = éonia post fixé
 taux révisable



PARTIE II

Rapport d'activités par pôle de compétences

Pôle services publics Investissements et Patrimoine	25
• Transports publics urbains et scolaires	28
• Environnement et cadre de vie	36
• Technologies de l'information et de la communication.....	46
• Investissements et patrimoine.....	48
Pôle développement territorial	54
• Développement économique Insertion.....	56
• Aménagement, Planification et Prospective.....	61
• Valorisation et animation du territoire.....	64
EcoCité	70
Pôle ressources	72
• Ressources humaines.....	72
• Informatique.....	75
• Finances.....	79
La direction générale des services	81
• Communication institutionnelle.....	81
• Commande publique et assistance juridique.....	84
• Cellule Juridique.....	85
• Coopération décentralisée.....	86
• Documentation - Archives.....	88
• Pilotage Organisation Méthode Evaluation.....	91



Des services publics intercommunaux et des investissements tournés vers les usagers, en faveur de leurs déplacements et leur cadre de vie.

MISSION

Le TCO compte des directions opérationnelles, qui produisent le service public intercommunal visible auprès des usagers - dans les domaines des transports en commun, de l'environnement, et des technologies de l'information et de la communication -, et qui investissent au bénéfice du territoire, via des travaux et des réalisations d'équipements à destination des habitants.

La finalité majeure de ces services publics est triple :

- Développer les conditions d'une mobilité pour tous en matière de transport
- Promouvoir un service public des déchets raisonné dans le domaine de l'environnement
- Donner aux usagers du TCO les meilleures chances de bénéficier des commodités des services de communication électronique.

Ces services publics aux usagers participent aussi au renforcement de l'attractivité du territoire en contribuant à son aménagement cohérent et durable notamment en matière de déplacements, ainsi que par le maintien d'un espace de qualité et la préservation de l'environnement.

De même, le TCO assure également des débouchés pour le tissu économique local, grâce à ses investissements et ses contrats d'exploitation.

L'organisation de ces services se fait autour de trois directions - la Direction des Déplacements, des Transports et de la Voirie (DDTV), la Direction de l'Environnement (DEV), la Direction des Investissements et du Patrimoine (DIP), ainsi que d'une cellule consacrée aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

EFFECTIF

- 90 personnes dont :
- 12 au transport
 - 46 à l'environnement (dont 5 au numéro vert et 16 à la collecte des corbeilles de propreté)
 - 31 aux investissements et à la gestion du patrimoine du TCO
 - 1 aux TIC

CHIFFRES-CLES 2012

Transports

L'activité sur les transports urbains se caractérise principalement par l'exploitation du réseau kar'Ouest.

Pour les transports scolaires, il s'agit d'assurer la gestion des 209 circuits scolaires ainsi que des 104 accompagnateurs qui assurent la surveillance à bord et l'assistance des plus petits, mais aussi des plus grands élèves qui empruntent les mêmes véhicules. Les dépenses représentent un montant 2012 de 13 688 250 €, avec un coût annuel de transport d'environ 50 000€ par véhicule et un prix de revient d'un peu moins de 784 € par élève et par an.

Mais les transports, c'est aussi :

- 7 390 206 km circulés en lignes publiques (+1% /2011) et 3 510 000 km de linéaires scolaires
- 63 lignes au total pour 135 véhicules pour les transports urbains
- 209 bus scolaires
- 3,9 millions de voyageurs utilisant les transports publics (+4,19% /2011) et 17 466 élèves inscrits sur le réseau scolaire
- 4,315 M€ de recettes de voyageurs pour kar'Ouest (+3,43%) pour une contribution financière du TCO qui s'élève à 18,5 millions d'euros
- 1,996 M€ de recettes des scolaires, pour une contribution de 13,7 M€
- 1 656 points d'arrêt / 235 abris bus (300 à terme)

Environnement

En 2012, le service public des déchets, c'est :

- Plus de 150 000 bacs mis à disposition des usagers (+1,09% /2011) répartis à 54 % - 46 % entre les bacs d'ordures ménagères et les bacs de collecte sélective
- Un réseau de 11 déchèteries
- Des équipements de traitement : une plateforme de compostage, une station

de broyage, un centre de tri et une station de transit des déchets

- 57 600 tonnes d'ordures ménagères ; 7 300 tonnes d'emballages recyclables ménagers ; 35 500 tonnes de déchets végétaux ; 7 400 tonnes d'encombrants ; 3 400 tonnes de dépôts sauvages
- 508 kg de déchets produits par habitant (-2% / 2011 et -7% / 2009)

Technologie de l'information et de la communication

Afin d'améliorer la couverture numérique de son territoire, le TCO facilite l'implantation des opérateurs de communication électronique, qui se traduit par une mise à disposition à titre onéreux de :

- 50 370 mètres linéaires de fourreaux pour le passage de la fibre optique,
- 6 locaux techniques pour héberger les équipements des opérateurs
- 6 mâts pour héberger les antennes des opérateurs

Patrimoine bâti

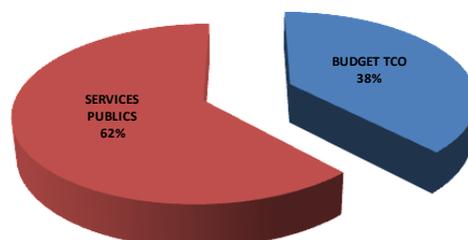
- 39 bâtiments ou équipements
- 470 000 m² de foncier

- 20 764 m² de bâti
- valeur patrimoniale : près de 40M€

BUDGET

+ 90 M€ :

Le poids du service aux usagers représente près de 70% du budget du TCO, qui consacre près de 73 M€ de fonctionnement à la gestion du réseau des transports ainsi qu'à l'élimination et au traitement des déchets, et près de 17 M€ d'investissements en travaux et équipements nouveaux (déchèteries, plateforme de broyage...). Ce budget bénéficie directement aux habitants du TCO.



SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Réalizations du Pôle Services Publics, Investissements et Patrimoine en 2012

en k€	recettes d'investissement	dépenses d'investissement	recettes de fonctionnement	dépenses de fonctionnement
pôle services publics investissements et patrimoine	4 132	16 858	53 444	73 419
autres pôles	27 493	12 058	71 193	44 233
Total réalisations TCO	31 625	28 916	124 637	117 652

poids du pôle dans le budget total du TCO	13%	58%	43%	62%
--	------------	------------	------------	------------

Pour mémoire: personnel pôle SPIP = 3 955 k€, soit 35% de la masse salariale du TCO

Développer les conditions d'une mobilité pour tous en matière de transport

MISSION

Le TCO organise les réseaux de transports collectifs, à la fois les lignes régulières et les transports scolaires.

Il est aussi amené à mettre en œuvre de nombreux projets en lien avec l'exploitation des transports publics, tels que la réalisation d'itinéraires privilégiés ou encore la construction et la rénovation des infrastructures de transport publics (gares routières, arrêts de bus...).

EFFECTIF

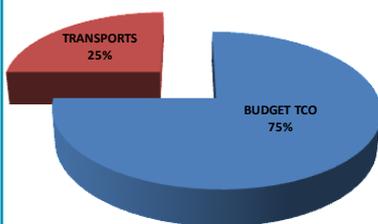
12 personnes

BUDGET

36 916 K€ dont :

Fonctionnement : 33 506 K€

Investissement : 3 410 k€



LE TRANSPORT URBAIN EN CHIFFRES

63 lignes

135 véhicules

3,9 millions de voyageurs

4,3 M€ de recettes voyageurs

18,5 M€ participation TCO

FAITS MARQUANTS 2012

Rendre les transports publics concurrentiels à la voiture

L'itinéraire privilégié de la rue Saint-Louis a été inauguré en août 2012, selon le principe du tête-bêche. Des mesures correctives sont envisagées courant 2013 pour optimiser le fonctionnement.

Sur le plan opérationnel, une convention a été signée avec la Région pour acter les modalités d'aménagement en itinéraire privilégié des voiries

actuellement de domanialité régionale.

Les projets les plus opérationnels "avenue du 20 Décembre 1848" et "RN1E" ont été avancés sur le plan des phases réglementaires.



Développer le recours aux transports collectifs

En 2012, l'organisation des transports publics constituait l'un des postes de dépense les plus importants du TCO.

Pour viser un report modal significatif de la voiture vers le transport collectif, d'importants efforts sont à entreprendre par la collectivité.

L'année 2012 a ainsi vu se développer de nombreux axes d'amélioration de ces services publics de transport : acquisition de bus neufs, système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs, mise en accessibilité du réseau, optimisation du réseau de transport scolaire, intermodalité, ...

En termes d'investissement, ce sont les Itinéraires privilégiés (transports en commun en site propre) qui ont concentré les efforts de la direction des Transports et de la direction des Investissements et du Patrimoine.

Développer le service de transports collectifs urbains

Le réseau kar'ouest bénéficie d'une bonne couverture territoriale, mais souffre encore d'un niveau de service globalement peu attractif. Pour l'horizon 2020 est fixé l'objectif de part modale des transports collectifs augmentée de 4 points sur l'ensemble des déplacements tous modes.

■ Structurer le réseau kar'ouest

Une étude de restructuration du réseau kar'ouest a été réalisée en 2012 ; celle-ci sera revisitée en 2013 au regard des nouvelles orientations du réseau interurbain Car Jaune dont la mise en œuvre est envisagée pour 2014.

Une étude a également été engagée pour mesurer l'opportunité et la faisabilité d'une offre de transport à la demande ; les conclusions seront rendues en 2013.

Renforcer le niveau de service

Lancement d'une étude sur le transport à la demande : ce nouveau produit de transport consistant à ne faire circuler les bus qu'après une demande formulée par l'utilisateur, semble adapté à certaines zones de notre territoire. L'étude de faisabilité permettra de confirmer l'opportunité et de préparer une expérimentation.

Aménager les pôles d'échanges et les points d'arrêt

- 1407 arrêts de bus aménagés : près de 85 % des 1 656 arrêts de bus ont déjà été réaménagés, dont 633 arrêts en 2012.

- Parallèlement à la mise en place de transports à la demande, le TCO a commencé à étudier en 2012 l'aménagement d'une "mini-gare routière" à la Saline, susceptible d'accueillir une base de transport à la demande.

- Fin 2012, un projet d'équipement de la gare routière en vidéo-surveillance a été initié. Ce projet sera développé au cours de l'année 2013.

Développer les services et l'information aux usagers

- Système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs : l'année 2012 a vu aboutir le déploiement d'un dispositif de gestion des flux de bus en temps réel à partir d'un suivi GPS. L'équipement de l'ensemble de la flotte (130 véhicules) a été réalisé et sera suivi par l'installation d'une dizaine de panneaux d'information dynamique pour renseigner les clients sur la régularité des lignes aux principaux arrêts.

- Dépositaires : 3 dépositaires ont rejoint le réseau. En 2012, 38 dépositaires composent le réseau de vente kar'ouest.

Améliorer l'image du réseau

Le réseau kar'ouest a participé à plusieurs événementiels d'envergure intercommunale :

- Braderie commerciale du 7 au 14 juillet 2012 (stand+navettes)
- WAYO Festival les 7 et 8 septembre 2012 (stand+navettes)
- Carrefour de l'emploi le 30 mai 2012 (stand+titres spéciaux)
- Cap à l'Ouest le 4 août 2012 (stand+navettes)
- Grand Boucan le 24 juin 2012 (stand+navettes)
- Leu Tempo Festival du 8 au 12 mai 2012 (stand+navettes+renforts de lignes)
- Kartier 3 Lèt les 25 et 26 août 2012 (stand+navettes+renforts de lignes)
- Semaine européenne de la mobilité en septembre 2012.
- Randos vélos.

Suivre l'activité kar'ouest

- Préparation de la consultation du marché de contrôle de la bonne exécution des prestations de transport.

- Attribution du marché de mesure de la qualité par enquête client mystère.

- Bonus malus : la démarche qualité a généré le versement à la SEMTO d'un bonus de + 50 000€ au titre de la convention de DSP et de + 10 000€ suite à la certification NF de l'agence commerciale kar'ouest de Saint-Paul.

ZOOM

Evolution du coût moyen par élève



Evolution du coût moyen par km

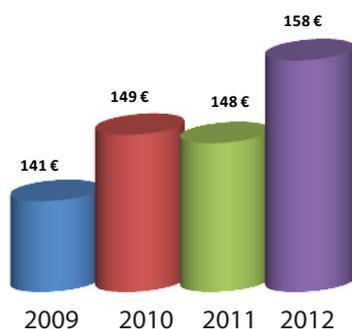


ZOOM

633 arrêts de bus aménagés en 2012

ZOOM

Evolution des dépenses par habitant



12 nouveaux véhicules accessibles aux personnes à mobilité réduite commandés



Développer le service de transports scolaires

Ce réseau coûteux pour le TCO (de l'ordre de 15 M€ chaque année), est un service perfectible.

■ Optimiser les transports scolaires

- *L'étude de rationalisation et d'optimisation des transports scolaires a été finalisée en 2012.* Le diagnostic a fait état de ratios corrects sur ce poste de dépenses, mais a souligné des temps de transports et des amplitudes horaires importants qui ne sont pas adaptés avec des conditions satisfaisantes de scolarité pour certains élèves. Cette situation a tendance à se développer du fait d'inscriptions accrues à des établissements éloignés du domicile pour des raisons de choix de filières ou de convenances individuelles. Parmi les pistes de rationalisation évoquées, figurent notamment la possibilité d'un travail lourd de remise à plat complète des circuits (sans garantie de réduction sensible), mais aussi une révision des conditions d'accès au transport, principalement pour les dérogations sur de longues distances.

- Rationalisation des agences commerciales avec 4 agences (La Plaine/Le Guillaume/Saint-Gilles/La Chaloupe) reportées sur les 7 autres agences commerciales aux horaires d'ouverture élargis

- La rentrée scolaire 2012/2013 a été l'occasion de réaménager certains circuits de façon à déposer les élèves à des horaires mieux adaptés (10-15 minutes avant le début des cours).

■ Améliorer l'accès au service de transport

- En 2012, le TCO a démarré une expérimentation visant à accepter dans les transports scolaires une dizaine de jeunes handicapés, scolarisés en milieu ordinaire au lycée de Trois-Bassins, en partenariat avec l'établissement spécialisé IM PRO Marie Caze.

- Cette année a permis aussi de préparer la consultation pour la mise en place d'un dispositif « carte sans contact » afin de mesurer la fréquentation des bus scolaires (démarrage en 2013).

Prioriser la circulation des transports collectifs

Les lignes kar'ouest, prises dans les bouchons, offrent des temps de trajet peu attractifs.

« Sortir les bus des bouchons » : cet objectif, traduit dans l'Ouest, de La Possession à Saint-Leu, sous l'appellation « itinéraires privilégiés », se décline en plusieurs opérations de TCSP (transports collectifs en site propre), dont en premier lieu les deux itinéraires privilégiés dessinés en 2005 (Le Port/La Possession et La Plaine/Savanna/Saint-Paul), dont certaines sections sont déjà réalisées ou à un niveau d'études avancé.

Mais le TCO souhaite accélérer et densifier ce programme de TCSP : en d'autres termes, en faire plus, et plus vite.

Le résultat attendu porte ainsi sur 18 kilomètres de TCSP à horizon 2020.



ZOOM

Un report modal significatif de la voiture vers le transport public ne sera réaliste qu'à partir du moment où des aménagements de sites propres permettront aux bus de devenir concurrentiels à la voiture en termes de temps de parcours.

ZOOM

Itinéraires privilégiés de la Rue Saint-Louis

Montant : 5,2 M€

dont :

Feder : 1,6 M€

St Paul : 810 000 €

Etat : 200 000 €

La Créole : 129 000 €

Soit une charge nette pour le TCO de 2,4 M€

■ Réaliser des itinéraires privilégiés

Le Schéma global des itinéraires privilégiés (SGIP) a été rédigé en 2012 : ce document établit une programmation pluriannuelle des prochaines opérations d'itinéraires privilégiés, selon l'objectif d'accélérer et de densifier les réalisations.

Sur le plan opérationnel, une convention a été signée avec la Région pour acter les modalités d'aménagement en itinéraire privilégié des voiries actuellement de domanialité régionale.

Après, l'itinéraire privilégié de la rue Saint-Louis inauguré en août 2012, d'autres projets "avenue du 20 Décembre 1848" et "RN1E" ont été avancés sur le plan des phases réglementaires.

■ Fiabiliser les temps de parcours

Le SAE (système d'aide à l'exploitation) déployé en 2012 sur le réseau kar'ouest contribuera à améliorer la régularité des véhicules.

Développer l'intermodalité entre les réseaux de l'île

Au quotidien, les usagers pratiquent déjà l'intermodalité, en utilisant successivement plusieurs réseaux de bus. Mais cette intermodalité de fait est aujourd'hui contrainte : par l'absence de système d'information centralisé, par des réseaux parfois mal coordonnés entre eux, et par l'absence de tarifications intermodales...

■ Développer la coordination entre les réseaux de transports collectifs

- Des échanges avec le réseau Car jaune ont eu lieu en 2012 dans le cadre du *nouveau Plan départemental de transport*.

- Des échanges ont également eu lieu entre les autorités organisatrices de transport dans le domaine des *tarifications intermodales*.

- Enfin, les Autorités organisatrices de transport ont œuvré en 2012 en faveur de la *création d'un Syndicat mixte de transport*.

■ Améliorer la connaissance de la demande en déplacements

L'enquête *Origine x Destination* réalisée fin 2011 sur le réseau kar'ouest a pu être exploitée en 2012, notamment pour contribuer aux études de restructuration du réseau kar'ouest.

■ Organiser des événementiels communs

Comme chaque année, le réseau kar'ouest a contribué activement à la *Semaine européenne de la mobilité*, opération organisée collégalement entre tous les réseaux de l'île, en septembre 2012.

Permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer

En réponse à la loi handicap de 2005, le TCO vise à permettre à toutes les personnes handicapées et à mobilité réduite de se déplacer en transports collectifs, dès 2015.

En complément de la mise en accessibilité du réseau kar'ouest (véhicules et points de vente accessibles, formation du personnel, informations adaptées, ...), un nouveau service public TPMR sera offert dès 2013.

■ Rendre accessible le réseau kar'ouest

- Le *programme de mise en accessibilité* du réseau s'est poursuivi en 2012 avec des résultats concrets : mise en accessibilité des supports d'information, du site internet, des agences commerciales, mise en service de nouveaux bus accessibles, formation des personnels de conduite, etc.

- Une *étude spécifique sur la gare routière* (axes d'améliorations en termes d'accessibilité) a également été réalisée en 2012.

■ Mettre en place un service TPMR

En 2012, un *marché d'acquisition de véhicules adaptés* a été lancé : 12 véhicules ont été commandés fin 2012. Nouveau service public à part entière, ce service de transport de personnes à mobilité réduite sera inauguré en 2013. Très attendu, ce nouveau service devrait améliorer significativement les conditions de mobilité des usagers concernés.



■ Animer la commission intercommunale d'accessibilité

La Commission ainsi que ses sous-groupes thématiques se sont réunis en 2012 pour oeuvrer à la mise en accessibilité. Des visites de terrain ont également été réalisées.

EN CHIFFRES

Contrats Plans de Déplacements Urbains :

73 opérations inscrites

9,3 M€ de subventions TCO (2010-2014)



Développer le recours aux modes alternatifs et rationaliser l'usage de la voiture

En complément de son action pour le réseau kar'ouest et les transports scolaires, le TCO œuvre également au développement des autres modes "alternatifs" de déplacements : marche à pied, vélo, covoiturage, via le Plan de Déplacements Urbains (PDU), document de planification qui détermine les axes de travail .

Développer l'usage du vélo et de la marche à pied

Il s'agit en premier lieu d'augmenter la « marchabilité » de notre territoire : créations et mises aux normes des trottoirs (tâche à laquelle le TCO contribue financièrement à travers les contrats de PDU), et aménagement de secteurs à dominante piétonne (opérations de renouvellement urbain). En termes de vélo, il s'agit d'aménager des itinéraires sécurisés, mais aussi de travailler sur les actions complémentaires (stationnement, bimodalité bus/vélo, ...).

A horizon 2020, on vise une part modale du vélo et de la marche à pied augmentée de 2 points sur l'ensemble des déplacements tous modes.

■ Définir la politique vélo

Le *cercle d'échanges vélo de l'Ouest* s'est réuni à plusieurs reprises en 2012. Le Plan de déplacements urbains comportera une annexe vélo, valant actualisation du Schéma directeur intercommunal vélo.

■ Mettre en oeuvre des actions et des mesures en faveur de la pratique du vélo

Comme chaque année, 5 *mini-randos-vélos* et une *rando-vélo intercommunale* ont été organisées. En 2012, près de 1 000 personnes ont ainsi participé à ces randos-vélos dont la notoriété grandit d'année en année.

■ Développer la bimodalité bus- vélo

- En termes de *dispositifs d'embarquement des vélos dans les bus*, divers prototypes ont été testés en 2012. Un programme de déploiement pour 2013 a ainsi pu être défini.

- Par ailleurs, *des services vélos en gare routière* ont été proposés aux usagers en 2012, à l'appui notamment d'un nouveau local dédié implanté sur la gare routière de Saint-Paul.

■ Favoriser la marche à pied

Le TCO a attribué plusieurs subventions aux Communes membres sur des *opérations de réaménagement ou de créations de trottoirs*. Environ 6 sur 10 opérations communales présentées aux contrats de PDU ont ainsi amélioré la pratique de la marche à pied sur le territoire.

Offrir des services d'aide à la mobilité

Face aux problématiques de déplacements, il nous faut réfléchir sur un autre panel de solutions, dans le domaine de la "gestion" et des "services" : covoiturage bien sûr, mais aussi services d'aide à la mobilité (informations sur différents médias et en temps réel sur la circulation) dans le but d'optimiser l'utilisation des infrastructures routières, ou encore "maison du temps" pour inciter les migrants à adapter leurs horaires de travail, etc.



Le projet GITAD (Gestion intelligente du trafic automobile et des déplacements), initié dans le cadre de l'Eco-Cité, est une réponse que le TCO et ses partenaires doivent approfondir.

■ Mettre en place un outil de gestion intelligente du trafic automobile et des déplacements

En 2012, *deux études ont été réalisées*. Une mission exploratoire a ainsi permis d'approfondir des outils innovants en termes de mobilité et de déplacements, avec in fine un séminaire associant de nombreux partenaires. Parallèlement, un cadrage technologique a été réalisé pour évaluer la faisabilité d'un outil GITAD.

■ Développer le covoiturage

Outre quelques actions internes au TCO dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, le TCO a participé à des réflexions avec les partenaires institutionnels (Région...) sur *l'aménagement de parcs de covoiturage* aux abords de certains échangeurs de la route des Tamarins.

■ Promouvoir les plans de déplacements d'entreprise

Le TCO a cofinancé un *emploi dédié à l'animation du Plan de déplacements inter-entreprise* ZAC D 2000/ZI n° 2 et 3 ; le résultat fut toutefois mitigé en termes d'adhésion des entreprises.

EN CHIFFRES

5 mini randos vélos

1 rando vélo intercommunale

Près de 1 000 participants

Décliner territorialement le Plan de déplacements urbains

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) en vigueur depuis 2007 a fixé des orientations qui s'imposent au TCO, mais aussi aux partenaires. Un travail de déclinaison a donc été nécessaire pour faciliter la mise en œuvre du document réglementaire (plusieurs études en 2009-2011, un plan de déplacements de secteur, etc.).

Le prochain PDU du TCO, de « deuxième génération », se montrera ambitieux, plus « offensif ». Il sera aussi davantage territorialisé, pour garantir son caractère opérationnel et réaliste.

Le résultat attendu s'exprime sous la forme d'un taux de réalisation du prochain PDU, fixé à deux tiers dès l'horizon 2020.

■ Réaliser des études de déclinaison du PDU

Le Plan de déplacements de secteur (PDS) du Cœur d'Agglomération a été finalisé en 2012 : destiné à territorialiser les orientations du PDU sur le secteur EcoCité, le PDS a vocation à identifier une vision commune entre les différents acteurs, notamment en termes de hiérarchisation du réseau routier et d'infrastructures de TCSP avec l'objectif d'accélérer les programmations pluriannuelles d'investissements.

■ Inciter et aider les partenaires à mettre en œuvre le PDU

Le TCO a aidé les Communes membres à réaliser des opérations « PDU-compatibles » : aides techniques, mais aussi aides financières à travers les Contrats de PDU.

En 2012, 1,2 millions d'euros de "subventions PDU" ont ainsi été octroyés aux communes pour cofinancer des opérations aux objectifs compatibles avec le Plan de déplacements urbains.

■ Garantir la réalisation du PDU

Le marché public pour l'évaluation et la révision du Plan de déplacements urbains a dû être résilié ; il fera l'objet d'une nouvelle consultation en 2013.

Le calendrier sera alors coordonné avec l'avancement de la démarche EcoCité.



SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2012 en K€

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010	2011	2012		2008	2009	2010	2011	2012
Etudes diverses	-	70	3	95	375	Rembt avance (SEMTO)	-	613	-	-	-
Subv d'équipements	5	1068	321	1371	1160	FCTVA	-	55	407	1048	498
Travaux Pôle échanges Port	101	5	-	-	-	Subvention	-	429	627	1987	1706
Véhicules	257	-	-	-	1	Autres	-	47	-	651	21
Titres de participation	-	900	-	-	-						
Itinéraires privilégiés rue St Louis	-	158	967	4168	232						
Infrastructures poteaux abris	-	139	1102	2093	1624						
Extension gare routière St Paul	-	663	807	1060	18						
Dépenses d'investissements	363	3003	3200	8788	3410	Recettes d'investissements	-	1144	1034	3686	2225
FONCTIONNEMENT en K€	2008	2009	2010	2011	2012		2008	2009	2010	2011	2012
Transports scolaires	12399	13440	13253	13388	14363	Versement Transport	17531	17077	16834	17261	19042
Transports urbains	15572	14888	16834	17711	18505	Subventions reçues	2530	1678	2874	3100	2840
Sous total contrats prestations services	27971	28328	30087	31099	32868	DGD scolaire	3016	2993	3105	3199	3059
Subv. aux associations	24	16	50	68	59	Régie Transp. scolaire	1671	1644	2006	1978	1989
Rembt trop perçu VT	68	45	302	50	353	Autres recettes	-	5	36	77	41
Frais de fonctionnement divers	45	68	187	132	226						
Dépenses de fonctionnement	28108	28457	30626	31349	33506	Recettes de fonctionnement	28108	23397	24855	25615	26971

PERSPECTIVES 2013

■ Développer le service de transports collectifs urbains

Une nouvelle étape de restructuration du réseau est envisagée en 2013 : nouvelles lignes structurantes et expérimentation de transport à la demande sont ainsi envisagées.

Afin de renforcer et moderniser le parc de véhicules, le TCO procèdera à l'acquisition de nouveaux véhicules, dont des véhicules hybrides et des véhicules entièrement électriques. Un audit global "parc et maintenance" sera réalisé en vue d'améliorer l'exploitation du réseau.

Le TCO poursuivra l'aménagement des 1 650 arrêts de bus de son territoire pour améliorer le confort des usagers. Il travaillera également sur l'équipement de la gare routière de Saint-Paul en vidéosurveillance. Les études pré-opérationnelles pour le pôle d'échanges de la place Aimé Césaire au Port seront lancées, ainsi que les premières études pour des mini-gares routières.

Le SAE-IV (système d'aide à l'exploitation et à l'information des usagers) sera rendu totalement opérationnel en 2013, avec pour objectifs une plus grande ponctualité des bus et une information en temps réel des usagers. L'animation des pôles d'échanges du Port et de Saint-Paul sera renforcée avec l'accueil de nouveaux commerçants.

Le réseau kar'ouest participera à plusieurs événementiels d'envergure intercommunale. Le TCO sera également amené à travailler l'accessibilité du réseau sous l'angle de la tarification : des principes de tarifications solidaires seront ainsi étudiés et le cas échéant mis en œuvre, dont en particulier une tarification pour les personnes en situation de handicap.

Des études de programmation de la rénovation du dépôt de La Possession (ICPE) seront lancées en 2013. Est également incluse ici la connaissance des besoins actuels et futurs, notamment à travers une Enquête Ménages Déplacements.

■ Prioriser la circulation des transports collectifs

Les dossiers réglementaires des deux itinéraires privilégiés "avenue du 20 Décembre 1848" et "RN1E" seront réalisés en 2013. Les travaux doivent démarrer en 2014. Par ailleurs, le TCO lancera une nouvelle maîtrise d'œuvre sur l'ensemble des itinéraires privilégiés dessinés en 2005.

Une étude sur les points durs de la circulation des bus est envisagée pour traiter les difficultés ponctuelles de circulation sur l'ensemble du réseau kar'ouest, et notamment dans le Sud communautaire.

■ Permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer

Le programme de mise en accessibilité du réseau se poursuivra en 2013. Le schéma directeur d'accessibilité fera l'objet d'une actualisation à travers la révision du Plan de déplacements urbains.

Nouveau service public à part entière, le service de 'transport de personnes à mobilité réduite' sera inauguré en 2013. Très attendu, il devrait améliorer significativement les conditions de mobilité des usagers concernés.

La Commission ainsi que ses sous-groupes thématiques continueront de se réunir en 2013.

Environnement et cadre de vie

Offrir un service des déchets adapté aux besoins des habitants

MISSION

La Direction de l'Environnement du TCO a pour mission principale de mettre en place une gestion efficace de la collecte et du traitement des déchets. Le second volet de sa mission est d'élaborer la stratégie environnementale du TCO, visant notamment la promotion de nouveaux modes de consommation et de production d'énergie et d'inciter la démarche de développement durable au sein du TCO. Elle est aussi en charge de la problématique de l'errance animale sur son territoire.

EFFECTIF

46 personnes

FAITS MARQUANTS 2012

Trois séminaires relatifs à la gestion des déchets

- Un séminaire déchets a été organisé en mars et avril 2012 pour poser les choix stratégiques de gestion des déchets (modification des fréquences de collecte, application du principe de la redevance spéciale) pour une meilleure maîtrise des coûts.
- Deux autres séminaires sur le traitement des déchets ont également été organisés en septembre et décembre 2012 en partenariat avec la CIVIS et la CASUD pour s'engager dans une stratégie commune de traitement pour les régions sud et ouest de La Réunion : décision de création d'un syndicat mixte de traitement TCO-CIVIS-CASUD-CG-Région.



Prévenir la production de déchets

La loi Grenelle I du 3 août 2009 a posé la prévention des déchets comme une priorité nationale.

Cette priorité s'est traduite par la mise en place du programme local de réduction des déchets du TCO, qui a démarré en septembre 2010, dont les objectifs à 5 ans sont de :

- réduire les coûts inhérents à la collecte et au traitement des déchets produits par les ménages en diminuant les quantités ;
- faire de l'utilisateur un « éco-citoyen », en l'accompagnant sur un changement de comportement en matière de consommation, et de gestion de ses déchets ;
- réduire de 7% des tonnages globaux produits sur le territoire sous 5 ans, soit une baisse de 44 kilogrammes par habitant ;
- réduire de 15% des tonnages enfouis sous 5 ans.

Réduire la quantité de déchets produite par les usagers
Augmenter la part des déchets gérés par leurs producteurs
Créer une dynamique sur la prévention

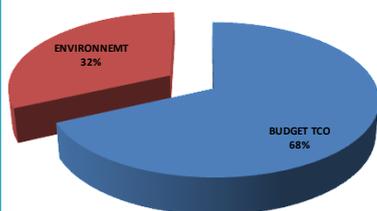
Lutter contre le gaspillage alimentaire

Un programme a été réalisé avec la commune du Port pour réduire et mieux gérer les déchets de :

- 30 établissements scolaires (maternelles et élémentaires) : environ 3,5 tonnes de déchets évités chaque mois, soit + 40T/an.
- La cuisine centrale qui a été équipée de bacs gastronomiques et de louches spéciales pour adapter les quantités de nourriture fournies aux élèves (45 000 € financés par la commune du Port).

BUDGET

46 716 K€ dont :
Fonctionnement : 39 913 K€
Investissement : 6 803 k€



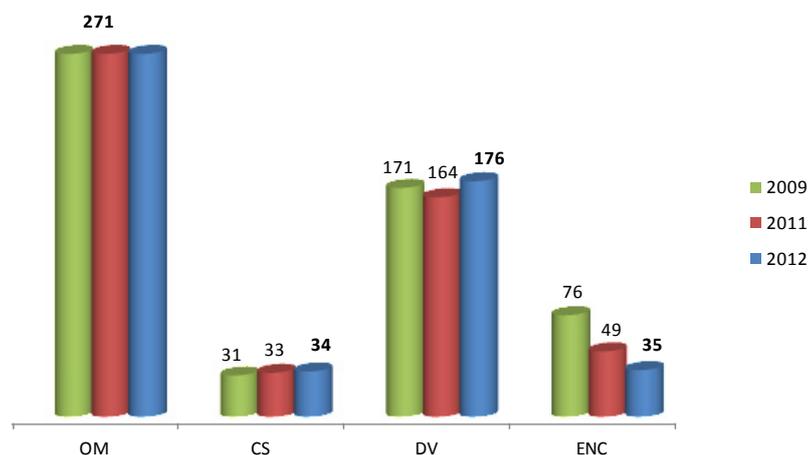
■ Promouvoir la gestion de proximité des biodéchets (individuelle et collective)

Les efforts 2012 se sont tournés vers le compostage collectif car le compostage individuel fonctionne aujourd'hui très bien.

Pour le compostage collectif, de nouveaux moyens ont été mis en place en 2012 : une cellule de communication dédiée au compostage collectif avec des outils et des partenariats renforcés avec les bailleurs sociaux.

■ Développer les possibilités de seconde vie des objets

L'étude sur la faisabilité d'une ressourcerie a abouti en 2012 : une ressourcerie pourrait seulement éviter 900 tonnes maximum sur les 87.000 collectées. La création d'une telle structure trouve plutôt son intérêt dans l'insertion de personnels et le développement de filières économiques ; d'où la reprise du dossier par la direction économie et insertion. L'appel à projets doit sortir en septembre 2013.



Baisse de 7% de la quantité de déchets collectés par habitant sur le TCO entre 2009 et 2012. En particulier une baisse remarquable des tonnages d'encombrants, amélioration du tri et stabilisation de la quantité de déchets végétaux qui étaient en constante augmentation les années antérieures à 2009.

■ Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication

Sensibilisation du public

La sensibilisation du public reste un axe fondamental de la stratégie de prévention. Plus que proposer des solutions toutes faites, la prévention tente d'inculquer une certaine éducation du déchet (de quoi est composé le déchet, quelle vie après...).

Actions pilotes en 2012 :

- De nouveaux ateliers ont été créés : les ateliers ménage et jardinage au naturel, les opérations caddies maxi et mini déchets démontrant qu'on peut tous agir sur la prévention des déchets.
- Participation du TCO à des vides-greniers et fêtes de quartier où les recommandations de prévention des déchets étaient diffusées.

EN CHIFFRES

508, c'est le nombre de kg de déchets produits par habitant en 2012 (517 en 2011, 549 en 2010) : baisse de 7% depuis 2009

Près de 107 682 tonnes de déchets ont été collectées en porte à porte en 2012 (109 786 en 2011 et 114000 T en 2010)

2556, c'est le tonnage de verre récupéré en 2012 pour être recyclé (2387 en 2011 et 2200 en 2010).

Beaucoup de bouteilles et bocaux en verre se retrouvent encore dans le bac à ordures ménagères !

Tonnages de verre collectés dans les bornes



Offrir aux usagers un service de collecte et de traitement durable

Avec un budget annuel de fonctionnement de 39 M€, qui représente plus de 50% des prestations du TCO aux usagers, la collecte et le traitement des déchets sont deux des plus gros postes de dépenses de la collectivité. D'ici à 2020, ce budget pourrait augmenter de plus de 70%. L'enjeu pour le TCO est donc de maintenir un service public de gestion des déchets de qualité, tout en maîtrisant ses coûts.

Développer un service de collecte des déchets efficace à un coût maîtrisé

Le service actuel de collecte présente les caractéristiques et inconvénients suivants :

- service luxueux : service de collecte en porte-à-porte sur tous les flux de déchets à des fréquences de collecte élevées, couplé à un réseau très développé de déchèteries et de points d'apport volontaire
- service qui coûte cher : la collecte représente plus de 50% du budget de la direction de l'environnement
- service qui ne favorise pas le comportement éco-citoyen des habitants
- service qui pose des problèmes de sécurité selon les zones et points de collecte.

Le résultat à atteindre passe par l'élaboration d'un schéma directeur de collecte dont les objectifs seront notamment de :

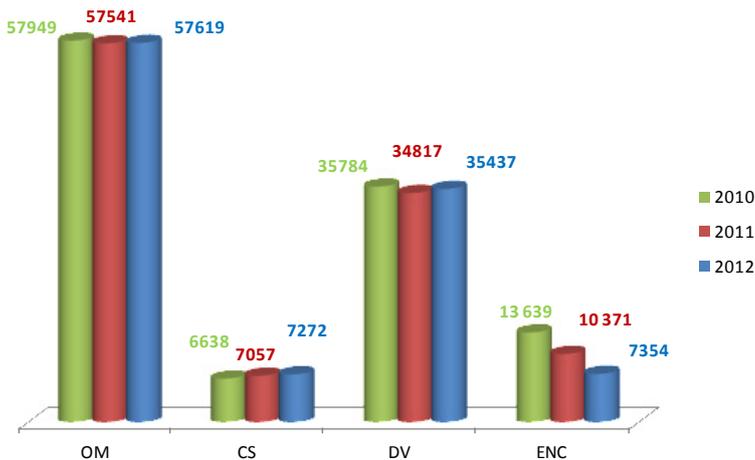
- baisser les coûts de collecte
- rationaliser et optimiser le service de collecte (ex : collecter des bacs pleins)
- favoriser la valorisation des déchets (ex : arrêt de collecte des DEEE)
- favoriser la responsabilité éco-citoyenne des habitants (ex : utilisation accrue des déchèteries)
- légaliser le système (ex : arrêt des collectes en porte-à-porte dans les chemins sans aires de retournement).

EN CHIFFRES



1302 corbeilles de propreté urbaine sont installées sur le territoire permettant la collecte de + 265 tonnes de déchets

Tonnage de déchets collectés en porte à porte



Les collectes de déchets sont en voie d'optimisation :

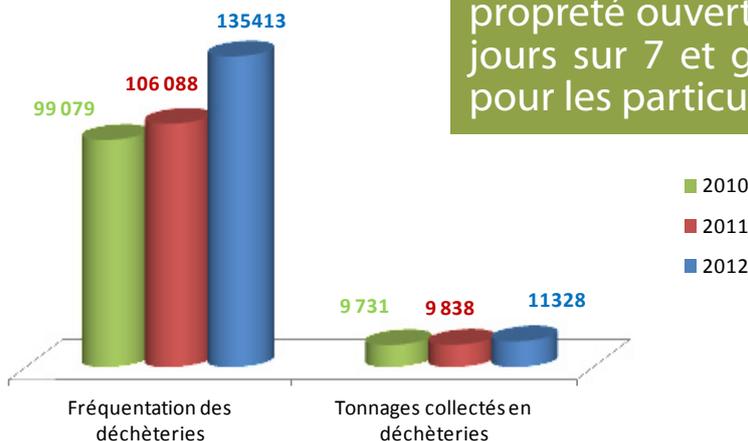
- des volumes de collecte stabilisés sur le terrain : avec une hausse moyenne d'à peine 1% des déchets collectés hors encombrants (100.000 tonnes) – soit l'équivalent de l'augmentation de la population (+1.4%) – la production de déchets a été contenue en 2012, en OMR, CS et DV.
- très forte baisse (-29%) des déchets encombrants collectés : en partie grâce à la suppression de la collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electriques (D3E) :
- moins de D3E sur les bords de route (-33%) qui sont plutôt rapportés en déchèteries : avancée notable démontrant que les usagers ont compris les messages et les mettent en application.

FOCUS

Le TCO compte 11 déchèteries et centres de propreté ouverts 6 à 7 jours sur 7 et gratuits pour les particuliers.

EN CHIFFRE

151 831 bacs dont 81 867 pour les ordures ménagères et 69 964 pour la collecte sélective (soit +1,09 % par rapport à 2011)



La fréquentation des déchèteries enregistre une hausse de 28% et les tonnages collectés montrent une nette progression de 15%.

■ Améliorer la sécurité des opérations de collecte

En 2012, environ 5% des points de collecte dangereux ont été supprimés.

Une stratégie commune a été mise en place entre les partenaires pour d'une part prévenir l'apparition de nouveaux points dangereux, et d'autre part supprimer les points dangereux existants (conformément à la recommandation R437 de la Caisse d'Assurance Maladie). Ont abouti :

- la création d'un règlement de collecte intercommunal (qui sera validé courant 2013),
- la proposition d'un document d'orientation « R437 » adapté au territoire réunionnais, avec la mise en réseaux des différents acteurs concernés ou impactés.

Cette avancée a été possible grâce à la mise à disposition du TCO d'un agent par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

Garantir un traitement des déchets efficace à un coût maîtrisé

Depuis 2008, l'accent a été mis sur le renforcement du réseau des déchèteries (4 nouvelles entre 2008 et 2012) et sur l'adaptation d'équipements saturés (8.000 m² d'extension plateforme de compostage pour absorber une partie des surplus de tonnage). Un schéma directeur de traitement – à élaborer en concertation avec le Département, la Région et les autres EPCI – permettra de fixer les orientations futures sur le nombre et le type d'équipements adaptés aux besoins du TCO, et sur l'optimisation des processus de traitement.

■ Construire des équipements opérationnels nécessaires aux besoins

- Un équipement supplémentaire pour traiter nos 40.000 T annuelles de déchets végétaux : une plateforme à Saint-Paul (Cambaie) à l'étude.

- Deux séminaires conjoints avec la CIVIS et la CA sud ont abouti à une stratégie commune pour la réalisation d'équipements de traitement de déchets ménagers pour le sud et l'ouest de l'île. Un syndicat mixte de traitement devrait ainsi voir le jour en 2013 pour gérer les équipements existants et futurs.

■ Mettre en conformité les équipements existants

6 équipements en cours de réhabilitation pour garantir une remise à niveau réglementaire : la plateforme de broyage de Saint-Leu, la plateforme de compostage du Port, le centre de transit et les anciennes décharges de Rivière des Galets, de Cambaie à Saint-Paul et Cocâtre à Trois-Bassins.

■ Optimiser les processus de traitement

- *Programme GIROVAR* : le TCO a financé une étude sur les procédés de transformation des matières organiques. L'objectif était de déterminer des combinaisons de produits organiques capables de répondre aux demandes agricoles spécifiques (plantation de la canne, fertilisants organiques pour les espaces verts ou le maraîchage). 3 circuits pertinents de valorisation des matières organiques ont abouti et ont été présentés aux acteurs du projet.

- Des processus de traitement optimisés qui se traduisent par des résultats visibles :

- Une équipe dédiée au traitement : recrutement d'un responsable traitement et affectation d'un agent.

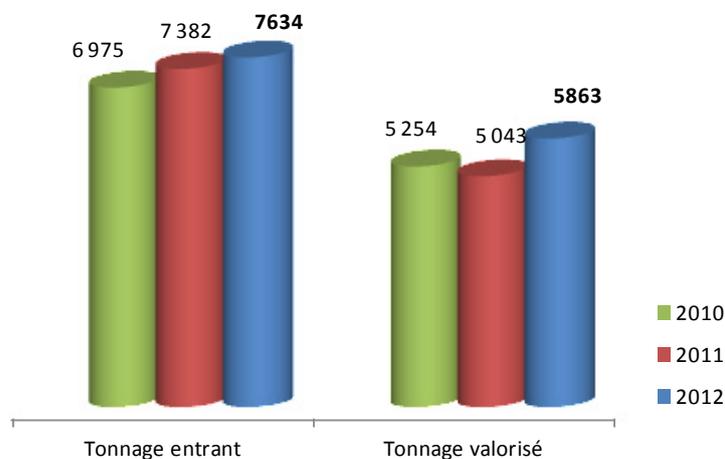
EN CHIFFRE

518 points de collecte dangereux recensés : une stratégie et un document d'orientation adaptés au territoire pour les résorber.

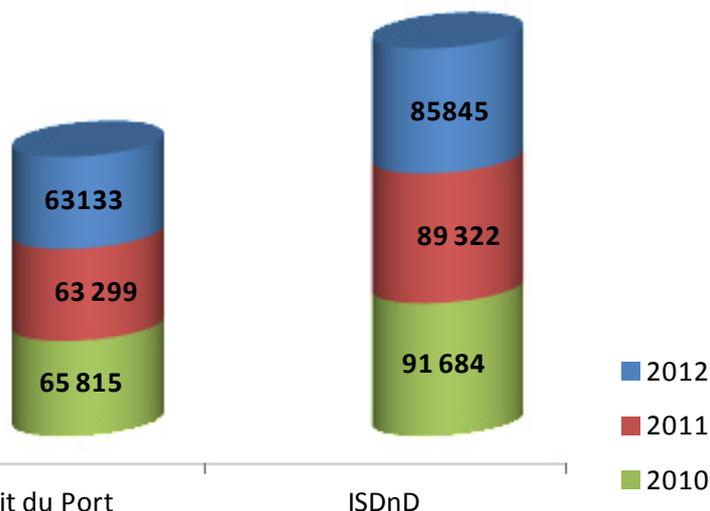
FOCUS

Validation du Syndicat Mixte de traitement des déchets pour traiter environ 280 000 T de déchets produits par les 500 000 habitants de la région Sud-Ouest de La Réunion (+62% pop. de l'île).

Tonnages des emballages à recycler



Une valorisation des déchets triés en augmentation (+16%) alors que les tonnages entrants ne progressent que de 3%, dénote une amélioration de la qualité du tri. Le contrat de DSP (délégation de service public) pour la gestion du centre de tri conclu fin 2012, qui encadre les processus d'exploitation, devrait encore renforcer cette tendance.



L'année 2012 a été marquée par la fermeture en juin du centre d'enfouissement de la Rivière St Etienne aux approches de gravats. La baisse des tonnages s'explique également par la baisse des tonnages collectés en encombrants.

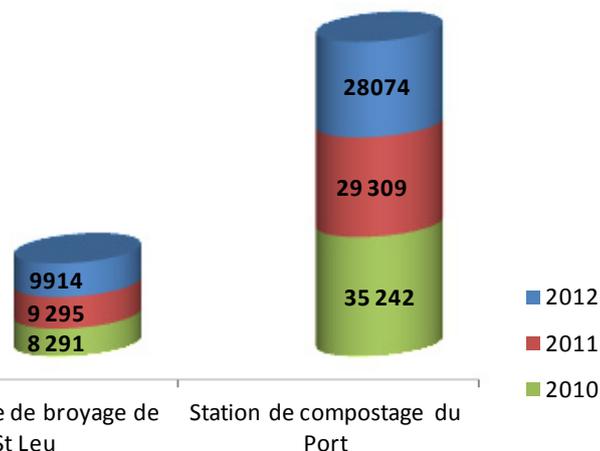
Le transit enregistre une légère diminution des tonnages réceptionnés (-0,3 %), liée à la baisse des tonnages d'ordures ménagères et de DIB transférés, compensée par une légère augmentation des refus de crible des déchets végétaux.

L'équipement a réceptionné 63 133 tonnes de déchets en 2012 (63 299 en 2011).



Traitement des déchets végétaux

La plate forme de compostage du Port enregistre une baisse de 4% des tonnages réceptionnés. La plate forme de broyage de St Leu a réceptionné en 2012, 7 % de déchets végétaux de plus qu'en 2011. Bien que les équipements de traitement de déchets végétaux soient toujours saturés, l'intégralité des tonnages a été réceptionnée sur nos installations, sans recours à d'autres sites de stockage et sans incident. Cette amélioration notable tient à la rationalisation du processus d'exploitation (prise de température des déchets, meilleurs aéro-draînage, meilleure gestion des flux entrants et sortants).



Rendre le territoire plus respectueux de ses ressources

Avec plus de 200.000 habitants occupant un territoire de plus de 53.000 ha de superficie, le TCO doit faire face à une démographie en constante augmentation et une activité humaine en développement. L'impact se mesure en termes de consommation d'énergie et de production de déchets.

Réduire l'empreinte carbone du territoire

Réduire la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques

Le TCO est un territoire énergivore grandement dépendant aux énergies carbonées. La consommation énergétique est imputable :

- à 50% aux déplacements - de particuliers en majorité (carburant)
- à 50% aux besoins des foyers et des activités économiques

La consommation devrait doubler d'ici 2030, ce qui n'est pas sans conséquences :

- nécessité de renforcer les réseaux électriques et de prévoir de nouveaux moyens de production d'énergie tous les 2/3 ans
- nécessité de créer des infrastructures de transport pour accompagner l'accroissement du besoin en déplacement et la transition vers des moyens de transport plus respectueux de l'environnement.

Par ailleurs, la loi Grenelle II a doté les collectivités de plus de 50 000 habitants d'un rôle de planificateur énergétique, qu'elles devront assurer via l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial, qui a deux objectifs :

- l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre (réduction de la consommation d'énergie)
- l'adaptation du territoire aux changements climatiques (gestion des risques...)

Contribuer aux efforts de réduction de la consommation d'énergie du territoire

En vue de l'élaboration du futur Plan Climat Energie Territorial (PCET) : un diagnostic des gaz à effet de serre à l'échelle du territoire du TCO et de ses communes a été réalisé et un autre à l'échelle du patrimoine et des services du TCO a été lancé.

Surveiller et améliorer la qualité de l'air

1 station de surveillance à St-Paul sur 3 à venir pour la qualité de l'air

Le TCO a apporté un soutien financier à l'ORA pour la surveillance de la qualité de l'air du territoire et pour la réalisation d'une station de surveillance fixe sur St-Paul afin de renforcer le réseau de surveillance.

Par ailleurs, en 2012, 22 classes CM1/CM2 ont été sensibilisées aux enjeux de la pollution de l'air.

FOCUS

Le TCO producteur d'énergie

Une évaluation du potentiel solaire photovoltaïque a été réalisée sur certains sites du TCO (ZAE Montvert et Vue Belle, décharge à réhabiliter du Port) en vue d'une production d'énergie (653 KWc soit l'équivalent de la consommation d'environ 187 foyers).

EN CHIFFRES

L'accompagnement à "l'économie d'énergie"

Adhérent à l'ARER (association régionale pour l'économie d'énergie), le TCO a porté ses efforts sur les ménages et les scolaires :

- **71 foyers** ont été équipés de chauffe-eau solaires dans le cadre de l'opération éco solidaire. Le démarrage de l'opération « Village solaire » à Dos d'Ane permettra d'équiper 82 foyers supplémentaires.

- **31 ménages** ont bénéficié de diagnostics personnalisés des consommations d'énergie des (visite à domicile), réalisés en partenariat avec la SIDR et la SEDRE ;

- **119 classes** CM1/CM2 ont été sensibilisées aux économies d'énergie et énergies renouvelables avec l'outil Energ'île.



Garantir un environnement de qualité

Avec près de 4500 animaux capturés, stérilisés et cadavres ramassés, annuellement et près de 3500 tonnes de dépôts sauvages collectés par an (soit ¼ de la collecte des OM pour un coût de 1,6 millions d'€), le TCO doit lutter contre les comportements inciviques et les nuisances qui en découlent, pour garantir un environnement de qualité à ses habitants.

Lutter contre les nuisances environnementales

Le TCO compte sur son territoire des nuisances qui polluent directement ou indirectement l'environnement de ses habitants.

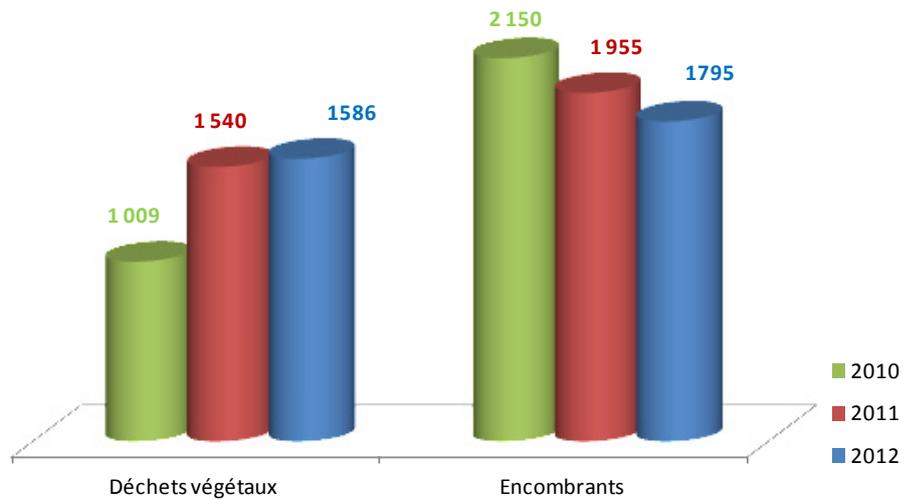
■ Diminuer les nuisances sonores

Une cartographie du bruit pour identifier les points de nuisances

Le TCO a lancé une étude en 2012 pour élaborer une cartographie du bruit sur son territoire. Le diagnostic permettra d'orienter les efforts de réduction de bruit à conduire.

■ Participer au maintien de la salubrité publique

Tonnages de déchets ramassés dans les dépôts sauvages



Lutter contre les dépôts sauvages

En baisse de 3%, cette problématique reste malgré tout une priorité. Le principe de panneaux de communication sur les camions de collecte de ce type de déchets a été décidé. Les messages – percutants pour attirer l'attention des habitants sur cette collecte coûteuse et superflue en regard du système de collecte actuel performant – ont été validés.



L'ERRANCE ANIMALE EN CHIFFRES

Stabilisation du phénomène d'errance animale

4472 interventions (captures et ramassages de cadavres) ont eu lieu en 2012, (4408 en 2011, 4456 en 2010 et 4910 en 2009).

Lutter contre l'errance animale

Stabilisation du phénomène d'errance animale avec 1% d'augmentation des interventions.

Le TCO a réorienté son action, via son nouveau marché de gestion de la fourrière animale, sur des organisations de capture d'animaux errants plus performants : partage géographique du territoire pour les patrouilles, équipement des véhicules de chambres froides pour optimiser les déplacements qui allieront capture et ramassage de cadavres d'animaux...

ENLEVEMENT DES ÉPAVES DE VÉHICULES

En 2012, moins de 300 épaves de véhicules ont été enlevées (343 en 2011, 457 en 2010), soit une baisse de 75 % par rapport à 2009. Les poursuites à l'encontre des propriétaires augmentent.

Modifier les comportements

Les résultats d'enquêtes téléphoniques menées en 2012 montrent que beaucoup de messages en matière de gestion des déchets sont mal compris ou peu suivis d'effet : consignes de tri mal assimilées, calendrier de collecte non respecté...

L'enjeu est de faire évoluer le mode de communication pour trouver les moyens adéquats et adaptés aux différentes cibles : habitat vertical...

■ Impulser la communication et la médiation

71 médiateurs dans un marché unique pour une communication du TCO plus efficace

Un seul marché a été attribué afin de renforcer la cohérence des messages du TCO et l'efficacité de l'organisation.

■ Accompagner les démarches de changement

Les écogestes : les 210 agents du TCO concernés par de la sensibilisation ciblée prévention déchets

Lors des semaines du développement durable ou encore de la mobilité : mise en place d'ateliers de fabrication de produits d'entretien naturels, objets en réemploi, compost, opérations de dons.

FOCUS

1,6 M€ dépensés pour lutter contre les dépôts sauvages (3400 tonnes collectées)

■ Réprimer les incivilités

14 policiers municipaux pour agir en accompagnement de la prévention

Les résultats mitigés de la communication (les incivilités perdurent), conduisent à développer un volet répressif en parallèle des actions de prévention. Le TCO a décidé de rendre à la responsabilité des communes le pilotage de la police municipale et de renforcer ses moyens.

L'OPÉRATION "PIED DANS LA PORTE" CITÉE EN EXEMPLE PAR ECO EMBALLAGES



Une autre façon de communiquer :
La médiation classique a ses limites.

Une nouvelle approche de l'habitant trieur a été conçue, basée sur l'observation du contenu des bacs en présence de l'utilisateur, et sur une personnalisation du message.

- 5 869 foyers accompagnés
- 83% des foyers autorisent les médiateurs à observer les bacs en leur présence
- Baisse de 10 % du taux de remplissage des bacs d'ordures ménagères (taux de présentation identique)
- Augmentation du taux de présentation du bac jaune de 13%
- Baisse du taux d'indésirables (de 24 % à 17%)
- + 10 % de verre
- Dotation en composteur individuel multipliée par 2

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2012 en K€

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010	2011	2012		2008	2009	2010	2011	2012
Etudes diverses	21	116	53	-	45	FCTVA	116	238	392	1931	845
Subv d'équipements versées	82	183	73	42	-	Subventions	266	210	1875	1887	1010
Acquisition matériels collecte	952	1043	1190	1860	2080	Autres	-	-	-	7	52
Centre de tri	-	1500	-	9303	193						
Réhabilitation n ^{elles} déchèteries	-	2821	40	9	1140						
Réhabilitation déchèteries	-	233	174	845	1008						
Extension Plate forme compostage	-	689	548	63	1983						
Plate forme St Leu	-	-	-	-	120						
Plate forme transit	-	26	26	193	82						
Fourrière animale	-	-	-	-	20						
Autres	-	11	22	86	48						
Panneaux directionnels	-	-	-	-	83						
Report de crédits 2009	-	-	12	-	-						
Dépenses d'investissements	1055	6622	2138	12432	6803	Recettes d'investissements	382	448	2267	3825	1907
FONCTIONNEMENT en K€	2008	2009	2010	2011	2012		2008	2009	2010	2011	2012
Contrats prestations services	33872	35466	34851	35955	36334	TEOM	16292	18602	19387	21233	22641
Frais de fonctionnement divers	318	516	834	1019	1481	Régie de recette	2137	1917	1311	639	771
Subventions associations	279	254	331	422	441	Subventions reçues	825	467	863	1003	2270
Charges exceptionnelles	1200	2163	224	-	1657	Autres recettes	87	255	1604	69	791
Dépenses de fonctionnement	35669	38399	36240	37396	39913	Recettes de fonctionnement	19341	21295	23165	22944	26473

PERSPECTIVES 2013

La stratégie 2013 du TCO dans le domaine de l'environnement portera d'une part sur l'optimisation de la gestion des déchets, d'autre part sur le maintien d'un espace de qualité et la préservation de l'environnement. Les efforts se concentreront ainsi sur les résultats suivants à atteindre :

■ Réduire la quantité de déchets produite par les usagers

Le programme local de prévention sera poursuivi, avec la mise en place d'actions ciblées :

- sensibilisation du public : un concours de court-métrage /documentaire sur la thématique des déchets sera lancé, ouvert aux écoles d'art, afin d'avoir une vision et des propositions de communication locales des déchets.

- actions éco exemplaires du TCO : un catalogue d'actions de prévention à mettre en œuvre (lutte contre le gaspillage alimentaire, compostage de déchets de marchés forains...) sera élaboré avec les communes membres
- prévention des déchets des entreprises : des actions à la promotion de création d'entreprises oeuvrant à la réduction des déchets seront engagées.

■ Assurer un service de collecte efficace à un coût maîtrisé

Optimiser la collecte : une étude générale sur les modes de gestion des déchets sera lancée. L'amélioration globale du service passera par la modification des fréquences et l'arrêt de certaines collectes (déchets d'équipements électriques et électroniques – DEEE).

Points dangereux de collecte : le recensement de ces points devra être consolidé en 2013. Un plan de progrès sera construit et mis en œuvre (définition des règles, qui fait quoi, proposition de solutions...).

■ Garantir un traitement des déchets efficace à un coût maîtrisé

Construire des équipements opérationnels nécessaires aux besoins : lancer les études préliminaires sur la mise en place d'un équipement de traitement d'ordures ménagères résiduelles conjointement avec la CIVIS et la CA sud, afin d'anticiper la fermeture entre 2014 et 2016 des 2 sites d'enfouissement de l'île.

■ Réduire l'empreinte carbone du territoire

Elaborer le PCET (Plan climat énergie territorial) : lancer le bilan des gaz à effet de serre sur le patrimoine et les compétences du TCO. Ce bilan, qui servira à alimenter le futur PCET, comprendra les pistes d'actions de réduction des gaz à effet de serre.

■ Lutter contre les nuisances environnementales

Diminuer les nuisances sonores : Le TCO a lancé une étude en 2012 pour élaborer une cartographie du bruit sur son territoire. L'étude qui s'achèvera en 2013 permettra de poser un plan d'actions pour réduire les nuisances répertoriées.

Lutter contre les dépôts sauvages : Le TCO s'attachera à une communication ciblée autour de ces pollutions qui coûtent plus d'1,3 M€ chaque année. Les camions de collecte de ce type de déchets seront équipés de panneaux de communication percutants pour attirer l'attention des habitants sur cette collecte coûteuse et superflue en regard du système de collecte actuel performant.

Technologies de l'Information et de la Communication

Donner aux usagers du TCO les meilleures chances de bénéficier des commodités des services de communication électronique

MISSION

La Cellule TIC œuvre à la réduction de la fracture numérique. Elle répond à 2 objectifs :

- Avoir une couverture totale en haut débit du territoire
 - o Offrir un service d'hébergement aux opérateurs de communication électronique
- Développer l'administration électronique
 - o Mettre en œuvre des services numériques à l'usager

EFFECTIF

1 personne

FAITS MARQUANTS 2012

Un taux de couverture en haut débit de 98 %

Le TCO a réalisé des infrastructures afin de faciliter l'implantation des opérateurs de communications électroniques sur son territoire. Nous avons aujourd'hui un taux de couverture en haut débit de 98% et de 67,2 % pour l'offre supérieure à 4 Mo.



Nouveau service public local dont le transfert aux EPCI est expressément prévu par la loi, la compétence numérique peut être assimilée à une compétence proprement dite (au même titre que la coopération décentralisée ou l'aide sociale).

La Cellule TIC s'appuie donc sur la compétence des Technologies de l'Information et de la Communication afin d'œuvrer à l'aménagement numérique du territoire avec une finalité politique qui est de donner aux usagers du TCO les meilleures chances de bénéficier des commodités des services de communications électroniques.

Cette finalité politique se décline en 3 objectifs stratégiques :

- Avoir une couverture totale du territoire par ses services numériques : en ayant un rôle de facilitateur et d'animateur vis-à-vis des opérateurs de communication électronique afin que les usagers puissent avoir accès à des offres de services de communications électroniques performantes.
- Développer l'administration électronique et les usages des services numériques : en utilisant les technologies de l'information et de la communication afin de rendre les services publics plus accessibles à l'usager et d'améliorer le fonctionnement en interne. L'enjeu est de dynamiser le tissu économique territorial, de lutter contre les risques de marginalisation numérique du territoire et de développer l'attractivité du territoire en valorisant l'offre numérique.

ZOOM

98,3 %
C'est le taux de couverture en ADSL du territoire Ouest

Avoir une couverture totale du territoire par ses services numériques

Déployer le très haut débit sur le territoire

Le TCO a réalisé des infrastructures afin de faciliter l'implantation des opérateurs de communications électroniques sur son territoire. Nous avons aujourd'hui un taux de couverture en haut débit de 98%.

Le très haut débit présente des enjeux économiques et sociaux majeurs pour le territoire. Le TCO, dans la gouvernance régionale souhaite déployer sur son territoire le très haut débit.

■ Avoir une offre de services supérieure à 4 Mo sur le territoire

Des actions d'accompagnement des opérateurs en partenariat avec les communes ont été menées afin de résorber les zones d'ombres sur Saint-Paul, Saint-Leu, Trois Bassins et d'opérer sur la montée en débit. L'offre de service couvre 67.2% du territoire.

Les actions se font en cohérence avec le Schéma directeur d'aménagement numérique régional de déploiement du très haut débit.

Développer l'administration électronique et les usages des services numériques

Réaliser la plate forme d'interopérabilité des services à l'utilisateur

Le TCO a réalisé l'étude de définition de la plate forme d'interopérabilité des services à l'utilisateur. La plate forme sera construite avec un service pilote opérationnel : le transport scolaire.

Le résultat attendu d'ici 2014 est d'avoir :

- Un cadre de transactions administratives
- Un cadre de gestion des processus
- Un entrepôt de données
- Un progiciel intégré

■ Construire un guichet unique de services

Pour faciliter les démarches administratives des usagers et organiser les échanges d'informations entre les gestionnaires des différents secteurs d'activités, le TCO travaille sur la mise en œuvre d'un guichet unique de service. Cette démarche de modernisation de l'administration territoriale est une réponse à l'amélioration de la relation avec l'utilisateur et à un traitement des dossiers facilité pour les services.

■ Mettre en place un service pilote

Le service pilote est le transport scolaire. L'année 2012 a permis d'établir un diagnostic traçant les activités et les pistes d'amélioration du service des transports scolaires, avec le délégataire la SEMTO. Un scénario d'aménagement du téléservice a été retenu. Le programme a été réalisé afin d'élaborer le dossier de consultation des entreprises.

Développer la performance des services administratifs publics

Le TCO propose à ses usagers les services du guide local de l'utilisateur. Il s'agit d'informer l'utilisateur sur ses droits et démarches. Le service est alimenté par les cinq communes du territoire.

Le TCO a également reconduit le marché d'infogérance des fiches d'informations de service public.

■ Informer l'utilisateur sur ses droits et démarches

Le service est actuellement en ligne sur les sites web du TCO et de ses communes membres. Il s'agit d'assurer la continuité de ce service.

Favoriser le développement de services de proximité sur le territoire

La proximité des services représente un enjeu majeur dans les déplacements de l'utilisateur. Les pouvoirs publics ont des difficultés à développer la proximité de leurs services.

Il s'agit de mener une étude sur les modes d'organisation susceptibles de délivrer un niveau d'accès aux services élevé et à moindre coût, en se libérant des contraintes liées aux horaires d'ouverture et de fermeture des services. Il convient d'identifier sur le territoire du TCO, les besoins émergents et les potentialités locales afin de déterminer comment la proximité de services favorise la création de richesse sur un territoire. Aussi, le TCO souhaite engager une réflexion sur un schéma d'aménagement de hot spot WIFI sur son territoire.

■ Avoir une couverture du territoire par un Internet public

L'action publique doit soutenir une mobilisation d'acteurs publics et la structuration de points d'accès aux services publics. L'usage des technologies de l'information est un facteur de compétitivité et d'innovation pour l'ensemble des acteurs du développement local. Un schéma d'aménagement de hot spot WIFI sur le territoire du TCO sera élaboré en 2013. Le TCO va mener une expérimentation des usages des services numériques locaux afin de prioriser les secteurs d'activités sur la base de l'armature urbaine du territoire.

PERSPECTIVES 2013

■ Développer l'administration électronique et les usages des services numériques

- Construire un guichet unique de services afin de permettre à l'utilisateur de mener ses démarches administratives dans un même espace.

- Mettre en place un service pilote qui sera le transport scolaire, afin d'optimiser l'utilisation des cars de transport scolaire.

■ Favoriser le développement de services de proximité sur le territoire

Avoir une couverture totale du territoire par un Internet public : un schéma d'aménagement de HOTSPOT WIFI sur le territoire du TCO sera élaboré en 2013.

Investissements et patrimoine

Optimiser et valoriser la gestion patrimoniale du TCO

MISSION

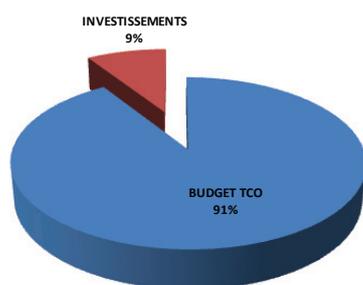
La direction des investissements et du patrimoine a pour mission d'assurer la maîtrise d'ouvrage de construction des équipements publics, la gestion technique pour la maintenance préventive et curative du patrimoine (bâti - foncier - voirie - réseaux), la gestion locative du patrimoine (salles/ terrasses techniques (antennes), locaux et réseaux techniques TIC...), et le suivi de l'inventaire physique du patrimoine (entrée et sortie de biens).

EFFECTIF

31 personnes

BUDGET

13 000 K€



EN CHIFFRES

48 000 m² d'équipements existants réhabilités en 2012

5 équipements mis en conformité en 2012

1,3 M€ d'acquisitions foncières (TCSP)

FAITS MARQUANTS 2012

Livraison du camping Ermitage Lagon et des aménagements du littoral sud de St-Leu

Livré en décembre 2012, le Camping Ermitage Lagon a été construit en seulement 11 mois.

Les travaux ont été réalisés conformément aux caractéristiques techniques préconisées pour faire face aux enjeux de situation (zone fortement touristique et proximité immédiate du lagon), et environnementaux (réserve naturelle marine, zone bleue du PPRI).

Le montant de l'opération s'élève à 4 M€, financés par le TCO à 100 %.

Démarrée en avril 2012 et livrée en décembre 2012, après 8 mois de travaux, l'opération d'aménagement du Littoral Sud de St-Leu s'étend sur 32 210 m².

Afin de tenir compte des enjeux forts liés au respect de l'environnement du site (proximité du lagon), au classement du site (périmètre et bâtiment classés suivi par l'Architecte des Bâtiments de France), le chantier a fait l'objet d'une organisation et d'un suivi particuliers. Le coût de cette opération d'aménagement d'environ 2,13 M€, bénéficie du soutien de plusieurs partenaires : l'Europe, la Région et le TCO.



Le TCO est propriétaire de biens.

Ce patrimoine se densifie chaque année à travers de nombreuses constructions, pilotées par la Direction des Investissements et du Patrimoine. Ces opérations servent aux différentes politiques de notre territoire : Aménagement, tourisme, économie, déplacements, transports, environnement...



Ainsi, l'activité de la direction des investissements et du patrimoine contribue à « développer un patrimoine durable adapté au service de l'utilisateur ». En 2012 pour un montant global de 15 M€ environ, cette finalité s'est déclinée selon quatre grands projets (axes stratégiques).

- Améliorer la connaissance patrimoniale et optimiser les ressources (Asset management)
- Assurer nos responsabilités de propriétaire (property management et facility) en optimisant la gestion des biens et des occupants
- Assurer la conduite de nombreuses opérations de travaux (le project management)
- Assurer la responsabilité des transactions immobilières (acquisitions, cessions, prises à bail...)

Améliorer la connaissance du patrimoine et des besoins du TCO en optimisant les ressources existantes et à venir (Asset management)

En 2012, le TCO a mis en place un service de gestion immobilière et foncière, qui a pour finalité de développer un patrimoine durable, adapté au service de l'utilisateur.

Optimiser nos besoins et valoriser notre patrimoine

Le TCO dispose d'un patrimoine (immobilier et mobilier) en constante augmentation. Celui-ci est constitué de 39 bâtiments ou équipements représentant 470 000 m² de foncier et 20 000 m² de plancher. Il s'agit d'un patrimoine relativement récent et en bon état. 2012 a été une année charnière pour la stratégie patrimoniale du TCO. En effet, « Développer un patrimoine durable, adapté et au service de l'utilisateur » est devenue une nouvelle finalité politique du TCO, qui englobe les thématiques telles que la stratégie de la gestion patrimoniale ; la politique foncière, l'entretien et la maintenance de nos équipements ; les nouvelles constructions.

En décembre 2012, un service immobilier et foncier nouveau, garant de la vision stratégique globale et transversale du patrimoine TCO, a ainsi été créé.

■ Réaliser un inventaire patrimonial transversal et dynamique

Une première étape du travail d'inventaire a pu être menée en 2012 sur le regroupement d'informations et leur recoupement. Ce travail sera poursuivi en 2013 afin d'obtenir un document complet et fiable, mis à jour régulièrement, organisé physiquement, cartographié, permettant in fine l'extraction de données et de statistiques.

Assurer nos responsabilités de propriétaire (property et facility management) en optimisant la gestion des biens

Assurer la responsabilité du propriétaire (biens et occupants)

Le patrimoine est en constante augmentation alors que dans le même temps l'enveloppe de dépense en fonctionnement reste constante. Le service qui a été renforcé, a pour objectifs le maintien de la qualité du service et la sécurité des occupants. L'objectif est d'assurer la responsabilité du propriétaire (des biens et des occupants), en mettant en place une gestion plus qualitative du patrimoine. Il s'agit de lutter contre l'obsolescence des fonctions d'usages, techniques et réglementaires tout en tenant compte des contraintes budgétaires de la collectivité.

■ Assurer une meilleure gestion qualitative du patrimoine

48 000 m² d'équipements existants réhabilités en 2012 :

Les opérations de réhabilitation ont concerné les déchèteries de la Pointe des Châteaux et du Guillaume et la Plateforme de compostage du Port. Depuis 2008, ce sont plus 75 000 m² de locaux qui ont été réhabilités : les 7 déchèteries du territoire et la Gare routière de Saint-Paul.

FOCUS

13M€ investis dans le secteur du BTP

62 210 m² de surfaces aménagées pour 2 opérations phares : le camping de l'Ermitage et l'aménagement du littoral sud de Saint-Leu



■ Assurer la satisfaction des usagers dans le respect de la réglementation et dans les conditions de valorisation optimale

Un numéro spécifique téléphone et un mail ont été créés pour centraliser et répondre aux demandes des usagers relatives à l'entretien courant. Une régie de 5 personnes a été constituée à cet effet. 50% d'interventions sont faites en moins de 24h.

500 interventions de la régie en 2012 : Dont 246 interventions réalisées en moins de 24 heures soit près de 50% des interventions, 78 en moins de 48h, 66 en moins de 72h et 110 au-delà de 72h.

2 personnes sont affectées pour garantir la sécurité des biens et personnes.

■ Réduire les risques et assurer la conformité et la sécurisation de notre patrimoine bâti

Le programme de réhabilitation des déchèteries s'est terminé avec la livraison des déchèteries de la Pointe des Châteaux et du Guillaume. Ce programme comptait 8 déchèteries à réhabiliter.

Des travaux de remise en peinture des zones d'activités économiques (Monvert et Vue Belle) ont été réceptionnés.

Des travaux ont été réalisés sur la plateforme de compostage du Port (dont le renforcement du réseau incendie) et sur la fourrière animale (mise aux normes et hygiènes pour un meilleur traitement des animaux en garde et d'amélioration des conditions de travail).

Assurer la conduite des nombreuses opérations de travaux (project management)

Assurer la conduite d'opérations

Depuis 2009, le TCO dispose d'un service qui assure la conduite des opérations de travaux. C'est un service jeune et en pleine évolution.

L'ambitieux Plan Pluriannuel des Investissements nécessite aujourd'hui une programmation toute aussi ambitieuse à court terme. Par ailleurs, le monde économique réunionnais a du mal à sortir de la crise qui perdure. La commande publique doit rester un vecteur de relance de l'activité à La Réunion.

Le développement et l'optimisation de la construction sous maîtrise d'ouvrage TCO, ainsi que le soutien de l'économie du BTP se feront principalement selon trois grands axes :

- Mettre en œuvre le Plan Pluriannuel des Investissements
- Construire dans le respect d'une démarche environnementale et de qualité
- Faciliter l'accès à la commande publique des entreprises du BTP

■ Mettre en œuvre les opérations de travaux communautaires

Dans le cadre de son Plan Pluriannuel des Investissements, le TCO a réalisé un investissement annuel de 14 M €. Il est ainsi un donneur d'ordre partenaire proche du monde du BTP qui participe activement à la relance de l'économie du BTP.

Dans le domaine des transports, déplacements et voirie :

► Livraison d'une voie bus sur la ZAC 2000 et d'un parking à Saint-Paul soit 2,8 km de voies TCSP réalisées depuis 2008. A ce jour, des études sont en cours pour la construction de 11 km de voirie TCSP sur les rues RN1E et 20 décembre.

► Aménagement des abris bus : 633 arrêts ont été livrés en 2012, ce qui porte à 1382 le nombre total d'arrêts aménagés, soit une réalisation de 89 % des 1 534 équipements prévus en 2009.

FOCUS

122 marchés ont été lancés par la DIP en 2012

Dans le domaine de l'aménagement, du tourisme et de l'économie :

► Livraison de l'aménagement du littoral de Saint-Leu, pour une surface totale aménagée de 32 210 m².

A ce jour, 6 projets dans le domaine l'aménagement, du tourisme et de l'économie sont actuellement en phase d'étude préalable à la construction :

o la construction de l'équipement culturel le Zénith au Port et de ses voiries de desserte

o Le complexe sportif de Dos d'Ane

o l'école d'enseignement artistique à Plateau-Caillou

o la campagne piézométrique sur le secteur de Cambaie

o la réhabilitation des annexes de Trois-Bassins en centre artistique

o la viabilisation de la 1ère tranche du Parc d'activités de Cambaie

Dans le domaine de l'environnement :

► Livraison de trois équipements : deux déchèteries réhabilitées et extension de la plate forme de compostage.

A ce jour, 5 études sont en cours pour les constructions suivantes :

o plates-formes de broyage des déchets végétaux à Saint-Leu et à Cambaie

o une déchèterie à La Chaloupe Saint-Leu

o un centre animalier

o réhabilitation et extension de la station de transit des DnD au Port

o réhabilitation des décharges

Dans le domaine patrimonial :

o Réhabilitation et extension des bureaux du siège du TCO

o Construction des bureaux dans la Zone d'Eco parc

o Déménagement des services du TCO

■ Développer une politique de construction durable et responsable

Le TCO a un objectif de construction durable.

Pour ce faire, sont intégrés dans chaque opération de construction les objectifs de la Qualité Environnementale et de la Maîtrise De l'Énergie.

Afin de s'adapter aux contraintes sociales et économiques locales, plusieurs marchés de travaux du TCO ont fait l'objet de clauses d'insertion sociales.

■ Mettre en place une politique d'achat efficace et contribuer à la relance de l'activité économique

Dans le contexte de crise actuelle, il est nécessaire de rassurer les acteurs économiques du BTP. La collectivité participe régulièrement à des échanges avec le milieu économique afin d'adapter sa demande à l'offre locale (allotissement, choix techniques, planification ...).

Pour les travaux : 55 marchés en gestion et 30 marchés contractualisés et engagés en 2012.

Pour les marchés de prestations intellectuelles : 60 marchés en gestion et 40 marchés engagés en 2012.

FOCUS

Contribution du TCO au redressement face à la crise : près de 70 M€ de marchés publics en gestion ou en programmation.

Piloter la gestion des acquisitions et cessions et assurer la maîtrise foncière dans le cadre des projets portés par le TCO

Assurer une politique relative à la transaction immobilière efficace

Le TCO mène une politique d'investissement renforcée depuis 2008. Avec ses 107 000 m² d'aménagements en 2012, le TCO occupe aujourd'hui véritablement sa place de maître d'ouvrage public.

Une équipe, dédiée à cette problématique depuis 2012, a pour mission la mise en place de process de maîtrise foncière, d'outils de planification des opérations, de suivi des dossiers, de création d'un partenariat plus poussé avec les services aménagement et foncier des 5 communes membres, etc...

Il reste toutefois à accentuer ses efforts sur la planification et l'organisation foncière de ses opérations. Il doit ainsi se doter d'outils lui permettant d'assurer la maîtrise foncière de ses projets bien en amont de leur concrétisation.

■ Gérer les acquisitions et cessions

En 2012, le T.C.O. a mis en œuvre sa première procédure d'expropriation pour la réalisation de l'aménagement du littoral sud de Saint-Leu (Four à Chau).

Un travail partenarial étroit a été mené avec l'EPFR par le biais de portages pour l'achat de foncier d'un montant de 900 000 euros, sur les périmètres de la ZALM et de la Zone d'activité économique de Bras Montvert à Trois-Bassins.

Une collaboration avec les communes a également permis de maîtriser en partie le foncier de deux projets importants du TCO que sont la réalisation du futur complexe sportif de Dos d'Ane et les projets de transports en commun en site propre sur les communes de La Possession et du Port.

■ Planifier et prioriser les transactions immobilières

2013 et 2014 devraient voir sortir de terre de gros projets d'équipements ou d'aménagements, tels que le ZENITH, le Complexe sportif de Dos D'Âne, le siège du TCO réhabilité ou encore l'aménagement de la zone d'activité Henri CORNU.

Mais de nombreux autres projets sont au stade d'étude, tels que la création de pôles d'échanges, l'aménagement de la ZALM, la création d'un ISDND en collaboration avec la CIVIS et CASud ou encore le projet phare du T.C.O. pour les 30 années à venir, le projet urbain d'aménagement d'Ecocité. Il est donc indispensable d'organiser et de prioriser ces opérations afin de maîtriser le foncier dans les délais nécessaires. Une analyse de l'opportunité foncière doit également être effectuée par le biais de diagnostics fonciers, réalisables soit en régie par le service immobilier et foncier, soit par le biais d'un prestataire externe.

LES EQUIPEMENTS

LIVRES EN 2009	LIVRES EN 2010	LIVRES EN 2011	LIVRES EN 2012
<ul style="list-style-type: none"> § 2 déchèteries (ZA Le Port et Plateau Caillou) § 62 arrêts de bus § Gare provisoire à Saint-Paul § Réhabilitation de la déchèterie de l'Ermitage 	<ul style="list-style-type: none"> § 2 déchèteries (Mont-Roquefeuil et Mont-Vert) § Extension de la plateforme de compostage du Port § 247 arrêts bus § Aménagement de l'aire naturelle de camping § Aménagement du littoral de Trois-Bassins § Travaux de dépollution de Cambaie 	<ul style="list-style-type: none"> § Gare routière de Saint-Paul § Itinéraire privilégié rue Saint-Louis § Aménagement de la place Maxime Laope § 750 arrêts de bus § Réhabilitation de 4 déchèteries (Thénor, Boulevard la marine, St Laurent et l'Etang). 	<ul style="list-style-type: none"> § Camping intercommunal § Aménagement littoral sud de St Leu § 639 arrêts de bus § Réhabilitation de 2 déchèteries (Guillaume et Pointe des châteaux).

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2012 en K€

Ces montants se retrouvent par ailleurs dans les budgets des directions de projets.

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010	2011	2012
Itinéraires privilégiés		158	967	4168	232
Infrastructures poteaux abris		139	1102	1169	1625
Extension gare routière		663	807	1060	18
Total Transports		960	2876	6396	1875
Réalisation déchèteries		2821	40	9	1140
Réhabilitation déchèteries		233	174	835	1008
Extension plate forme compostage		689	548	3	1983
Plate forme transit		26	26	160	82
Plate forme broyage St Leu		-	-	-	120
Autres		-	-	-	83
Fourrière animale		-	-	-	20
Reports crédits 2009		-	12	-	-
Total Environnement		3780	822	1094	4436
Centre hébergement urgence		24	-	-	-
Complexe sportif Dos D'Âne		-	8	35	-
Total Sport		24	8	35	-
Aménagt littoral sud St Leu		22	36	82	1872
Signalisation touristique		-	18	25	126
Aménagt littoral Trois-Bassins		-	339	23	-
Aménagt Route H. Delisle		141	262	660	-
Réalisation camping interco		79	181	126	4011
Total Tourisme		242	836	916	6009
Dépollution Site Cambaie		-	8	35	4
Total Economie		-	8	35	4
Rénovat° & extens°siège TCO		94	97	19	37
Autres		40	65	98	204
Travaux VRD sur le TCO		230	1269	1137	243
Total DIP		364	1431	1254	395
Zénith		-	-	-	80
Maison de Trois-Bassins		-	-	-	54
Ecole enseignement artistiques		-	-	-	14
Total Culture		-	-	-	148
Dépenses d'investissements		5373	6054	9823	12956

FOCUS

Près de 13 M€ investis sur le territoire

PERSPECTIVES 2013

■ Patrimoine

2013 verra la finalisation des projets tels que :

- la réalisation d'un inventaire patrimonial transversal et dynamique,
- la définition de la politique patrimoniale de l'établissement en intégrant les politiques et compétences du TCO et les besoins générés
- la gestion et la valorisation de ses actifs.

■ Politique d'achat et relance économique

En 2013, il s'agit de continuer l'effort sur les contrats de travaux en mettant en avant des facilités administratives afin de favoriser l'accès des PME et TPE à la commande publique. Pour ce faire, le TCO souhaite signer avec les acteurs locaux une Small Business Act ayant pour objectifs la réduction des délais au travers de la simplification de la procédure administrative et de la mise en place d'une démarche performancielle des entreprises locales.

*Aider à penser l'avenir du territoire
et concevoir les projets découlant de cette planification stratégique*

MISSION

Les communautés d'agglomération se sont vues doter de missions de réflexion sur le moyen et long termes par le biais d'outils comme le Schéma de Cohérence Territoriale, le Programme Local de l'Habitat.

D'autres missions relevant d'une action d'animation mais aussi de réalisation comme le développement économique ou le tourisme sont confiées en partie au TCO.

Le TCO a bâti dès son origine le cap de son développement et de sa contribution au développement du territoire grâce au projet d'agglomération.

Le TCO n'est pas exclusif sur ces interventions qui recoupent parfois un champ assez large d'acteurs. Ce sont donc à la fois des interventions en compétences propres qui sont mises en œuvre et à la fois des interventions en complémentarités.

L'objectif du pôle territorial est d'aider à penser l'avenir du territoire mais aussi de concevoir les projets découlant de cette planification stratégique.

Une partie des actions opérationnelles du pôle territorial est portée par la direction des investissements quand il s'agit de constructions ou d'infrastructures.

Les directions du pôle territorial sont également amenées à travailler étroitement avec les directions du pôle services publics afin de projeter un développement raisonnable et raisonné du territoire.

EFFECTIF

60 personnes dont :
- 12 à l'économie insertion
- 13 à l'aménagement, planification et prospective
- 35 à l'animation et la valorisation du territoire

FAIT MARQUANT 2012

Préparation du Programme Opérationnel Européen 2014 - 2020

Le dossier Ecocité a fait l'objet en 2012 d'un transfert de portage au profit de la nouvelle DGA Ecocité.

Dans la perspective de la nouvelle programmation des fonds européens, POE 2014 – 2020, une démarche de partage de connaissance et le lancement d'une assistance à la préparation de la programmation a été engagée.

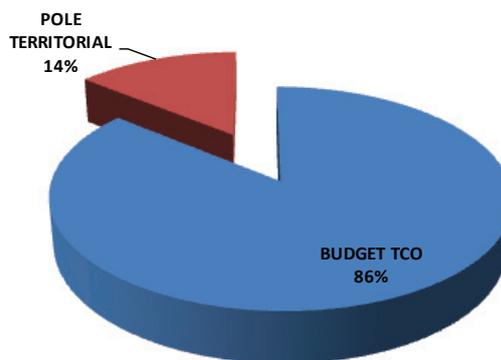
Cette assistance permettra au territoire de l'ouest de se positionner le plus favorablement possible dans le cadre des négociations à venir.

Au-delà de ces dossiers en portage direct, l'ensemble du pôle développement territorial a assuré la tenue de 20 groupes de travail et 19 commissions d'élus.

Ces réunions préparatoires ont abouti à la présentation de 94 rapports en bureau communautaire et 14 en conseil communautaire.

BUDGET

21 M€ :



CHIFFRES-CLES 2012

Economie et insertion

5 ha supplémentaires en travaux sur Ecoparc
 37 porteurs de projets accueillis
 1 bail à construction signé, 6 affectation et 5 lots en attente d'attribution
 EN insertion : 12 chantiers financés pour 150 emplois
 400 entrées dans le PLIE

Aménagement planification et prospective

Adoption PLH : 60 – 40 et 18 000 logements

Valorisation et animation du territoire

Fréquentation des cyberbase® : 11 000 usagers actifs
 6,2 ha de sites de loisirs livrés et gérés : aménagement du littoral Sud de Saint-Leu, Camping intercommunal...

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Réalisations du Pôle Développement Territorial en 2012

en k€	recettes d'investissement	dépenses d'investissement	recettes de fonctionnement	dépenses de fonctionnement
pôle développement territorial	1 225	17 928	1 339	3 037
Total réalisations TCO	31 625	28 916	124 637	117 652
poids du pôle dans le budget total du TCO	4%	62%	1%	3%

Pour mémoire: personnel pôle développement territorial = 2 660 k€, soit 27% de la masse salariale du TCO (9 770 k€)

Développement économique Insertion

Participer à la création et au maintien d'emplois durables par le développement de l'activité économique

MISSIONS

- Favoriser l'implantation et la pérennisation des entreprises au sein de Parcs d'activités
- Accompagner la création et le développement d'activités
- Soutenir et développer les filières stratégiques et innovantes
- Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion

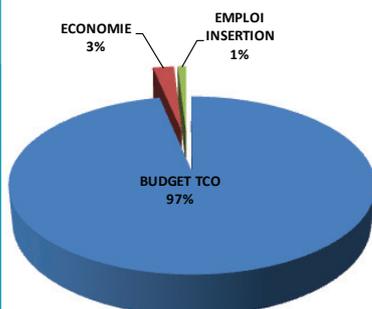
EFFECTIF

- 12 personnes :
- 4 au service emploi insertion (dont 1 CAE trajectoire)
 - 4 au service accueil aux entreprises et développement de filières
 - 2 au service aménagement des espaces économiques
 - 1 directrice + 1 assistante à la direction

L'équipe opérationnelle de la direction est complétée par un gardien des nouveaux locaux de la direction et d'un agent d'entretien.

BUDGET

5922 K€ dont :
Economie (accueil aux entreprises et développement des filières) : 4 475 K€
Emploi et insertion : 1 447 k€



FAITS MARQUANTS 2012

Elaboration d'une stratégie de développement économique

L'année 2012 a été mise à profit pour faire le bilan des réalisations engagées dans le domaine économique par le TCO et mener la réflexion en termes d'enjeux de développement sur le territoire.

Des séminaires, visites d'agglomérations et ateliers de travail avec des acteurs économiques ont confirmé la nécessité, au-delà de la production de foncier aménagé, de travailler sur l'animation des entreprises, le déve-

loppement de filières stratégiques, la recherche et développement, la formation pour agir et innover en faveur du développement économique.

L'arrivée d'un chargé de mission courant 2012, a permis d'avancer sur le lancement de deux études « filières » qui viendront consolider ces orientations par des plans d'actions opérationnels.

Favoriser l'implantation et la pérennisation des entreprises au sein de Parcs d'activités

Proposer une offre adaptée aux besoins des entreprises

Aménagement de parcs d'activités

Après une première tranche de 3,5 ha puis 2 ha de l'Ecoparc du Port livrée en 2011, les travaux se sont poursuivis sur une deuxième tranche de 6 ha de parcelles à destination des entreprises.

L'étude pré-opérationnelle d'aménagement de 60 hectares sur le secteur Henri Cornu, Saint-Paul, a déterminé la faisabilité d'une première tranche de travaux de viabilisation à engager pour aménager une dizaine d'ha de foncier industriel dès 2013/2014 et une livraison en 2015. La consultation des études de maîtrise d'œuvre a été lancée.

Les études de réalisation des dossiers de déclaration d'utilité publique de 3 zones d'activités artisanales dans les hauts, menées en 2012, ont établi la faisabilité pour 2 premières zones : extension de la zone Bras Montvert et Saline entrée de bourg.

ZOOM Ecoparc

3,5 ha livrés en 2005, 2 d'hectares livrés en 2011, 5 ha en travaux en 2012 (livraison 2013) soit au total 14 lots en commercialisation par des baux à construction sur 10,5 ha, à destination des entreprises industrielles et artisanales.



Accompagner la création et le développement d'activités

↳ L'étude de faisabilité de nouvelles zones artisanales sur le Port s'est conclue par l'acquisition d'une assiette foncière et la validation d'une cession d'un bail à construction à ACTISEM, filiale de la SEMADER en vue de la réalisation de l'extension du village artisanal des Mascareignes sur la Commune du Port (études opérationnelles 2013, travaux et livraison 2014/2015).

► *Accompagnement des entreprises à leur installation*

Les entreprises qui finalisent leur dossier d'implantation bénéficient d'un suivi par le TCO si la zone est en régie, ou par le concessionnaire pour la meilleure adéquation entre les besoins de l'entreprise et l'aménagement de la zone.

► *Commercialisation des parcs d'activités*

La commercialisation a porté essentiellement sur les ateliers de Vue Belle et Bras Montvert (6 réattributions suite au départ d'entreprises) ainsi que sur les pré affectations Eco parc, zone en cours d'aménagement opérationnel.

■ *Proposer un cadre de vie agréable et durable*

Mise en application du guide paysager, charte à destination des communes en charge de la mise en œuvre des PLU, les aménageurs qui réalisent les parcs d'activité et des entreprises qui s'y installent.

ZOOM

La Sodiac utilise la charte du Guide paysager pour l'aménagement de l'Ecoparc, au Port.

■ *Accueillir les porteurs de projets économiques*

37 nouveaux porteurs de projets économiques ont été accueillis, outre les entreprises déjà en suivi. Parmi les demandes, 4 ont été orientées sur une attribution dans les zones des hauts, 8 pour une instruction sur Eco Parc et 8 sur Henri Cornu. Les 17 autres entreprises ont été réorientées sur d'autres sites ou suivies dans le cadre du développement des filières économiques.

■ *Organiser et renforcer l'animation économique territoriale*

► Réalisation d'actions de promotion économique

Dans l'attente d'un plan d'action en direction des filières qui seront jugées prioritaires pour le territoire, et d'une stratégie d'animation des entreprises, le TCO a continué à soutenir financièrement des manifestations : le salon Flore et Halle et la foire des Mascareignes sur la commune du Port, et le marché de Noël mis en place par l'Association des Producteurs et Transformateurs Fermiers (APTF) de Trois-Bassins.

Soutenir et développer les filières stratégiques et innovantes

■ *Accompagner la structuration des filières spécifiques de l'Ouest*

L'enjeu du développement de filières est de permettre de créer de l'activité et de l'emploi, en allant au-delà de la production de foncier économique.

ZOOM

1 bail à construction signé, 6 affectations validées en attente de finalisation des projets entreprises, 5 lots en attente d'attribution

La consultation a été lancée fin 2012 pour retenir un prestataire chargé d'aider le TCO à définir un plan d'action et les moyens nécessaires au développement de l'activité et des emplois au sein des filières stratégiques du territoire. Démarrage début 2013.

■ *Soutenir et/ou réaliser des actions en faveur des filières*

La première phase de l'étude lancée en 2012 « en vue de la mise en place d'un dispositif intercommunal de soutien aux entreprises exportatrices du TCO » a différencié les types de comportement des entreprises face à l'export et leurs capacités à se mobiliser. L'étude se poursuivra sur le 1er trimestre 2013 sur l'identification des produits et/ou niches qui peuvent être développés à l'export puis les modalités de soutien à mettre en place.

La filière logistique transport a fait l'objet d'une approche particulière, notamment par un stagiaire de l'université accueilli dans la direction. La connaissance des acteurs, leur rôle au sein de la filière, les besoins évoqués, et l'atelier d'échanges entre les acteurs économiques et ceux du grand port maritime ont permis d'identifier les enjeux et les pistes d'action à développer.

ZOOM

Un guide paysager pour l'aménagement des parcs d'activités a été mis en ligne sur le site internet du TCO.

Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion

■ Organiser et renforcer l'animation territoriale des acteurs de l'emploi et l'insertion

- Participation aux démarches et plans d'action de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales (GPECT) organisées par l'Etat dans les domaines du tourisme et des transports.

- Réflexions avec les services de l'Etat sur l'opportunité de développer une démarche de GPECT dans le domaine des métiers de la croissance verte, sur le territoire ouest TCO.

■ Accompagner les publics vers l'emploi

↳ Mise en oeuvre du PLIE : le dispositif bénéficie du financement FSE (fonds social européen) à hauteur de 70 %.

↳ Professionnalisation de publics éloignés de l'emploi par les Ateliers Chantiers d'insertion (financement de l'encadrement technique) portés par les communes ou par le TCO (ACI réparation de vélos)

↳ Impulsion et accompagnement des maîtres d'ouvrage et entreprises pour faciliter l'accès à l'emploi et à la formation : mise en place d'une prestation pour l'intégration de la clause sociale dans la commande publique (TCO/communes/SEM...)

↳ Alternatives à l'insertion : création de son propre emploi

Le groupement AD2R/ coopérative d'emplois Dynamique Services a été retenu pour accompagner des projets à la création d'entreprises des demandeurs d'emploi, pour une durée de 4 ans, avec l'intervention de chargés de mission économique, répartis sur l'ensemble du territoire.

↳ Soutien aux actions favorisant l'insertion et l'emploi

➤ Financement du forum des formations et des métiers pour faciliter l'orientation des élèves des collèges et éviter le décrochage scolaire des jeunes en difficulté.

➤ Financement de la mission de coordination des plateformes de services de proximité situées en zones prioritaires de la politique de la ville, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

ZOOM

Ateliers chantiers d'insertion

12 chantiers financés sur le territoire qui ont porté 150 emplois avec formation et suivi socioprofessionnels.



ZOOM

Forum des métiers

Fréquentation 2012

2 200 élèves
+ 300 parents

83 % d'élèves interrogés a posteriori satisfaits de leur choix d'orientation

LE PLIE EN CHIFFRES

900 personnes en parcours dont 400 nouvelles entrées en 2012

81 personnes sont sorties positives

- 38 CDD > 6 mois
- 14 CDI
- 20 formations qualifiantes
- 9 autres (créations entreprises, contrat alternance, intérim)

168 ont abandonné le dispositif.

La moyenne d'un parcours de participant PLIE pour atteindre une sortie positive est de 23 mois.

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2012 en K€

Economie (accueil aux entreprises et développement des filières)

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010	2011	2012
Etudes diverses	56	-	173	113	93
Aménagt zones d'activités	115	1011	1000	3111	4085
Dépollution site Cambaie	-	3	81	128	-
Avance Trésorerie Zac Env.	-	-	3300	-	1
Divers	-	17	-	20	-
Dépenses d'investissements	171	1031	4554	3372	4178

FONCTIONNEMENT en K€	2008	2009	2010	2011	2012
Subv. aux associations	397	128	98	173	180
Frais de fonctionnement	74	54	87	44	100
Taxe foncière propriétés bâties	-	-	41	-	-
Rembt trop perçu subv.	-	-	41	-	-
Dépenses de fonctionnement	471	182	243	222	297

Emploi et Insertion

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010	2011	2012
Etudes diverses	85	41	-	-	-
Chantiers d'insertion (dont Route H. Delisle)	30	130	-	2	-
Aménagements cyberbase, studio	7	70	6	-	-
Subventions	-	5	-	-	-
Autres	103	-	-	-	-
Dépenses d'investissements	325	246	6	2	-

FONCTIONNEMENT en K€	2008	2009	2010	2011	2012
Plie	-	630	1142	812	1153
Subv. associations	333	397	420	397	243
Chantier insertion (RHD)	-	31	34	-	-
Frais fonctionnement divers	78	90	107	133	51
Dépenses de fonctionnement	411	1162	1703	1370	1447

	2008	2009	2010	2011	2012
FCTVA	142	4	63	11	74
Subv. investissements	68	593	-	58	226
Dépôts & cautionn ^{ts} reçus		16	2	10	10
Rembt avance marchés		-	27	-	-
Recettes d'investissements	222	613	92	79	310

	2008	2009	2010	2011	2012
Loyers zones d'activités	56	156	210	199	207
Divers	-	7	3	1	-
Recettes de fonctionnement	56	163	213	200	207

	2008	2009	2010	2011	2012
FCTVA	7	48	7	-	-
Autres investissements	137	-	12	-	-
Recettes d'investissements	144	48	19	-	-

	2008	2009	2010	2011	2012
Subv. Etat	-	-	51	-	367
Rembt ^t Subv.	-	10	6	14	6
FSE	-	-	-	-	932
Recettes de fonctionnement	-	10	57	14	1305

PERSPECTIVES 2013

■ Aménager des espaces économiques

Poursuite ou lancement d'opérations :

- *Eco Parc du Port* : livraison de la troisième phase de viabilisation (5 ha) et commercialisation des parcelles. Lancement des études pour l'extension sud ouest de la ZAC sur 3 ha.

- *Zone Henri Cornu à Cambaie Saint-Paul* : réalisation des études de maîtrise d'œuvre pour la viabilisation d'une dizaine d'hectares de foncier économique. Lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la faisabilité d'une décharge de classe III dans les anciennes carrières situées dans le périmètre de la zone.

- *Zones artisanales des Hauts* : Finalisation des dossiers de déclaration d'utilité publique en vue de la réalisation des zones de la Saline entrée de Bourg, du Guillaume et de l'extension de Bras Montvert à Trois-Bassins. Négociation foncière amiable en parallèle sur La Saline et Trois-Bassins. Etude de programmation complémentaire sur la zone de la Saline.

- Extension du village artisanal des Mascareignes, le Port : Cession d'un bail à construction à ACTISEM, filiale de la SEMADER. Etudes de maîtrise d'œuvre et lancement des travaux 2013 pour une livraison 2014/2015.

- Mise en place d'une démarche d'évaluation a posteriori pour analyser les impacts de la charte paysages d'activité.

■ Accueillir les porteurs de projets

- Actions pour améliorer la connaissance du tissu économique de l'Ouest création de la bourse des locaux, fiches signalétiques entreprises ...

■ Organiser et renforcer l'animation économique territoriale

- Inscription de la démarche dans une logique de filière avec l'élaboration de plan d'actions pour la promotion et l'animation économiques.

- Mise en place des dispositifs d'accompagnement orientés vers les entreprises (ateliers économiques, informations, échanges...).

■ Accompagner la structuration des filières

- Réalisation de l'étude pour la définition des filières stratégiques pour le territoire, poursuite et validation d'un plan d'action.

- Finalisation de l'étude « export », validation d'un plan d'action, démarrage des actions.

■ Accompagner les publics à l'emploi

- Poursuite de l'accompagnement via les dispositifs PLIE et CUCS. Renouvellement et négociation du nouveau protocole PLIE 2014-2020

- Poursuite et consolidation des actions leviers pour l'emploi : clause d'insertion dans les marchés publics, chantiers d'insertion, accompagnement à la création d'activité.

OBJECTIFS

Clause d'insertion

30 marchés « clausés »
15 000 h d'insertion la 1^{ère} année
et 70 marchés avec 45 000 h
d'insertion minimum en année 2

OBJECTIF ANNUEL

Création d'activités

500 personnes à accueillir
300 porteurs à accompagner
100 entreprises à créer
30 entreprises placées en
coopératives et/ou cou-
veuses
100 suivis post création

Aménagement, Planification et Prospective

Renforcer l'attractivité d'un territoire durable et favoriser la mixité sociale en offrant un logement pour tous

MISSION

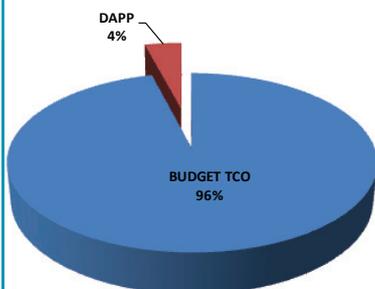
- Concevoir un aménagement cohérent et durable du territoire ;
- Anticiper les mutations du territoire ;
- Contribuer à la mise en œuvre de parcours résidentiels cohérents et progressifs (18 000 logements) ;
- Garantir et améliorer le niveau de confort du parc existant.

EFFECTIF

13 personnes :
4 au service planification (la responsabilité du service est portée par la directrice)
4 au service SIG
1 au service gestion des fonds de concours et régime d'aide
1 directrice + 3 assistantes de direction.

BUDGET

6 351 K€ dont :
Fonctionnement : 358 K€
Investissement : 5 993 K€



FAITS MARQUANTS 2012

Mise en oeuvre d'un partenariat étroit avec l'Etat sur la thématique de l'habitat indigne

- Définition des missions et de l'organisation de l'équipe PILHI
- Relance de la Commission Locale de l'Eau de l'Ouest (CLEO) pour la révision du SAGE
- Adoption du PLH intercommunal 2011-2016
- Mise en enquête publique du SCOT de septembre à octobre 2012



Concevoir un aménagement cohérent et durable du territoire

■ Préserver les grands équilibres urbains, naturels et agricoles du territoire

Le rôle de la Direction consiste à disposer d'une stratégie d'anticipation sur les grands enjeux du territoire de développement durable : enjeu environnemental (contrainte des ressources naturelles, problématique de la gestion et maîtrise des milieux), enjeu urbain, enjeu économique et social.

L'année 2012 a été fortement marquée par la concertation autour du SCOT, de la production du bilan du SAGE (qualitatif et quantitatif) et le début de la définition de la stratégie de gestion (axes, chantiers prioritaires...).

De même, les logiques partenariales et de dialogue avec les acteurs de territoire (communes, institutions; Parc National, Réserve Marine) ont été développées : réunion Commission Locale de l'Eau, convention avec la Chambre d'Agriculture pour élaboration d'une charte rurale intercommunale...

■ Mettre en oeuvre l'armature urbaine du SCOT

La deuxième mission consiste à jouer le rôle de relais (risques maîtrisés, cohérence SCOT) entre les documents de planification inférieurs et supérieurs. Cette mission se traduit par la participation aux réunions des personnes publiques associées des documents de planification inférieurs (PLU, PDU, PLH...) et supérieurs (Schéma d'Aménagement Régional, Schéma Régional des Infrastructures et des Transports, Schéma Régional du Climat, de l'Air et

ZOOM

Une démarche partenariale forte avec les acteurs de territoire a été engagée sur le volet environnemental avec : Réserve Marine, Parc National, Réserve naturelle de l'Etang, Chambre d'Agriculture...



de l'Energie...) et études de programmation de ZAC (Renaissance 3, Cœur de ville, Bois de Nèfles...).

Le volet "études" permet la déclinaison des documents stratégiques en enjeux pré-opérationnels pour faciliter la prise en main par les maîtres d'ouvrage :

- Démarrage des études sectorielles d'aménagement :

↳ Février : lancement des études urbaines sur les pôles secondaires du SAR/SCOT ;

↳ En mai et juin lancement des études pour le développement et l'aménagement touristique du centre-ville et des territoires des hauts de Saint-Leu.

Anticiper les mutations du territoire

■ **Développer la prospective territoriale**
2012 a permis le démarrage des échanges sur deux programmes de recherche :

↳ DESCARTES avec le CIRAD : modélisation de l'évolution du territoire à 50 ans

↳ GIML : mesure d'impacts des intrants sur les milieux marins.

Contribuer à la mise en œuvre de parcours résidentiels cohérents et progressifs

■ **Renforcer l'offre locative sociale**

Le régime d'aides adossé au PLH a été adopté en mars 2012. Des mesures ont été proposées afin d'atteindre les objectifs qualitatifs et quantitatifs en matière de logement social. L'action foncière et l'aménagement constituent l'axe principal d'intervention retenue.

Ainsi 2 opérations d'aménagement ont pu bénéficier d'un soutien du TCO au titre du PLH 2 :

↳ à hauteur de 978 077 € pour la ZAC Rivière des Galets (SEDRE),

↳ à hauteur de 236 703 € pour Tournant Karly à Saint-Paul (SIDR).

2 opérations de la SEDRE sur Saint-Paul, pour lesquelles le TCO a participé à hauteur de 10 000 € par logement au titre du PLH 1 ont été livrées :

↳ en septembre pour l'opération 36 LLTS à Tan Rouge,

↳ en décembre pour l'opération 30 LLTS les terrasses de Bois Rouge.

ZOOM

Finalisation des études sur le commerce : expertise sur les orientations commerciales du SCOT, convention de partenariat CCIR pour la création d'un Observatoire Commercial.



ZOOM

Adoption du Programme Local de l'Habitat 2011-2016 en Conseil Communautaire du 12 Mars 2012. Il fixe un objectif de production de 18 000 logements diversifiés sur 6 ans avec une répartition social/aidé à 60 % et libre à 40 %.

Garantir et améliorer le niveau de confort du parc existant

■ **Lutter contre l'habitat indigne**

La convention cadre tripartite entre les communes, le TCO et l'Etat pour le financement de l'équipe de suivi/animation nécessaire à la mise œuvre du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) a été validée.

■ **Système d'Information Géographique (SIG)**

Dans un contexte financier contraint, l'année a été marquée par la remise à plat et la rationalisation des contrats passés avec l'éditeur du logiciel SIG de la collectivité. Cela a permis au TCO de réaliser des économies substantielles.

L'accent a été mis aussi sur la refonte intégrale du système d'information géographique pour garantir la sécurité et la fiabilité de celui-ci, ceci afin de prendre en compte les avancées technologiques récentes et de permettre à la collectivité de se projeter à l'externe. De plus, l'architecture des données a été repensée afin de répondre avec une plus grande efficacité aux besoins grandissants.

En parallèle, le service a poursuivi l'effort en termes de production cartographique afin de maintenir la qualité de services en matière d'analyses territoriales pour le compte des directions et a notamment œuvré sur la thématique du SCOT.

ZOOM PILHI

L'équipe qui constitue l'ingénierie de soutien permanent aux communes est financée à hauteur 80 % par l'Etat et de 20% par le TCO.

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2012 en K€

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010	2011	2012		2008	2009	2010	2011	2012
Etudes diverses	435	327	167	396	600	FCTVA	43	280	3	19	-
Logiciels SIG	81	-	2	-	9	Participations	50	-	-	-	-
Subv d'équipements versées	2010	2285	3368	3994	2600	Subventions investissements	120	496	13	-	50
Autres dépenses	1763	131	26	7	26						
Acquisitions foncières	-	-	-	-	2750						
Dépenses d'investissements	4289	2743	3563	4397	5993	Recettes d'investissements	213	776	16	19	50
FOUNCTIONEMENT en K€	2008	2009	2010	2011	2012		2008	2009	2010	2011	2012
Frais de fonctionnement divers	42	120	184	228	278	Redevances	-	-	28	4	4
Subventions associations	130	125	170	85	80	Cession parcelle Savanna	-	-	-	400	164
Dépenses de fonctionnement	172	245	354	313	358	Recettes de fonctionnement	-	-	28	404	168

PERSPECTIVES 2013

↳ Approbation du SCOT, signature de la charte rurale ;

↳ Ecriture du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable, du Règlement du SAGE Ouest et lancement de la procédure d'approbation (enquête publique) ;

↳ Continuité des études sur les Hauts (sur les autres communes), Mafate et le triangle agricole de l'Ecocité ; Préparation d'une étude sur le mode et le désir d'habiter dans l'Ouest ;

↳ Préparation de la convention-cadre entre le TCO et l'EPFR pour 2014-2018 ;

↳ Signatures de conventions DESCARTES et GIML en 2013 ;

↳ Poursuite des investigations hydrogéologiques sur la plaine de Cambaie (Implantation de 5 piézomètres) ;

↳ 1ère évaluation du PLH 2 ;

↳ Lancement de la mission d'accompagnement pour la mise en place de l'observatoire de l'habitat (acquisition et consolidations des données du logement) ;

↳ Prise de compétence sur les garanties d'emprunts pour les LLTS et les prêts locatifs sociaux et nouveau régime d'aide ;

↳ Recrutement d'un Coordonnateur et de 3 chargés d'opération (Equipe PILHI) ;

↳ Renforcement de l'équipe SIG et déploiement du portail géographique interne ;

↳ Déploiement et marketing sur les services proposés par le SIG.

Valorisation et animation du territoire

Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire

MISSION

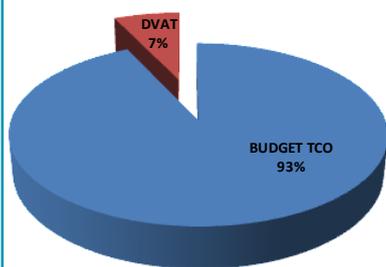
- Démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'Ouest un foyer artistique et culturel de référence,
- Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire,
- Développer les conditions de pratique des activités sportives de pleine nature,
- Favoriser l'accès aux savoirs à travers l'appropriation d'internet et des TIC.

EFFECTIF

35 personnes :
Service aménagement : 3 chefs de projet et 1 assistante ;
Service animation territoriale : 1 responsable culturelle, 3 animateurs, 2 assistantes, 23 animateurs cyber-base® ;
1 directrice et 1 assistante.

BUDGET

9 657 K€ dont :
Tourisme : 6817 k€
Culture : 2569 k€
Sports et loisirs : 271 k€



FAITS MARQUANTS 2012

Ouverture du Camping Ermitage Lagon

Après 9 mois de travaux, le camping intercommunal Ermitage Lagon a été inauguré le 19 décembre 2012. Cet équipement touristique met à la disposition de la population réunionnaise et touristique 106 emplacements, dont 20 équipés de tentes Safari avec lits, tables, chaises, vaisselles. Desservis en électricité, ces emplacements sont aussi accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le camping propose par ailleurs des espaces de pique nique, de loisirs, snack bar, épicerie, mini club enfants, ...



Inauguration des aménagements du littoral Sud de Saint-Leu

Dans le cadre du sentier littoral, cet aménagement contrôle la place de la voiture pour favoriser les activités en toute sérénité.

La première tranche des travaux a permis la création d'une zone de loisirs en arrière plage et à proximité du four à chaux. Jeux d'eau, beach soccer, beach volley, pétanque, promenade ; sportifs et familles sont bienvenus !



Démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'Ouest un foyer artistique et culturel de référence

■ Encourager et accompagner les projets artistiques et culturels qui irriguent d'Ouest

- « Békali ! » : A travers ce dispositif, financé par le TCO, les trois salles de l'Ouest (Kabardock, Léspas et Le Séchoir) ont mis à la disposition de deux compagnies - Cie Morphose et Cie Cirquons Flex - des moyens pour leur création. Par ailleurs, d'autres compagnies et associations culturelles ont obtenu le soutien direct du TCO pour leur création et/ou leur diffusion.

- Décentralisation de spectacles, ateliers de pratiques artistiques et résidences d'artistes :

Les trois salles (Kabardock, Léspas et Le Séchoir) ont été les opérateurs privilégiés du TCO pour la décentralisation de leur programmation auprès de publics n'ayant pas un accès aisé à la culture. Plusieurs dizaines de spectacles issus des festivals majeurs (Toto Total, Total Jazz, Leu Tempo, Danse péi, Opus Pocus, Tam Tam, Danses et docks) ont été décentralisés dans les hauts du territoire et dans les quartiers les moins favorisés. Dans l'attente de l'école d'enseignements artistiques, le TCO a fait le choix de soutenir fortement les associations qui ont dispensé des cours ou des ateliers de danse, de musique et de théâtre.

■ Proposer une offre d'enseignement aux arts de la scène et aux arts plastiques

- Elaboration et mise en œuvre d'un *projet pédagogique (Politique d'enseignements artistiques)*
- Réhabilitation des annexes de Trois-Bassins en *Ateliers artistiques*
- Réflexions sur l'*avenir du « grand site culturel »* du TCO à Trois-Bassins
- Etudes de conception du *siège de la Politique d'enseignements artistiques et Antenne pédagogique à Plateau Caillou*
- Recherche de financements pour les projets de construction

Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire

■ Créer des équipements de loisirs

- Gestion du *camping Ermitage Lagon*
- *Complexe de Dos d'Ane* : En 2012, le jury a retenu les candidats autorisés à concourir, puis le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre du centre sportif.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a également affiné les études de conception du projet en remettant, en décembre 2012, son rendu APS (Avant Projet Sommaire).

L'année 2012 aura donné lieu à une large concertation avec les partenaires techniques du projet et le Conseil de Quartier.

- Zénith :

- Validation des phases APS et APD.
- Lancement de la consultation pour les travaux.
- Etudes réglementaires.
- Dossiers de financement.

■ Ouvrir de nouveaux sites de loisirs en valorisant le patrimoine naturel

- Aménagement du *littoral Sud Saint-Leu*
- Réhabilitation du *four à chaux*
- *Sentier Littoral en forêt domaniale de Saint-Paul* : L'année 2012 aura montré les limites du partenariat avec l'ONF (co-maîtrise d'ouvrage) en ce qui concerne la conception du sentier littoral en forêt domaniale. Seules les missions (éclairage public, conception d'éléments bâtis) externalisées à des cabinets d'étude et d'architecte ont fait l'objet d'un avancement significatif, les études programmées en régie ONF n'ayant, pour leur part, pas été menées.

Néanmoins, fin 2012, l'ONF et le TCO se sont entendus à externaliser l'ensemble des études relatives au projet. Une consultation de maîtrise d'œuvre sur génie civil, mobilier et signalétique a ainsi été engagée.

- Gestion de la *Pointe de Trois-Bassins*

LA CULTURE EN CHIFFRES

- Soutien des pratiques artistiques auprès de 9 associations en danse, musique, arts de la scène, etc...,
- 13 projets associatifs en décentralisation sur l'ensemble du territoire,
- Soutien à la diffusion et au projet « Békali ! ».



LE SPORT EN CHIFFRES

43 100 € alloués au financement des manifestations sportives d'intérêt communautaire

5 événements soutenus,
25 associations touchées,
1 200 participants



■ Renforcer la vocation d'accueil touristique du territoire

- *Signalisation touristique Route HDL* : dans la continuité des études de maîtrise d'œuvre, le TCO a finalisé, en 2012, les travaux de pose de la signalétique touristique Hubert Delisle.

- Transfert de la *gestion des trois ports de plaisance de la côte ouest*

►Création du Grand Port Maritime de La Réunion, établissement public portuaire, qui modifie le mode de gestion du port de la Pointe des Galets en le transférant à une collectivité (commune ou intercommunalité).

►Organisation d'une mission en métropole (janvier 2012) pour étudier les différents modes de gestion des ports, appréhender les organisations pour une gestion plus efficace, et faire le point sur les services offerts aux plaisanciers.

►Rencontre des gestionnaires des 3 ports de plaisance (approche technique).

►Avis de principe favorable de la CCP (novembre 2012) pour transférer au TCO la compétence « gestion des ports de plaisance ».

■ Organiser l'aménagement du littoral de Trois-Bassins

- *Programmation urbaine sur le littoral de Trois-Bassins (ZALM)*

Développer les conditions de pratique des activités sportives de pleine nature

■ Offrir des lieux de pratique d'activités physiques en milieu naturel

- *Aménagement de sites d'escalade* :

►Trois sites d'escalade ont été déclarés d'intérêt communautaire ;

►Versement d'une subvention de 20 946 € au CRFFME de La Réunion (Comité Régional de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade) pour la mise aux normes des voies :

- o Enlèvement des ancrages défectueux et mise en place d'ancrages homologués,
- o Nettoyage et purges des hauts de falaises,
- o Nettoyage et aplanissement du sol en pied de falaise,
- o Extension et création de nouvelles voies à la Ravine de Trois-Bassins,
- o Extension des voies sur la rive droite, création d'un site de bloc et plantation d'arbres sur le site de la Ravine des Colimaçons,

o Création du secteur « Pinocchio » dans les rampes de Plateau Caillou,

o Expertise, contrôle et vérification par le CRFFME,

o Concertation avec les associations Nature et Découverte, Partage, 7 à l'Ouest et Montagne Réunion.

- *Aménagement de sites de pratique de sports de pleine nature* : le groupe de travail sport a validé, fin 2012, le principe d'aménagement de 5 sites communautaires de pratiques sportives en milieu naturel (Savane de Plateau Caillou, Grand Stella, Dos d'Ane, littoral de Trois-Bassins, Bellemène, Gorges du Bernica, Berges de la Rivière des Galets)

■ Soutenir les pratiques de sports de pleine nature

- *Soutien aux projets sportifs*

- Création et mise œuvre du concept « Cap à l'Ouest » :

►Assistance à la programmation, mise en place d'un visuel et déclinaison graphique.

►Mise en place d'un village au Maïdo permettant de mettre en valeur les acteurs locaux de l'ouest.

►Mise en place d'un temps d'échanges favorisant une mise en réseau des acteurs.

►Organisation d'une soirée de valorisation des acteurs associatifs, sportifs, touristiques et administratifs, des bénévoles, des élus, et des récompensés des trails.

►Financement de l'association « Tipa Tipa » pour la mise en place de deux trails.



- *Projet de coopération « Green Corridor » :*

►Accueil de trois sudafricains de la Municipalité de Durban et du Green Corridor Project lors du « Raid'Av 974 » ;

►Expertise technique pour le compte du projet sur la *faisabilité de l'activité parapente* le long des rivières Umgeni (Durban) ;

►Suivi de la mise en place de la *formation des stagiaires guides de randonnées* ;

►Suivi de la réalisation de *pistes de randonnées pédestres et VTT* à *Isthumba et Inanda (Durban)* ;

►Réalisation de *levés GPS des sentiers* afin de quantifier, répertorier et planifier les aménagements nécessaires.

- *Projet de course internationale dans l'océan Indien entre La Réunion, Maurice et Madagascar, avec des voiliers habitables, intitulée « Triangle des Iles Vanilles » :*

►Réalisation d'une *étude de faisabilité* (technique, juridique, financière) pour l'organisation de l'événement et la programmation à terre d'actions de loisirs et de manifestations visant à améliorer la notoriété et la fréquentation du littoral dans un contexte économique difficile.

►Etude notifiée, en mai 2012, au Club Nautique Portoï :

- . Course réalisable et viable
- . Budget estimé à 500 000 € (subventions publiques, sponsors privés)
- . Programmation pour août 2014.



Favoriser l'accès aux savoirs à travers l'appropriation d'Internet et des T.I.C

■ Sensibiliser, initier et accompagner à la pratique d'Internet et des TIC au sein des espaces de proximité

- « *Cyber-Solid'R* » : apporter une sensibilisation et initiation des outils multimédias auprès de publics en difficulté ou « empêchés » : centre de détention, milieu hospitalier, foyer d'accueil, maison de retraite, ...

- « *8 ans Cyber-base®* » : en l'honneur des 8 ans des Cyber-base® du TCO, divers stands ont été mis en place au siège, pour faire découvrir les activités Cyber-base® aux agents et élus.

- *Partenariat avec le Conseil Général* : des initiations informatiques ont été offertes aux assistantes familiales des cinq communes du territoire, leur permettant d'accroître les liens entre elles et leurs enfants en garde.

- « *NTIC en vacances* » : évènementiels dédiés aux enfants de centres de loisirs de Trois-Bassins, visant à leur faire découvrir les différentes possibilités des outils informatiques et multimédias.

- Plate-formes de services de Saint-Leu : offrir un accès à Internet et à son apprentissage, ainsi qu'un accompagnement sur l'e-administration à la population fréquentant ces structures.

- Bibliothèques annexes à Saint-Paul : apporter une initiation à l'outil informatique, ainsi qu'un accès à Internet aux publics de ces structures.

- 7 évènementiels (*fête de l'Internet, soirée conte, jeux en réseau, développement durable, ...*) co-organisés entre la médiathèque Héva et la Cyber-base® de La Possession.

- *Projet ti'blog* : interventions dans différents quartiers du Port afin d'accompagner des groupes de jeunes à valoriser leurs quartiers sur Internet.

■ Assurer la promotion et le développement des TIC

- Elaboration de projets partenariaux
- Actions de communication / évènementiel

- Plan d'action Cyber-base®

- Etude d'une réorganisation du service Cyber-base®

- Publication d'un dossier de consultation des entreprises, pour le marché de renouvellement du parc informatique des Cyber-base®.



LES ESPACES CYBER-BASE® EN CHIFFRES

11 000 usagers actifs.
Environ 2 000 nouveaux inscrits par an.

20 conventions de partenariat avec des associations et institutions publiques.

+ de 1000 ateliers avec 2400 participants



ZOOM Cyber –Solid'R

- 10 jours d'activités,
- 161 personnes touchées,
- 18 animateurs mobilisés,
- 4 partenariats consolidés (Etablissement Public de Santé Mentale, ALEFPA, CCAS et Institut Robert Debré),
- 1 partenariat pérenne créé : Centre de détention du Port.

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2012 en K€

Culture

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009*	2010*	2011	2012
Etudes diverses	-	1	1	-	71
Zénith	-	-	-	-	1371
Dépenses d'investissements	-	1	1	-	1442
FONCTIONNEMENT en K€	2008	2009*	2010*	2011	2012
Subv. aux associations	113	371	538	951	1087
Frais de fonctionnement	2	3	3	13	40
Dépenses de fonctionnement	115	374	541	964	1127

Tourisme

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010	2011	2012
Etudes diverses	-	84	173	-	-
Autres dépenses	-	17	-	4	-
Aménagements Littoral sud St Leu	-	22	36	82	1872
Signalisation touristique	-	-	18	25	213
Aménagements Littoral Trois-Bassins	-	-	339	23	73
Aménagement RHD	-	141	262	660	42
Réalisation camping intercommunal	-	79	181	185	4012
Dépenses d'investissements	-	343	1009	980	6212
FONCTIONNEMENT en K€	2008	2009	2010	2011	2012
Camping	-	-	319	354	176
Subv. associations	-	292	299	374	371
Frais fonctionnement	78	90	107	133	51
Dépenses de fonctionnement	-	311	634	738	605

Sports - Loisirs

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010	2011	2012
Etudes diverses	-	-	14	-	-
Complexe sportif Dos d'Âne	-	-	8	35	103
Dépenses d'investissements	-	-	22	35	103
FONCTIONNEMENT en K€	2008	2009*	2010*	2011	2012
Subv. associations	6	4	47	24	64
Frais fonctionnement	6	6	6	14	104
Dépenses de fonctionnement	12	10	53	38	168

	2008	2009*	2010*	2011	2012
FCTVA	-	-	-	-	-
Recettes d'investissements	-	-	-	-	-

	2008	2009*	2010*	2011	2012
Recettes de fonctionnement	-	-	-	-	-

	2008	2009	2010	2011	2012
FCTVA	-	-	63	149	43
Subv. d'investissements	-	10	4	343	822

	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes d'investissements	-	10	67	492	865
	2008	2009	2010	2011	2012
Régie Camping	-	-	33	48	7
Pénalités marchés	-	-	16	-	8
Rembt associations	-	21	17	-	15
Recettes de fonctionnement	-	21	66	48	30

	2008	2009	2010	2011	2012
FCTVA	-	-	-	-	-
Recettes d'investissements	-	-	-	-	-

	2008	2009*	2010*	2011	2012
Dégrèvement Taxe Foncière	-	-	1	-	2
Recettes de fonctionnement	-	-	1	-	2

* données financières «culture et sport» confondues

PERSPECTIVES 2013

■ Aménagements des sites touristiques

Littoral de Trois-Bassins :

- Mener à son terme l'étude de programmation urbaine
- Informer et communiquer sur ce projet avec la population
- Anticiper les répartitions de maîtrise d'ouvrage

Camping Ermitage Lagon :

- Partenariat avec la CAF : Signature de la convention financière relative aux aides aux temps libres familles/enfants entre la CAF et le gestionnaire du camping (SPL Tamarun).

- Réalisation de l'audit pour obtenir le classement de l'équipement en 3 étoiles.
- #### Gestion de la Pointe de Trois-Bassins (Nord) :

Le Conservatoire du Littoral a délégué au TCO l'aménagement et la gestion de la Pointe de Trois-Bassins. La valorisation de ce site, inauguré en avril 2011, a consisté en une opération de restructuration des infrastructures existantes et d'aménagements paysagers au profit des usagers du site et des visiteurs (locaux, touristes).

Depuis, la collectivité assure en régie l'entretien de cet espace naturel (recrutement de deux personnes). Le changement de statut de Tamarun incite les élus communautaires à confier la gestion de ce site à la SPL Tamarun, sous la forme d'un contrat de prestations intégrées, au regard notamment de son expérience en matière d'entretien d'espaces publics et naturels.

Sentier littoral Ouest :

Littoral Portoïis : Conduite d'une étude de faisabilité sur l'aménagement de la rive droite de la Rivière des Galets.

Aménagement du littoral Sud de St-Leu (2^{ème} tranche) :

Réhabilitation des bâtiments du four à chaux :

- Marché de travaux : Appel d'offres lancé en mai 2013 et début des travaux en septembre 2013 pour une durée de 6 mois.
- Etude de définition du projet "muséographique" du Four à Chaux.
- Réflexion sur l'exploitation et l'entretien des bâtiments.
- Etude et marché pour la réalisation d'un skate-park.

Sentier littoral en forêt domaniale de St-Paul : réalisation des études de maîtrise d'oeuvre et consultation des entreprises.

Aménagement de la Pointe au sel : réflexions en partenariat avec le Conservatoire National du Littoral.

Gestion des ports de plaisance de la côte Ouest :

- Etude sur le potentiel de développement et le transfert des 3 ports communaux au TCO :

➤ Déclaration d'intérêt communautaire des 3 ports de plaisance et prise de compétence courant 2013.

➤ Lancement d'une étude financière, juridique et organisationnelle pour la gestion future des ports : élaboration du business plan de l'activité plaisance et de la stratégie de développement économique des 3 ports, délimitation des périmètres portuaires et, définition du mode de gestion et du statut de la future autorité portuaire.

Signalisation touristique : Finalisation du projet de signalisation, formalisation des autorisations foncières avec les propriétaires, piquetage et pose des panneaux.

■ Politique culturelle

Politique d'enseignements artistiques :

- Mettre en œuvre le projet avec une 1^{ère} offre en septembre 2013, puis un déploiement plus large en septembre 2014.

- Créer une structure (Régie autonome personnalisée) et recruter une équipe dédiée (1 directeur, 1 administrateur, 3 référents pédagogiques a minima).

- Lancer les études de maîtrise d'œuvre et les consultations de travaux pour l'équipement prévu à Plateau Caillou (DIP).

- Réaliser les travaux de réhabilitation des Ateliers artistiques à Trois-Bassins et préparer les modalités de fonctionnement du site pour un démarrage en septembre 2013.

- Monter le dossier de demande de subvention LEADER pour mieux cofinancer les investissements liés aux Ateliers artistiques de Trois-Bassins.

- Mener la réflexion sur le « grand site culturel » à Trois-Bassins.

Soutien aux structures de diffusion artistique :

Conception d'un plan de communication sur la politique culturelle du TCO

Accompagnement de projets artistiques et culturels - Décentralisation via le dispositif « békali ! ».

Décentralisation par le soutien aux festivals majeurs du territoire

Zénith de La Réunion : lancement et notification des marchés de travaux.

■ Aménagement et équipements sportifs

- Programmation de l'aménagement de sites de pleine nature sur le territoire

- Complexe sportif de Dos-d'Ane : finaliser les études de conception, consulter les entreprises de travaux et lancer la réflexion sur le mode de gestion du site

- Falaises d'escalade d'intérêt communautaire : travaux d'aménagement en pied de falaise.

■ Animation du territoire

- Organisation de la 3^{ème} édition de « Cap à l'Ouest » avec une ouverture sur les sports nautiques :

➤ Soutien au projet « Cap au Large » de la Base Nautique des Mascareignes ;

➤ Soutien à l'association « Tipa Tipa » pour la mise en place des *trail et semi trail du Grand Ouest*.

- Projet de coopération « Green Corridor » : consolidation des jumelages entre les événementiels de Durban et du territoire.

- Mettre en place des responsables de site sur les Cyber-base® afin de construire un projet de service global et des projets d'équipe en concordance avec les besoins de la population :

➤ Concrétiser les partenariats commencés lors de l'action Cyber-Solid'R : centre pénitencier du Port, Hôpital Gabriel Martin, Etablissement Public de Santé Mentale de La Réunion.

➤ Structurer la gestion de l'activité Cyber-base® en réalisant un outil de suivi d'activités mensuel (reporting).

➤ Adapter si besoin, le plan d'actions locales grâce aux projets de service et à l'étude des reportings.

➤ Renouveler le parc informatique des espaces Cyber-base®.

➤ Equiper les espaces Cyber-base® en matériel multimédia, afin de diversifier et d'augmenter les offres de services.

Création d'un *service d'animation du territoire transversal* entre les compétences tourisme, sport, culture et cyberbase®.

Création d'un *office de tourisme intercommunal Ouest*.

EcoCité

Renforcer l'attractivité du cœur d'agglomération

MISSION

- Concevoir un aménagement durable du Cœur d'agglomération :
 - Mettre en œuvre l'armature urbaine du SCOT
 - Préserver les équilibres urbains, industriels, naturels et agricoles
- Organiser les mutations du Cœur d'agglomération :
 - Définir la trame urbaine, les transports et le front de mer
 - Permettre l'essor économique du Cœur d'agglomération
- Mettre en cohérence les projets du Cœur d'Agglomération :
 - Articuler chacun des projets du Cœur d'agglomération quel qu'en soit le porteur
 - Construire la nouvelle ville de Cambaie Oméga

EFFECTIF

- 3 personnes :
- 1 directeur général adjoint
- 1 directeur adjoint
- 1 assistante

BUDGET

9 115 €

FAIT MARQUANT 2012

Lancement du concours international d'urbanisme Ecocité insulaire et tropicale

Cambaie Oméga accueillera une nouvelle ville de quarante mille habitants de manière à renforcer l'attractivité du Cœur d'agglomération et de ses trois centres villes existants : Le Port, La Possession et Saint-Paul. Le programme de Cambaie Oméga établi par Michel Jaouen et l'agence Menighetti, urbanistes et programmistes des villes nouvelles, a été approuvé en avril 2012. Ce projet urbain extrêmement ambitieux conforte la stratégie du plan local de l'habitat en renforçant la production de logements dans l'ouest.

Le travail de synthèse des projets à l'échelle du Cœur d'agglomération mené de mai à juillet 2012 par cinq étudiants de Polytech Tours a permis de préparer le concours international d'urbanisme Ecocité insulaire et tropicale.

Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé sur les trois communes en juin 2012 et étendu au périmètre du Cœur d'agglomération qui s'étend sur les communes du Port, de La Possession et de Saint-Paul. Le choix de ce périmètre de 5000 hectares participe

à l'organisation des mutations du Cœur d'agglomération et à la mise en cohérence des projets urbains (cœur de ville de La Possession, ville et Port, centre-ville de Saint-Paul), industriels (émergence du grand port de La Réunion) et de transports (liaison inter-régionale en transport en commun, devenir de la route nationale). Une vingtaine d'équipes de haut niveau ont répondu à la consultation. Les élus du TCO ont approuvé en septembre le caractère intercommunal des projets d'aménagement de Cambaie Oméga et de la plaine de loisirs de Saint-Paul et ont déclaré d'intérêt communautaire toute nouvelle ZAC, située dans la zone d'aménagement différé de Cambaie.

Quatre équipes menées par les urbanistes Bernard Reichen, Thomas Richez, Yves Lion et François Leclercq ont été sélectionnées en novembre dans le cadre du concours Ecocité. Elles ont effectué une visite du Cœur d'agglomération et de Cambaie Oméga en décembre pour une remise des propositions en mars 2013.



ECOCITÉ EN CHIFFRES

3 communes
5000 hectares
+ 90 000 habitants

dont Cambaie-Oméga :
15 000 logements
+ 40 000 habitants

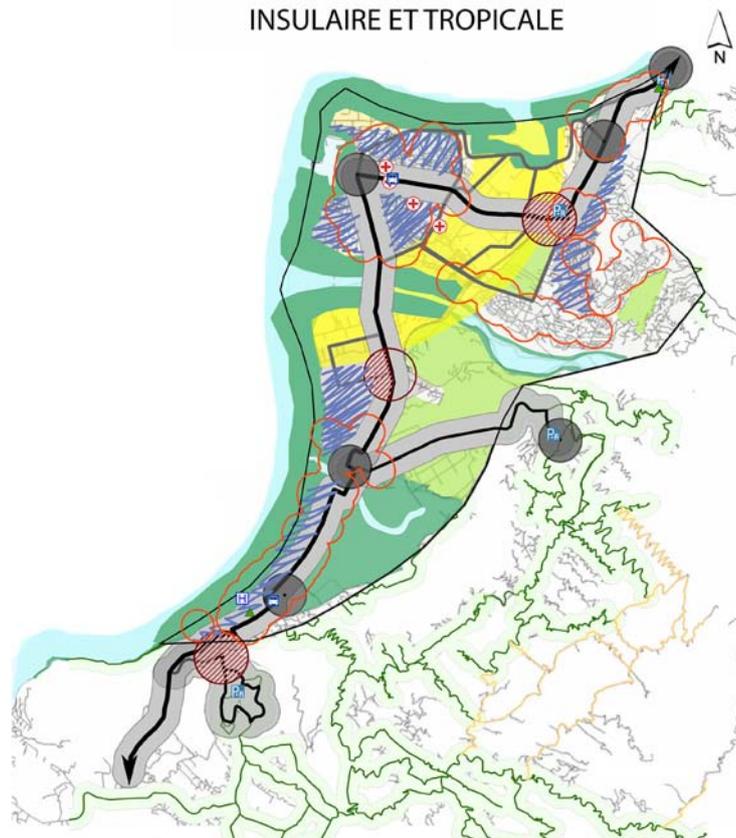
LE COEUR D'AGGLOMÉRATION

- Unifier les projets
- Intensifier la ville et produire du logement
- Créer une centralité à rayonnement régional
- Valoriser les emblèmes du territoire, le paysage et le front de mer

LES GRANDS PROJETS DU COEUR D'AGGLOMÉRATION

- Cœur de ville de la Possession et quartier de Moulin Joli
- Mail de l'océan et Ville et Port autour du port Ouest
- Modernisation du grand port Est et de son arrière-port
- Zénith au Port
- Pôle sanitaire Ouest face à Cambaie
- Quartiers d'activité Henri Cornu et Environnement de part et d'autre de la rivière des Galets
- Cambaie Oméga, plaine de loisirs et Savanna
- Centre-ville de Saint-Paul

SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ÉCOCITÉ INSULAIRE ET TROPICALE



0 1 km Réalisation: juillet 2012
Source: TCO, AGORAH



PERSPECTIVES 2013

Le projet urbain à l'échelle du cœur d'agglomération sera choisi en mai 2013 sur la base d'une esquisse. Il devra ensuite être affiné de manière partenariale puis intégré aux documents de planification de l'Ouest pour organiser les mutations du cœur d'agglomération.

Sur la base du projet urbain retenu, les différents projets d'aménagement seront ensuite ajustés de manière à les mettre en cohérence avec les évolutions du cœur d'agglomération.

Parallèlement au choix du projet urbain et de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera chargée de sa réalisation, l'équipe Ecocité organise la stratégie foncière, financière et opérationnelle du projet d'aménagement de Cambaie Oméga.

Ressources humaines

Disposer d'une administration performante au service du projet de territoire

MISSION

La direction des ressources humaines (DRH) gère les processus concernant la gestion du personnel (recrutement, absence, formation) qui viennent en appui au fonctionnement des autres directions.

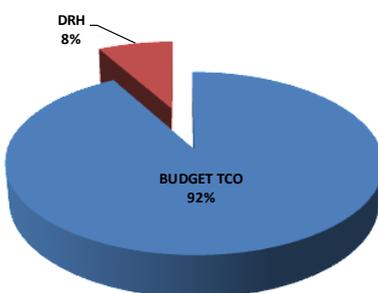
La DRH gère par ailleurs les processus concernant la gestion des moyens courants de l'établissement ainsi que la qualité.

EFFECTIF

28 personnes dont :
5 dédiées aux ressources humaines
18 à la gestion des moyens courants
5 aux services Accueil et Courrier

BUDGET

12 162 K€ dont :
Gestion du personnel : 11 198 k€



FAITS MARQUANTS 2012

Aide à la préparation des concours de la fonction publique territoriale

- Mise en œuvre opérationnelle du premier réajustement apporté au régime indemnitaire refondu en décembre 2011
- Mise en place d'un système d'évaluation corolaire nécessaire au versement de la part variable du régime indemnitaire

- Généralisation à l'ensemble de l'établissement de la gestion dématérialisée des absences.
- Un effort soutenu en matière de préparation aux concours de la fonction publique territoriale (notamment sur les grades d'adjoint technique de 1ère classe, d'adjoint administratif de 1ère classe et d'attaché territorial).

La baisse significative du rythme de progression de la masse salariale enregistrée en 2011 (+14% entre 2011 et 2010 contre +21% entre 2010 et 2009), vient se consolider en 2012 avec un maintien de taux de progression à 14%.

Cette situation s'explique par :

- d'une part, l'impact financier de la croissance des effectifs (impact des mouvements constatés en N-1 et mouvements réalisés en N) qui représente 8% de la masse salariale réalisée de 2012 contre 7% en 2011 et 11% en 2010 ;

- d'autre part, la revalorisation du régime indemnitaire de l'établissement, nécessaire pour rendre ce dernier à nouveau compétitif en termes de recrutement.

Cependant, il convient d'éclairer cette évolution par le contexte de l'établissement :

Assurer des recrutements de qualité

- Une politique de recrutement volontariste pour faire face aux enjeux que porte le TCO

Le TCO a inscrit sa démarche d'investissement dans le cadre d'un plan pluri annuel qui se traduit aujourd'hui par une augmentation de + 88% du volume des investissements entre 2010

(16 millions d'euros) et 2012 (30 millions d'euros) – (45 millions inscrits en 2013).

A ce titre, l'établissement est maître d'ouvrage sur de nombreux projets nouveaux pour le territoire : Eco Cité, camping intercommunal, école d'enseignements artistiques, aménagement des littoraux (Trois-Bassins, Saint-Leu), complexe sportif de Dos D'Ane...

EN CHIFFRES

Au 31/12/2012, le TCO comptait 236 agents, dont 117 titulaires, 103 contractuels et 16 en emplois aidés (218 en 2011)

50 % des agents du TCO sont titulaires. En métropole, ce chiffre avoisine les 70 % (48% en 2011)

Ceci s'est traduit par un passage de 188 marchés en 2010 à 255 marchés en 2011, soit une augmentation de 35%.

Les difficultés rencontrées par le passé de travailler avec les sociétés d'économie mixte ont poussé le TCO à se doter d'une véritable culture de la maîtrise d'ouvrage en matière d'investissement et des moyens humains correspondant.

Lorsque la délégation est pratiquée (cas en matière d'environnement et de transports publics), il est rapidement apparu nécessaire de renforcer le contrôle notamment d'exploitation.

C'est pourquoi, le TCO a pratiqué une politique volontariste en matière de recrutement principalement orientée sur les axes suivants :

- Soutenir les logiques de production (projets- construction-comande publique)
- Renforcer le contrôle d'exploitation
- Soutenir le développement économique
- Soutenir les fonctions supports.

Anticiper et planifier les besoins en RH nécessaires au développement de la collectivité

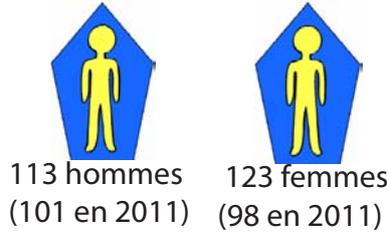
■ Des ratios financiers maîtrisés à travers :

- un ralentissement du rythme de progression de la croissance des effectifs

Si on observe un volume moyen de 20 recrutements par an, le ralentissement de la croissance des effectifs déjà enregistré en 2011 se poursuit en 2012 avec une augmentation de +8%, contre +10% entre 2010 et 2011, et +14% entre 2009 et 2010.

- une part des dépenses de personnels / dépenses de fonctionnement maîtrisée comparée à la métropole et au niveau local (7% en 2009, 8% en 2010, 9% en 2010 et 2011, 10% en 2012 pour le TCO contre 17% en métropole) et 14% en moyenne pour les autres CA de La Réunion.

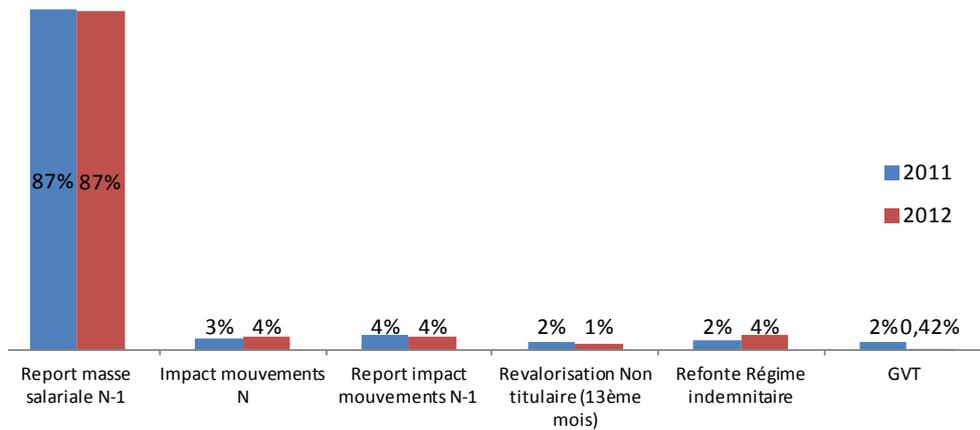
Répartition des effectifs en 2012



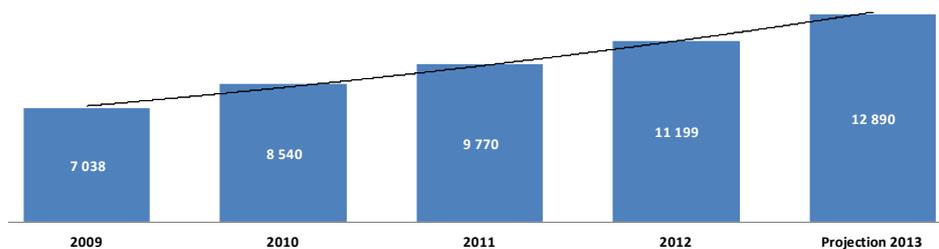
FOCUS

Malgré l'augmentation de 8 % de ses effectifs, les dépenses de personnel du TCO ramenées aux dépenses totales de fonctionnement restent en deçà des ratios observés dans les autres agglomérations du département.

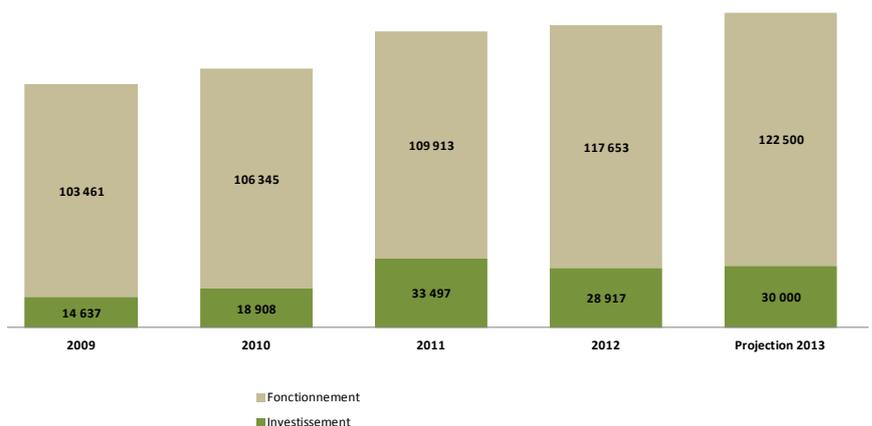
Décomposition de la masse salariale 2012



Evolution du volume de la masse salariale en k€



Evolution des dépenses 2009-2013 en k€



■ Répartition statutaire 2012

La progression des titulaires qui stagnait depuis 2010 (+2% entre 2010 et 2011 contre +7% entre 2009 et 2010) connaît une forte hausse en 2012 (+11%).

La part des titulaires s'établit ainsi à 50% en 2012 contre 48% en 2011.

Ceci s'explique essentiellement par le recrutement d'agents titulaires et le départ d'agents contractuels.

Au-delà de ces raisons, la réussite de 4 agents aux concours de la fonction publique territoriale participe également cette évolution.

La part des agents contractuels qui était en constante progression depuis 2010 connaît une légère baisse d'un point entre 2012 (44%) et 2011 (45%).

Rappel : La part importante des agents de catégorie C contractuels ne traduit cependant pas une précarisation de ces emplois.

Enfin, on notera que la part des contrats aidés reste identique depuis 2010 en 2011 (6 à 7%).

■ Principaux nouveaux recrutements

- Direction Générale des Services : 1 responsable du service Processus Organisation Méthode Evaluation (catégorie A)
- Direction Economie et Insertion : 1 développeur économique (catégorie A)
- Eco cité : 2 agents de catégorie A – 1 directeur et 1 adjoint
- Direction des Investissements avec 4 agents de catégorie A (1 responsable de la commande publique- catégorie A, 1 acheteur public, 1 responsable du service immobilier, 1 chargé d'opérations)
- Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements : 1 agent chargé des infrastructures – catégorie A
- Direction des Ressources Humaines : 1 chargée de mission emploi-compétence-formation (catégorie A)
- Direction Valorisation et Animation du Territoire : 1 responsable de l'animation culturelle – catégorie A
- Direction Informatique : 1 technicien d'exploitation (catégorie B).

FOCUS

Mouvements enregistrés :

Total des entrées : 24
(dont 12 nouveaux recrutements, 12 remplacements)
contre 26 en 2011, 30 en 2010, 27 en 2009 et 21 en 2008

Total des sorties : 6
contre 7 en 2011 et 8 en 2010

Développer les compétences individuelles et collectives

■ Formations

Le taux de formation a augmenté en 2012 : 50 % (47 % en 2011, 51 % en 2010 et 40 % en 2009) :

- 58 % agents catégorie B (60 % en 2011)
- 43 % agents catégorie C (51 % en 2011)
- 44 % agents catégorie A (37 % en 2011)
- 100 % emplois aidés (13 % en 2011)

■ Absences

Le taux d'absentéisme poursuit sa baisse sensible depuis 2010 passant de 4 % à 2 % en 2012.

FOCUS

Trois catégories statutaires composent l'effectif du TCO au 31/12/12 :

- titulaires : 50 % (contre 48 % en 2011, 52 % en 2010 et 56% au 31/12/09)
- contractuels de droit public : 44 % (contre 45 % en 2011, 41 % en 2010 et 35% au 31/12/09)
- emplois aidés : 6 % (contre 7 % en 2011 et 2010 et 8 % au 31/12/09).

Structure par catégorie du personnel au 31/12/11 :

- Cat. A : 27 % (27 % en 2011, 25% en 2010)
- Cat. B : 15 % (14 % en 2011 et 11% en 2010)
- Cat. C : 58 % (59 % en 2011 et 64% en 2010)

Le taux d'encadrement du TCO (part des catégories A et B) a progressé entre de 2008 et 2012 en passant de 34 % à 42%.

Ceci traduit très nettement les efforts réalisés en matière d'encadrement intermédiaire avec une part des agents de catégorie B qui passe de 9 % en 2008 à 15 % en 2012.

PERSPECTIVES 2013

Les chantiers en ressources humaines à mener sur 2013 concernent :

- L'adoption du règlement intérieur du personnel
- L'étude sur la classification des postes de l'établissement
- La mise en œuvre de la participation aux frais de mutuelle
- Le déploiement du "Smart" : dispositif d'intégration des nouveaux recrutés

Informatique

Disposer d'une administration performante au service du projet de territoire

MISSION

La Direction Informatique se positionne comme un véritable service support aux directions opérationnelles composant la collectivité.

Ses missions principales sont :

- La gestion des services aux utilisateurs (assistance aux utilisateurs, proposition d'un catalogue d'offres de services, gestion de la qualité des services proposés : relation client/fournisseur, engagement de service, communication),
- La gestion de l'environnement applicatif (Administration applicative, Gestion des mises à jour)
- La gestion de l'environnement technique (gestion du parc, des systèmes, des réseaux, de la téléphonie fixe et mobile, supervision, gestion de la sécurité et du courant ondulé)
- La définition de la stratégie et du développement du Système d'Information (gestion et co-conduite de projets métiers, pilotage des projets et de l'activité de la Direction, définition de l'architecture, veille technologique et réglementaire, communication interne)

EFFECTIF

10 personnes

- Direction : 1 directeur et 1 assistante
- Service Architecture-Exploitation : 1 responsable technique (et adjoint à la Direction), 1 responsable support utilisateurs et gestionnaire de parc, 2 techniciens d'exploitation et 1 technicien de maintenance
- Service Etudes et Développement : 2 chefs de projet et 1 technicien de maintenance applicative

FAITS MARQUANTS 2012

2012, l'année des projets de fonds

⇒ Tel que préconisé dans le Schéma Directeur Informatique, la direction a poursuivi sa restructuration, notamment avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs :

Laurent Julie, technicien de maintenance et Thierry Merencien technicien d'exploitation.

⇒ Cette année a été l'année des projets de fonds, d'amélioration et d'optimisation (mise en œuvre d'un réseau de stockage, rationalisation et virtualisation des serveurs, mise en œuvre d'une sauvegarde centralisée...).

Stratégie et mise en œuvre du Schéma Directeur Informatique

- o Suite de la consolidation et de l'intégration d'une nouvelle équipe
- o Réorganisation des missions et des activités

Gérer l'environnement technique

Réalisation de projets techniques

- o Attribution d'un nouveau marché de services de téléphonie mobile
- o Attribution d'un marché d'interconnexion des sites distants
- o Attribution d'un nouveau marché de fourniture d'un accès internet et des services associés afin d'optimiser et rationaliser les liaisons internet
- o Projet de modélisation du réseau informatique du siège du TCO
- o Attribution d'un marché de renouvellement des postes clients
- o Projet de mise en œuvre d'une plateforme de virtualisation des serveurs (2012-2013)
- o Attribution d'un marché d'acquisition d'équipement réseaux

o Projet de gestion des sauvegardes avec mise en œuvre d'un réseau de stockage et d'une sauvegarde centralisée

o Projet de mise en œuvre d'une nouvelle plateforme antivirus et ses services associés

Réalisation de projets transverses de services structurants

- Services applicatifs
- o Projet d'inventaire logiciel et régularisation des licences logicielles (marché 2012)
- o Gestion des remplacements pour la gestion du courrier
- o Marchés de services de maintenance et d'assistance sur les produits Microsoft

- Activité support aux utilisateurs

o Déclassement du matériel hors d'usage et évacuation par la filière DEEE.

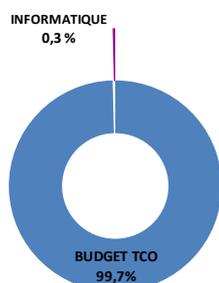
o Mise en œuvre d'indicateurs et évaluation de l'activité support ;

BUDGET

618 K€

Fonctionnement : 387 K€

Investissement : 231 K€



Définir la stratégie et le développement du système d'information

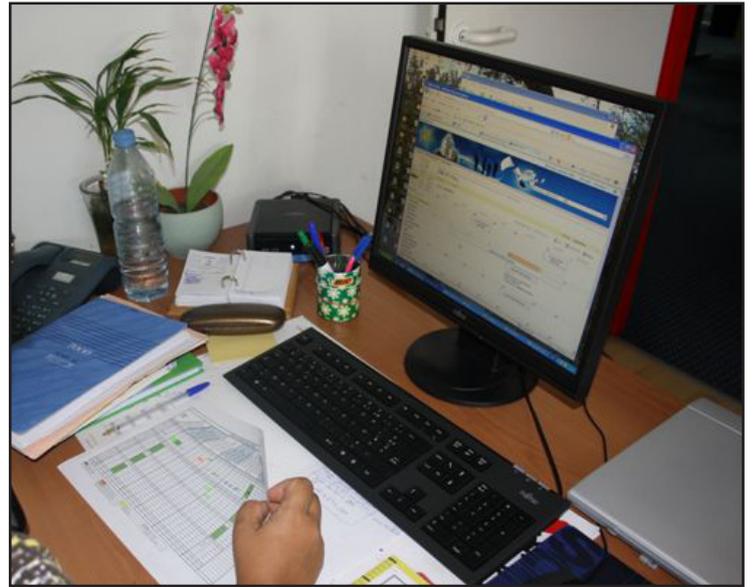
Réalisation de projets métiers

- o Projet OMEGA (Outil de Marchés et de Gestion Administrative 2012-2013)
- o Projet d'informatisation du contrôle d'exploitation de la Direction de l'Environnement (fiches de contrôle terrain géo-localisées via Smartphone...)
- o Projet d'ouverture de la plateforme « Numéro vert » aux prestataires via la mise à disposition de Web-services
- o Projet de mise en œuvre généralisée d'une plateforme de dématérialisation des absences (congrés, rtt, autorisations d'absence...)
- o Projet de mise en œuvre d'une solution de statistiques téléphoniques
- o Projet de mise en œuvre d'une solution de statistiques du courrier
- o Projet de migration de la Gestion Financière en Full Web
- o Mise en œuvre du module de Gestion Financière pour la déconcentration de la gestion des marchés et des contrats
- o Mise en œuvre d'une plateforme de dématérialisation des échanges avec l'URSSAF

Gérer les services aux utilisateurs

Gestion des services aux utilisateurs (« Support 300 »)

La Direction informatique a renforcé, depuis le mois d'août 2011, son service Support afin d'accompagner les agents dans l'utilisation des outils numériques. A cet effet, le « Support 300 » se positionne comme un véritable Centre de Services qui centralise l'ensemble des sollicitations (incidents, demandes, conseils...).



Toutes les demandes et incidents formulés via le Centre de Services sont enregistrés et suivis dans le logiciel métier GLPI.

Assistance et support utilisateur

Le nombre d'appels téléphonique reçus par le Centre de Services est en moyenne de 1460 par mois, soit environ 70 appels par jour. La majeure partie concerne des demandes d'informations qui ne font pas tous l'objet de création de ticket.

Une offre de service qui s'étoffe

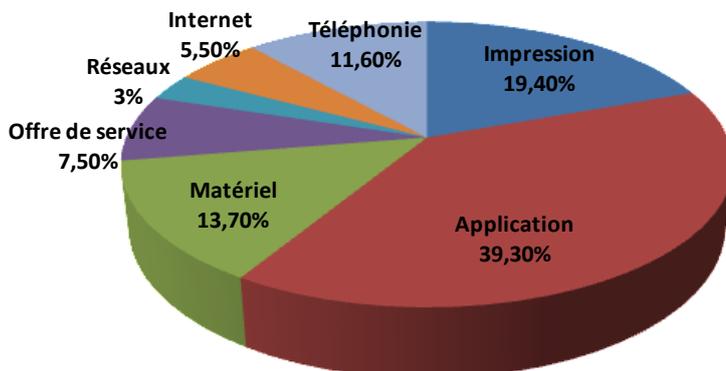
- o La mise à disposition d'une plateforme d'échanges de données avec l'extérieur (Data Cloud - OwnCloud)
- o Un service sur mesure de visio-conférence (Bigbluebutton)
- o Un équipement informatique permanent dans les salles de réunion du siège

EN CHIFFRES

En 2012, 235 postes de travail dont 8 destinés à la salle de formation.

64 machines sont affectées aux cyberbase® dont 13 portables

Répartition des sollicitations par catégories



FOCUS

1460 appels par mois reçus au service «hotline» qui centralise les réclamations et les demandes d'interventions des agents.

2119 interventions ont été effectuées en 2012.

- o Un système de télécopie Hylafax qui permet l'envoi de fax depuis son client de messagerie et l'optimisation des processus associés
- o Une salle de formation équipée et mobile
- o Un service de prêt de matériel plus performant
- o Le WIFI (visiteurs et agents) disponible sur tout le siège du TCO et sur les salles de réunion des sites distants
- o L'ouverture d'un portail Extranet sécurisé (<https://extranet.tco.re>)
- o Un service de télé-déploiements de logiciels

■ Une enquête de satisfaction

o Dans le but d'améliorer la qualité de service, la direction a souhaité connaître la perception des agents sur ce Centre de Services après une année civile complète de fonctionnement (2012). C'est la raison pour laquelle le « Support 300 » a lancé en début d'année 2013 une enquête de satisfaction concernant l'activité 2012.

Les objectifs de cette enquête sont d'évaluer :

- la qualité du Centre de Services ;
 - la communication du Centre de Services ;
 - le degré de satisfaction générale du service apporté par le support 300.
- 70 % des personnes interrogées ont répondu au questionnaire et 98 % trouvent que le service "hotline" est très ou plutôt satisfaisant.

PERSPECTIVES 2013

■ Les projets applicatifs

- Projet ZODIAC (Zones d'Organisations des Documents Internes et des Accès Collaboratifs) – Mise en œuvre d'une nouvelle plateforme collaborative Nuxeo en remplacement de la plateforme existante et accompagnement des Directions dans les nouveaux usages collaboratifs
- Projet de Gestion des Arrêtés et des Délibérations – Etude d'opportunité et éventuellement lancement du projet d'informatisation

■ Les projets techniques

- Projet déménagement (interconnexions et télécommunications, travaux de câblages, téléphonie fixe, déplacement physique et continuité de service...)
 - o Déconcentration de quelques Directions sur le Foyer des Dockers au Port (fin mai 2013)
 - o Déconcentration du reste des agents du siège sur la zone « Ecoparc » dont le Numéro vert, la Direction informatique et ses infrastructures...
- Lancement d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la préparation d'un appel d'offres « Télécommunication ». Ce gros marché multi-lots devant être opérationnel au 31/12/2014 (date de fin commune des marchés actuels concernés)
- Mise en œuvre d'une solution de télémaintenance
- Réflexions sur le contrôle d'accès sécurisé réseau

■ Les recrutements

Les recrutements supplémentaires d'une assistante et d'un technicien sur 2013 et d'un autre sur 2014 sont à considérer dans le cadre de l'application du Schéma Directeur Informatique et de son organisation à mettre en place.

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des dépenses 2012 en K€

INVESTISSEMENTS en K€	2008	2009	2010	2011	2012		2008	2009	2010	2011	2012
Etudes diverses	27	33	64	19	9	FCTVA	3	47	68	32	43
Logiciels divers	119	71	165	39	25						
Matériels informatiques et aménagements divers	85	96	162	171	190						
Autres dépenses	3	4	14	-	7						
Dépenses d'investissements	234	204	410	259	231	Recettes d'investissements	3	47	68	32	43
FONCTIONNEMENT en K€	2008	2009	2010	2011	2012		2008	2009	2010	2011	2012
Maintenance	83	92	99	136	154	Pénalités sur marchés	-	-	2	1	7
Frais de télécommunications	44	23	87	109	160						
Autres dépenses	102	94	66	67	73						
Dépenses de fonctionnement	229	209	252	312	387	Recettes de fonctionnement	-	-	2	1	7



Finances

Disposer d'une administration performante au service du projet de territoire

MISSION

La Direction des services financiers (DSF) se compose d'un pôle budgétaire, d'une cellule analyse et prospective et d'un service de système de l'information financier, récemment créé.

Ses missions principales sont :

- Mettre en œuvre la politique financière de l'agglomération définie par les élus :
 - o Elaborer des outils d'aide à la décision
- Elaborer et exécuter le budget en étroite collaboration avec les directions opérationnelles
 - o Préparer le budget du TCO
 - o Exécuter le budget conformément aux crédits inscrits
 - o Optimiser l'encaissement des recettes
 - o Coordonner la préparation du rapport d'activités
- Sécuriser le portage financier de toutes les opérations inscrites au PPI 2009-2015
 - o Contenir l'évolution des charges de fonctionnement afin de garantir sur le long terme notre capacité d'autofinancer nos investissements
 - o Piloter le suivi des opérations d'investissement
 - o Gérer la dette et la trésorerie
 - o Gérer les risques externes (associations, SEM...)

EFFECTIF

12 personnes dont
5 au pôle budgétaire
3 à l'analyse et prospective
2 au système de l'information financier
1 directrice
1 assistante

FAITS MARQUANTS 2012

85 M€ investis sur le territoire depuis 2008

- Environnement : 26,5 M€
- Déplacements : 18,8 M€
- Aménagt & habitat : 18,6 M€
- Economie : 10 M€
- Tourisme : 8 M€
- Culture : 2 M€

Soit un taux de réalisation de notre PPI à hauteur de 43 %.

2ème année de mise en oeuvre du partenariat avec l'AFD

12 M€ mobilisés sur 2012 à un taux bonifié de 2,25%.

Ce partenariat sécurise le portage financier du PPI qui repose à hauteur de 49 % sur de l'emprunt.

Exécuter le budget conformément aux crédits inscrits

■ Améliorer la lisibilité budgétaire

Dans le cadre des documents budgétaires présentés aux élus : rapport d'activités 2011, orientations budgétaires et budget primitif 2013, une trame commune a été élaborée afin d'en faciliter la lecture aussi bien pour les élus que pour les directions.

■ Communication financière

Indicateur de gestion : reporting mensuel du taux de réalisation du budget d'investissement et de fonctionnement

Objectif : mettre en place un véritable outil de pilotage pour permettre aux directions de suivre au mieux la consommation de leur budget et d'adapter la trésorerie aux besoins réels de décaissement.

Mettre en oeuvre la politique financière de l'agglomération définie par les élus

■ Actualiser la prospective financière du TCO

Le TCO bénéficie d'une assistance avec le cabinet Ressources Consultants Finances pour la partie ingénierie financière.

A ce titre, et compte tenu de contraintes nouvelles (réforme de la taxe professionnelle, analyse du nouveau panier fiscal, intégration de nouvelles opérations d'investissement : zénith, centre de tri...), il a fallu actualiser la prospective financière pour sécuriser au mieux le portage des opérations inscrites au PPI. Une partie de ce travail a été présenté aux élus lors du séminaire déchets du mois d'avril 2012.

Globalement, si la situation financière est actuellement satisfaisante, des choix seront nécessaires pour maintenir le cap et préserver nos marges de manœuvres futures (optimiser notamment le budget environnement pour le financement des annuités générés par les investissements futurs).



ZOOM

5945 mandats traités en 2012 (5534 en 2011)

3938 factures payées (4331 en 2011)

60 rejets (57 en 2011) soit 1%.

PERSPECTIVES 2013

■ Mettre en place un contrôle de gestion efficace

La gestion des risques externes constitue un enjeu majeur aujourd'hui, compte tenu de notre participation de plus en plus importante au capital des SEM. Par ailleurs, la notion de contrôle analogue que le TCO doit faire est un exercice nouveau qui suppose expertise et connaissance plus fine de la comptabilité privée. Aussi, il est prévu de renforcer la cellule analyse et prospective avec au minimum 1 analyste financier qui aura en charge toute cette problématique.

■ Faciliter la circulation de l'information financière dans les services

Des tableaux de bords de suivi des consommations des budgets sont aujourd'hui mis à la disposition des directions. Ces informations mensuelles doivent permettre d'appréhender au mieux l'exécution des budgets et la préparation des budgets futurs. L'objectif est de poursuivre la diffusion de l'information aux directions en l'adaptant aux besoins de chacun.

■ Accompagner les directions dans les logiques de déconcentration du logiciel de gestion financière

En 2012, le TCO s'est engagé dans la déconcentration de certains modules du logiciel de gestion financière : la saisie des marchés et la préparation budgétaire. L'accompagnement se poursuivra en 2013. Par ailleurs, suite à l'acquisition d'un logiciel marché, il conviendra de déployer les passerelles entre les 2 interfaces afin d'optimiser au maximum ces outils mis à disposition des directions.

■ Déployer la carte d'achat pour améliorer le délai global de paiement

La carte d'achat est un outil de paiement sécurisé qui a pour principal intérêt de permettre le paiement des prestataires à J+4 maximum, au lieu des 30 jours règlementaires.

Ce dispositif serait appliqué aux prestations récurrentes telles que les fournitures de bureau, petits équipements et autres et permettra d'améliorer globalement notre délai de paiement.

Communication institutionnelle

Disposer d'une administration performante au service du projet de territoire

MISSION

Rattaché à la Direction Générale de Services, le service Communication est un service transversal dont les activités dépendent essentiellement des projets et actions menés par les autres services de la communauté d'agglomération.

Ses missions principales sont de :

- promouvoir la communauté d'agglomération, ses actions
- informer les différents publics,
- élaborer et mettre en œuvre des plans de communication,
- gérer les relations avec la presse
- conseiller et accompagner les services en matière de communication,
- réaliser les reportages photos, vidéos et les spots radio,
- mettre à jour le site internet
- réaliser les supports de communication et d'information.

EFFECTIF

5 personnes dont :

- 1 assistante
- 1 personne en charge des animations scolaires et publiques
- 1 personne en charge de la mise à jour du site Internet et des réseaux sociaux et de la réalisation de la revue de presse
- 1 technicien en charge des reportages photos et vidéos
- 1 responsable du service

BUDGET

371 K€

FAITS MARQUANTS 2012

Relance des marchés de communication

Le marché de communication ayant pris fin au mois de mars 2012, le service a travaillé sur le lancement d'une nouvelle consultation.

Compte tenu de la diversité des prestations et de la difficulté de fixer les besoins de la collectivité en matière

de supports de communication, il a été décidé de reconcourir à la procédure de l'accord cadre. Le nouveau marché de communication comporte 9 lots et remet à chaque fois en concurrence plusieurs entreprises.

Création d'un compte You Tube

Le TCO a poursuivi en 2012 le développement de sa communication numérique en créant un compte You Tube sur lequel il publie des vidéos destinées à promouvoir certaines de

ses actions. Aux côtés du site web et de la page Face Book, You Tube permet d'informer ou de promouvoir les différents évènements pouvant intéresser les internautes.

Sensibiliser et informer

Réaliser des animations scolaires et publiques

Avec l'appui de médiateurs de l'environnement de Cycléa, de nombreuses animations et sensibilisations publiques et scolaires ont pu avoir lieu.

- La sensibilisation des associations et des scolaires :

En 2012, 27 198 personnes ont pu être sensibilisées à la gestion des déchets et à leur valorisation (22 343 en 2011, 16 474 en 2010 et 11 129 en 2009).

191 enfants ont pu cette année travailler avec le studio bus (196 en 2011, 239 en 2010 et 95 en 2009). Cet équipement est une version itinérante d'un studio d'enregistrement audio à but éducatif. Il permet de favoriser la réflexion et l'expression par la réalisation de supports audio phoniques.

- L'organisation des visites de sites de traitement des déchets :

Sites visités : station de transit, station de compostage, déchèteries et centres de propreté pour les associations, les scolaires, etc.

En 2012, 1925 personnes ont visité ces sites (1 156 en 2011, 1 396 en 2010 et 2 032 en 2009).

- Les animations publiques :

Le TCO a participé à de nombreuses manifestations publiques : Semaine du développement durable, Forum des métiers, Ecopentathlon, Fête de la famille, Semaine de la réduction des déchets, Semaine de la Mobilité, Fête de la forêt, 6 Randos vélos, Cap à l'Ouest, Grand Boucan, Eco pentathlon, Esprit Beach, Ramèn zot désé zot kaz ...

Les interventions ayant trait à la gestion des déchets ont été faites en partenariat avec les médiateurs de l'environnement de Cycléa.



Valoriser

Réalisation de supports de communication et d'information

- *Réalisation, impression et distribution de plaquettes* : le Guide Paysages d'activités, Itinéraires privilégiés, Rapport d'activités 2011, Gestion déchets au bureau (mise à jour), Livret d'accueil, Centre de tri, Présentation TCO...

- *Création d'adhésifs* pour les itinéraires privilégiés de la rue St Louis, transports scolaires, les D3E

- *Création de panneaux et affiches* pour les randos vélos / fermetures de services / Compostage collectif / Vide grenier / Opération je donne, tu donnes (SDD + SERD) / Randos vélos / Cap à l'Ouest / Centre de tri / Déco camions dépôts sauvages, DEEE, DEV, Om, CS, Enc / Sports / Camping / Chantier littoral sud St Leu / Déco camions / Itinéraires privilégiés ...

- *Création de logos* : Sage Ouest / Cap à l'Ouest / Camping / Collectes DEEE-Enc.

- « *Cinq communes à la Une* » : édité en 65 000 exemplaires, ce support est distribué en porte à porte dans tous les foyers du territoire. 3 éditions de 5 communes à la Une ont pu paraître cette année.

- « *La Lettre interne du TCO* » est un petit journal édité en 5 500 exemplaires. Distribué aux agents et élus du TCO et des communes adhérentes, cette lettre est parue 3 fois.

Réaliser des communiqués presse et insertions publicitaires

En 2012, 47 campagnes de promotion et d'information ont été menées dans la presse écrite (36 en 2011, 19 en 2010 et 16 en 2009) dont

- 25 ont concerné l'environnement (gestion des déchets, compostage, énergie, chiens, collecte sélective et recyclage, grève, CasaDD, ...)

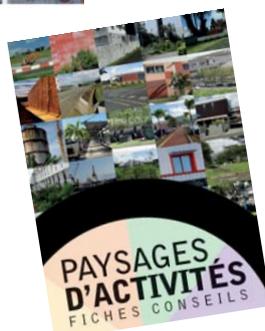
- 14 les transports (randos vélos / itinéraires privilégiés / semaine de la mobilité / ouverture gare routière/nouvelle lignes à St Leu)

- 1 le tourisme et l'économie (camping)

- 2 l'administration générale (budget / conseil communautaire)

- 1 Ecocité

- 4 le sport (cap à l'Ouest, escalade, randonnées)



Gérer les relations presse

- *Invitation de la presse à tous les Conseils Communautaires*

- *Sollicitations de la presse* : sur les 61 (58 en 2011, 55 en 2010 et 52 en 2009) demandes d'informations des journalistes :

• 28 (19 en 2011, 21 en 2010 et 23 en 2009) ont concerné l'environnement,

• 8 (14 en 2011, 11 en 2010 et 10 en 2009) les transports,

• 8 (7 en 2011, 5 en 2010 et 4 en 2009) l'économie/tourisme,

• 5 (6 en 2011, 7 en 2010 et 11 en 2009) l'aménagement,

• 4 (2 en 2011, 1 en 2010) la culture (Ecole des arts)

• 8 (7 en 2011, 6 en 2010 et 3 en 2009) les affaires générales.

- *Points presse et conférences de presse* : 24 rencontres (29 en 2011, 12 en 2010 et 10 en 2009) ont été organisées sur les thèmes suivants : Bilan de l'Aire naturelle de camping / Nouveaux bus kar'ouest / Semaine de la mobilité / Inauguration de l'aménagement du littoral Sud de St Leu / Inauguration du camping / Inauguration du centre de tri / Salon du livre jeunesse / Békali ! / Cap à l'Ouest / Programmation de Léspas / Convention Région TEE / Leu tempo festival / Malette Ti dalon la forêt / Signature convention AFD / Itinéraires privilégiés / Cyber solid'r / Festival Tam Tam / Village solaire Dos d'Âne / Séminaire déchets / Conseils communautaires

Offrir aux bénéficiaires un support et un accompagnement de qualité

Réaliser des reportages photographiques et des spots

- 10 créations de spots radiophoniques (4 en 2010 et 2 en 2009) sur les randos vélos, Cap à l'Ouest, itinéraires privilégiés, camping, ramèn zot désé zot kaz

- 6 réalisations de vidéos (11 en 2011, 5 en 2010 et 11 en 2009) sur l'inauguration du centre de tri, le Camping, Cap à l'Ouest et Semaine de la mobilité

- 52 reportages photos (48 en 2011, 49 en 2010 et 27 en 2009) sur l'environnement (centre de tri / SDD / projets éducation à l'environnement / déchèterie Guillaume / Grand Boucan / Ti dalon la forêt / station de transit et de compostage / l'îlot zéro déchet / SERD / Village solaire Dos d'Âne / Séminaire déchets), le transport (arrêts de bus / randos vélos / semaine de la mobilité / nouveaux bus kar'ouest / itinéraires privilégiés/conférence de presse TEE), la culture (programmation Léspas / Leu Tempo festival / Danse péi / Salon du livre jeunesse / Békali ! / festival Tam Tam), l'aménagement (littoral sud de St Leu), le tourisme (camping) / l'économie (Eco Parc / forum des métiers), le sport (Cap à l'Ouest / Ecopentathlon) / Ecocité / Repas du personnel.



EN CHIFFRES

24 rencontres avec la presse ont été organisées en 2012 (24 en 2011 et 12 en 2010)

Sensibiliser et informer

Faciliter l'accès à l'information

- Communication sur le *site internet* www.tco.re : mises à jour quotidiennes, créations de nouvelles pages. 3123 interventions (5906 effectuées de mai à décembre en 2011).

- *Gestion de la page Face Book* : 246 publications (en 2011, 72 informations ont été mises en ligne et 8 albums photos. La page a été créée en août).

- *Création d'un compte you Tube* : 7 vidéos ont été mises en lignes.

Autres actions

- *Réalisation de la carte de vœux*,

- *Réalisation de cartes de visite*,

- *Création de diaporamas* pour les services (Itinéraires privilégiés, Présentation TCO, mise en forme Séminaire Economie...)

- Lancement de *15 consultations* en 2012 (4 consultations en 2011).

- *Réalisation de la revue de presse* quotidienne : 5024 articles ont été traités en 2012 et 5622 sont disponibles dans la base

- ...

FOCUS

27198 personnes ont pu être sensibilisées à la gestion des déchets et à leur valorisation

1925 personnes ont visité les sites de traitement des déchets



PERSPECTIVES 2013

Au-delà des actions d'information classiques, des supports seront créés afin de répondre à deux axes stratégiques particuliers :

- Inciter la population à modifier son comportement notamment dans les domaines de l'environnement et des déplacements.

- Promouvoir les projets et actions du TCO.

Le rythme de ces actions se fera en fonction de l'avancement des projets portés par les autres services.

Pour 2013, une enveloppe de 400 000 € sera consacrée à la réalisation des supports et actions pour la communication du TCO (communiqués compris).

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

Tableau récapitulatif des principales dépenses 2012

Dépenses en euros	2009	2010	2011	2012
Journaux TCO	84 555	120 132	101 100	50 550
Communiqués / Publicités	53 891	80 246	117 295	218 614
Affiches/Panneaux/Expositions	45 868	59 218	51 799	19 356
Objets promotionnels	-	37 556	17 730	22 205
Plaquettes/Dépliants	39 482	26 897	42 212	26 475
Adhésifs	12 327	19 565	23 240	13 030
Salons/Villages	-	18 185	-	2 327
Calendriers de collecte	98 117	6 338	17 688	-

Commande publique et assistance juridique

Disposer d'une administration performante au service du projet de territoire

MISSION

Le service marchés publics et assistance juridique a un rôle d'assistance, de veille juridique et de contrôle des commandes publiques.

Sa mission peut se décliner en 3 fonctions essentielles :

- mise à disposition auprès des directions et des services de documents types mis à jour,
- secrétariat des commissions d'appel d'offres et de délégation de service public,
- contrôle et conseil des directions sur des questions relatives à la passation des commandes publiques.

La cellule est également chargée, avec l'appui des services concernés, de gérer les recours gracieux ou contentieux formulés ou introduits contre les marchés du TCO.

EFFECTIF

5 personnes dont

- 1 responsable
- 1 chargé de dossiers
- 1 chef de projets
- 1 gestionnaire administrative et financière
- 1 assistante à temps partiel

BUDGET

95,6 K€

L'essentiel des dépenses du service provient des frais d'insertions d'annonces légales et des frais de soutien juridique apporté au TCO par le biais de cabinet d'avocats ou de conseils divers :

- Frais d'honoraires avocats et assistance (Cabinet CHARREL et Associés ; SVP SAS) : 42 K€
- Frais d'insertion (journaux d'annonces légales) : 33,8 K€
- Assistance rédaction DCE (Risk) : 38,1 K€

FAITS MARQUANTS 2012

Acquisition et paramétrage du logiciel de gestion des marchés publics, OMEGA

Ce logiciel qui sera opérationnel en 2013, permettra une assistance à la rédaction des pièces administratives, de la consultation jusqu'à la publication via la plateforme de dématérialisation ainsi qu'une assistance pour l'exécution administrative des marchés.

Cette année 2012 a été notamment marquée par la refonte du système de délégations de signature au pro-

fit de l'exécutif et des administratifs, l'animation de réseaux (participation aux rencontres régionales de la commande publique et à la Journée Entreprises de la Commande Publique) et le suivi de procédures complexes (concours de maîtrise d'œuvre urbaine Ecocité, concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du siège, concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un complexe sportif à Dos d'Ane...).

Garantir la légalité de la commande publique

Lancement des procédures de marchés publics et de délégations de service public

La cellule marché a publié 296 marchés (contre 249 en 2011 et 147 en 2010) dont 101 ont été notifiés (81 en 2011, 97 en 2010), 6 ont été déclarés infructueux (3 en 2011, 10 en 2010) et 11 sans suite (12 en 2011, 16 en 2010).

La passation des marchés

En 2012, la CAO s'est réunie 22 fois (22 fois en 2011, 19 fois en 2010).



FOCUS

Aucun contentieux en 2012 (4 en 2011)

1 recours gracieux classé sans suite

EN CHIFFRES

296 marchés ont été attribués pour un montant de **43,5 M€**, soit une augmentation de **19 %** par rapport à 2011 et de **225 %** par rapport à 2008.

PERSPECTIVES 2013

- Déploiement opérationnel de l'outil de gestion des marchés OMEGA
- Projet de Small Business Act (Stratégie du bien acheter).

Cellule juridique

Disposer d'une administration performante au service du projet de territoire

MISSION

Rattachée à la Direction Générale, la cellule juridique a pour mission de garantir la légalité des actions du TCO et d'optimiser le fonctionnement de l'Administration Générale. Outre l'accompagnement juridique via l'assistance et la veille juridique, un contrôle des actes administratifs est opéré afin de réduire les risques de contentieux tout en assurant une efficacité opérationnelle pour les directions. La sécurisation des pratiques internes et le renforcement de la proximité avec les services sont favorisés.

EFFECTIF

2 personnes dont
1 responsable
1 agent contractuel, en convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE)

BUDGET

110 K€

- Le conseil aux services couvre 47% des honoraires d'avocats du service.
- Le contentieux couvre 53 % des honoraires d'avocats.

FOCUS

408 actes transmis au contrôle de la légalité : aucun recours gracieux ni déféré préfectoral

FAITS MARQUANTS 2012

Vitesse de croisière pour la télétransmission

L'année 2012 a été marquée par la formalisation des premiers actes nécessaires au projet Ecocité et par la phase judiciaire de la Déclaration d'Utilité Publique « Four à Chaux ». De plus, le processus de télétransmission des actes du TCO est passé en vitesse de croisière et la formalisation des processus de la cellule juridique a abouti.



Garantir la légalité des actions du TCO

■ Offrir un accompagnement juridique de qualité

L'accompagnement juridique a imposé des interventions en tant que service support dans toutes les équipes projet, à ce titre, de nombreuses matières ont été abordées.

Plus particulièrement, le service a suivi l'attribution de nouvelles compétences. Ainsi dans le cadre du projet Ecocité, la liste des ZAC d'intérêt communautaire a été précisée et, au regard des orientations posées par le projet de territoire, le nouveau SAR et le SCOT, les statuts du TCO se sont enrichis de nouvelles compétences facultatives dans le domaine de l'aménagement (SAGE ; Schéma Directeur des hébergements touristiques...). Le contrat de gestion intégrée du camping « Ermitage Lagon » confiée à la SPL Tamarun a fait l'objet d'une attention toute particulière de par la nouveauté du montage contractuel. Les nouvelles délégations en gestion du personnel et en administration générale ont imposé une assistance juridique auprès des responsables administratifs et financiers des services du TCO. De plus, le suivi de la phase judiciaire de la procédure d'expropriation « Four à Chaux », la réforme territoriale et ses impacts sur le fonctionnement de l'EPCI ainsi que la rédaction d'un projet de statut de syndicat mixte de traitement de déchets ont fortement mobilisé la cellule juridique.

■ Réduire les risques de contentieux

- Gestion des recours préfectoraux : La transmission de 408 actes (hors actes liés à la commande publique) au service du contrôle de la légalité n'a donné lieu à aucun recours gracieux (demande de retrait) ni déféré préfectoral.

- Gestion des contentieux :

En 2012, la cellule juridique a suivi 10 contentieux (dont quatre nouvelles affaires par rapport à 2011) et qui concernent des domaines variés tel que l'expropriation, la responsabilité, les zones d'aménagement concerté, les finances et les SEM...

Garantir les délais et le formalisme des actes administratifs

■ Suivi du service des instances délibérantes

La garantie des délais et le formalisme des actes administratifs du TCO ont impliqué, en 2012, la supervision de la télétransmission de 488 actes au service du contrôle de la légalité ainsi que la formalisation de 64 documents administratifs en lien avec la gestion des assemblées :

- 34 documents regroupant les notes de synthèse jointes aux convocations des séances de la Commission de Coordination et de Propositions (CCP), des conseils et bureaux communautaires
- 15 comptes-rendus des séances des conseils et bureaux communautaires
- 15 procès verbaux des séances des conseils et bureaux communautaires

Coopération décentralisée

Disposer d'une administration performante au service du projet de territoire

MISSION

En matière de coopération décentralisée, la mission du TCO consiste principalement à offrir un support technique aux projets communaux de coopération décentralisée. Le TCO accompagne les communes membres dans leurs actions internationales avec le premier cercle des pays de l'Océan Indien (Madagascar, Afrique du Sud,...) et agit dans le champ des compétences transférées (déchets, aménagement, économie, tourisme...). Outre la consolidation des pratiques, la Direction générale se doit de développer une transversalité entre services autour des projets de coopération.

EFFECTIF

1 personne à temps partiel

BUDGET

84 K€

Le budget prévisionnel réservé à la coopération décentralisée a été consommé à hauteur de 45 % soit 38 035 € de dépenses en 2012.

FAITS MARQUANTS 2012

Un plan d'aménagement pour Toamasina et le développement des circuits de randonnées à Durban

En 2012, le TCO s'est à nouveau engagé aux côtés des villes du Port et de Tamatave (Madagascar) dans un projet d'Appui au co-Développement Durable (2011- 2013) dont l'une des actions est la mise en œuvre d'un plan d'aménagement de Quartiers de Toamasina (projet PAQT 2012-2013).

A Durban (Afrique du Sud), le projet « Green Corridor » est entré dans sa phase opérationnelle. Outre un plan de développement des produits touristiques sur les circuits de randonnées, 2012 a été marqué par la formation des guides sud-africains à l'encadrement et à l'animation de groupes, et par la réalisation des travaux d'aménagement des circuits de randonnées par un chantier socio-éducatif.

■ Les projets de coopération décentralisée

La coopération décentralisée en 2012 a été marquée par le lancement d'une seconde convention cadre de coopération avec la ville de Tamatave et les réalisations opérationnelles du projet « Green Corridor » avec la ville de Durban.

En ce qui concerne le partenariat avec la ville de Tamatave, suite au projet d'« Appui au Diagnostic de l'Aménagement du Territoire de Tamatave » (projet ADATT 2009-2011) et à l'expertise menée, le TCO s'est à nouveau engagé aux côtés des villes du Port et de Tamatave dans un projet d'Appui au co-Développement Durable (2011- 2013). L'une des actions étant la mise en œuvre d'un plan d'aménagement de Quartiers de Toamasina (projet PAQT 2012-2013). Pour ce faire, un groupement de commandes a été institué afin de confier à un prestataire extérieur une mission de définition du programme de requalification urbaine des quartiers de Tanamakoa, d'Ankirihiy Nord et de Tanambao V.

En ce qui concerne le partenariat avec la ville de Durban, le projet « Green Corridor » est entré dans sa phase opérationnelle. Le partenariat autour d'événementiels pour la promotion touristique du territoire s'est concrétisé par la participation d'une délégation de Durban au Raid Av'974. Un plan de développement des produits touristiques sur les circuits de randonnées a été réalisé par quatre professionnels des Offices du Tourisme de l'Ouest de La Réunion et leurs homologues de Durban. Des missions de professionnels réunionnais ont permis, les travaux des circuits de randonnées (chantier socio-éducatif), la formation des guides à l'encadrement et l'animation de groupes, et d'autre part la préparation d'un événementiel sportif à Durban (type Raid Av'974).

■ Les adhésions et/ou subventions

En ce qui concerne les adhésions et/ou subventions, les associations suivantes et/ou leurs actions ont été soutenues par le TCO en 2012 :

- l'Association Internationale des Villes et Ports (AIVP) ;
- l'Observatoire Villes et Ports de l'Océan Indien (OVPOI) ;
- l'Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien (AVCOI) ;
- l'Association « Théâtre Sous les Arbres » pour son action « Poetry Africa ».



PERSPECTIVES 2013

- Maintien du partenariat entre le TCO et les associations AIVP, OVPOI, AVCOI.

- Tamatave : Rendu de l'expertise relative au programme pré-opérationnel de requalification urbaine de quartiers de Toamasina (production d'un diagnostic et d'un programme d'aménagement) et au pré-montage de dossiers de demandes de financement auprès de bailleurs pour les investissements à conduire (Projet PAQT 2011- 2013).

Recrutement d'un Volontaire du Progrès (VP) basé à Tamatave, véritable relais de ce projet de coopération décentralisée.

- Durban : Clôture du projet "Green corridor" marquée par la fin de l'expertise de développement de l'escalade, la réalisation d'un événementiel sportif de pleine nature à Durban et la participation d'équipe(s) de Durban à l'édition 2013 du Raid'Av 974.

- Participer aux côtés de La Possession à la réflexion relative à de nouvelles actions sur Antanifotsy et aux côtés de Saint-Paul à la formalisation d'une convention-cadre avec l'île Sainte-Marie.

Documentation - Archives

Disposer d'une administration performante au service du projet de territoire

MISSION

Rattaché à la Direction Générale de Services, le service Documentation-Archives a deux missions principales :

1- Etablir la politique documentaire du TCO :

- achat d'ouvrages et périodiques multi-supports, bases de données documentaires dans les domaines de compétences de l'agglomération,
- gestion des bases de données (sommaires de revues, livres, articles),
- gestion des prêts des acquisitions,
- diffusion des produits documentaires aux agents du TCO et aux communes adhérentes sur demande,
- recherches documentaires pour le TCO et les communes.

2- Etablir la politique d'archivage du TCO conformément au Code du Patrimoine :

- assistance et sensibilisation des directions,
- collecte des archives intermédiaires et définitives dans les directions,
- traitement des versements avant conservation,
- veille à la bonne conservation des documents et à la sécurité des locaux d'archives,
- élimination des documents après évaluation,
- communication et prêt des dossiers à la demande.

EFFECTIF

- 4 personnes dont
- 1 responsable
 - 1 référent archives
 - 1 assistante
 - 1 aide documentaliste

BUDGET

- 61,7 K€ dont :
- 47,6 K€ à la documentation et
 - 14 K€ aux archives

FAITS MARQUANTS 2012

Ouverture d'un portail documentaire sur Intranet

L'ouverture en septembre 2012 de « Ressources documentaires » sur l'intranet a permis de capitaliser les fonds documentaires existants dans les services Communication et Documentation et qui jusqu'à présent n'étaient pas accessibles aux agents. Ce portail mis à jour régulièrement, offre aux agents 3 fonds : presse locale (5440 fiches) livres (1058 fiches) et sommaires revues (112 fiches) La consultation des bases se fait en ligne et 2 types de recherches sont proposés : libre par la barre de « type Google » ou assistée par mots du champ.

Paiement de redevance de droits d'auteurs pour la presse régionale

Depuis le 2ème semestre 2012, des titres de la presse régionale ont été rajoutés à la liste de publications dont l'utilisation est autorisée par le Centre Français de la Copie (CFC).

Désormais, tous les articles téléchargés dans le Quotidien de la Réunion pour l'élaboration de la « revue de presse locale » font l'objet de déclaration et de paiement de redevance de droits d'auteurs.

Assurer aux bénéficiaires un support et un accompagnement de qualité

■ Gérer la documentation

• Acquisitions :

- Revues :

En 2012, le marché « Abonnements au périodiques papier et électronique » a été relancé. C'est l'agence d'abonnements LAVOISIER SAS qui a été retenu sur les 3 lots pour un montant total de 25 000 € annuel et pour une durée d'un an renouvelable 3 fois.

Ce marché intègre 46 titres dont 22 de revues nationales, 22 classeurs mis à jour et 2 revues locales.

- Livres :

Le marché « achats d'ouvrages sur papier et/ou multimédia » attribué à la Librairie AUTREMENT en 2011 pour 5 lots pour un montant maximum de 14 000 € annuel et pour une durée d'un an renouvelable 2 fois, a été reconduit.

Pour 2012, 79 ouvrages ont été commandés.

• Alimentation des bases de données :

- Base « sommaires revues » : Tous les sommaires des numéros de périodiques arrivés dans le service Documentation-Archives à titre payant font l'objet d'une numérisation dès l'enregistrement dans la base Cindoc et sont accessibles via le

portail « Ressources documentaires » sur intranet. Par ailleurs, des revues arrivées à titre gratuit dans le service sont évaluées sur leur pertinence avant d'enrichir le fonds existant.

Au 31/12/12, la base totalise 112 sommaires des revues reçues depuis le 1er janvier 2012.

- Base « livres » : Tous les ouvrages achetés sont catalogués, équipés, enregistrés dans la base Cindoc et accessibles dans « Ressources documentaires ». Après le travail d'inventaire mené en 2011 (mise aux normes des fiches de catalogage, suppression des titres perdues, obsolètes) la base affiche au 31/12/12, 1058 titres empruntables.

EN CHIFFRES

948

c'est le nombre d'articles sélectionnés dans les revues en 2012.

Le service met à disposition une base "revue administrative" de 2661 fiches.

- Base «presse locale» : Tous les jours, le service Communication sélectionne dans la presse locale les articles sur le TCO ou les compétences de l'agglomération.

Depuis son ouverture en septembre 2012, le portail affiche 5440 articles accessibles en libre accès et en intégralité sur le portail.

- Base «revue administrative» : Une sélection d'articles pertinents dans les revues et les newsletters administratives, juridiques des collectivités territoriales, alimentent cette base sur l'intranet depuis 2004. Ces fiches sont accessibles en permanence et dans leur intégralité. La recherche sur le fonds se fait par mot du texte.

Au 31/12/2012, la base comporte 2661 articles dont 948 articles sélectionnés en 2012.

Diffusion de l'information :

- Revue administrative : Les articles sélectionnés dans les revues sont classés et diffusés 1 fois par semaine dans «la Revue administrative» via la messagerie aux agents du TCO et aux communes sur demande.

En 2012, 224 postes informatiques sont destinataires de ce produit.

- Prêt d'ouvrages ou revues : Toutes les acquisitions (ouvrages, revues) sont équipées de code-barres pour permettre le prêt et la circulation des documents.

En 2012, 46 prêts d'ouvrages ont été enregistrés et 43 périodiques ont été mis en circulation dans les directions.



- Dossiers documentaires : A la demande, le service effectue des recherches administratives, juridiques pour les directions ou les communes du TCO, soit sur les sources existantes en interne, soit sur des sites spécialisés dans le domaine de compétences des collectivités territoriales.

Au 31/12/2012, 136 recherches documentaires ont été effectuées à la demande des directions.

Redevance de droits d'auteurs :

Le TCO déclare tous les semestres le nombre d'articles téléchargés dans les périodiques nationaux qui alimentent la base «Revue administrative».

530 articles ont fait l'objet de déclaration sur 13 titres du catalogue du Centre Français de la Copie en 2012.

A cela, se rajoute depuis le 2ème semestre 2012, 597 articles téléchargés dans la presse locale «Le Quotidien de la Réunion».

Au 31/12/2012, le TCO a téléchargé 1127 articles qui ont fait l'objet d'une déclaration au titre du droit de la propriété intellectuelle.

Structurer et valoriser le fonds au regard des exigences de légalité et de sécurité

■ Gérer les archives

Collecte d'archives dans les bureaux :

Après l'objectif de 2011 de traitement des arriérés du sous-sol, l'année 2012 a été consacrée au traitement des archives dans les bureaux. Pour assurer au mieux la coopération des directions, deux actions ont été mises en place à destination des agents producteurs d'archives :

- des réunions de sensibilisation au classement et à l'archivage. Ont été concernées les directions qui déménagent ou celles volontaires pour l'élaboration du guide d'archivage interne.

ZOOM

En 2012, le TCO a envoyé à la destruction 63,67 ml de documents administratifs, soit 1,620 kg.

En 2012, sur 22 directions/ services du TCO, 13 ont reçu une sensibilisation sur les archives publiques et sur la responsabilité des documents qu'ils produisent ou reçoivent.

- une assistance à la rédaction du bordereau de versement. Les producteurs ont reçu l'appui du service Archives pour la mise en ordre, la description et le versement des dossiers aux Archives. En 2012, 26 agents des directions DRH, DVAT, DEI, DIP, DEV, DAPP, COM, DTDV, Service Marchés ont pu en bénéficier.

En 2012, 870 dossiers d'archives intermédiaires ont donc été versés, et ont rempli 61,53ml de rayonnages au sous-sol.

Au 31/12/2012, sur les 3 salles de conservation, 468 ml de rayonnages sont occupés sur les 820 ml totalisés.

Elimination des archives :

Le procès-verbal d'élimination se matérialise par le « Bordereau d'élimination ». Après validation des producteurs et du DGS, le formulaire est envoyé pour visa et contrôle à la Direction des Archives Départementales. Ce n'est qu'avec ce visa que la destruction peut avoir lieu. Un marché a été attribué à la société Cycléa pour une durée de 3 ans pour la destruction des éliminables.

En 2012, le TCO a envoyé à la destruction 63,67 ml de documents administratifs, soit 1,620 kg.

Poursuite des guides d'archivage (plans de classement et tableaux de gestion) :

Le projet validé en 2011 qui incluait les 2 outils a très peu abouti. En 2012, à la demande des directions, a été priorisé le seul outil « plan de classement ».

Avancement du projet au 31/01/2012 :

- Nbre de guides à réaliser : 22
- Nbre de guides élaborés à 100% (validés et mis en oeuvre) : 2
- Nbre de guides élaborés à 65% (validés mais non mis en oeuvre) : 4
- Nbre de guides élaborés à 35% (plan de classement seul validé) : 6

EN CHIFFRES

Le service Documentation gère 46 périodiques vivants (papier ou électronique) d'information administrative, juridique, technique et locale.

EN CHIFFRES

1058
c'est le nombre
d'ouvrages disponibles à la Documentation.

PERSPECTIVES 2013

■ La documentation

Désherbage du fonds de périodiques :

Le travail d'inventaire effectué en 2011-2012 sur les ouvrages va s'enchaîner sur le fonds des périodiques. Toutes les revues feront l'objet d'une localisation, d'une évaluation. Seront retirés du fonds les documents obsolètes, en doublon, perdus ou non localisés. S'appliquera alors la politique documentaire soit du don ou du pilonnage.

Accès de la base « revue administrative » à tous les agents sur un portail commun :

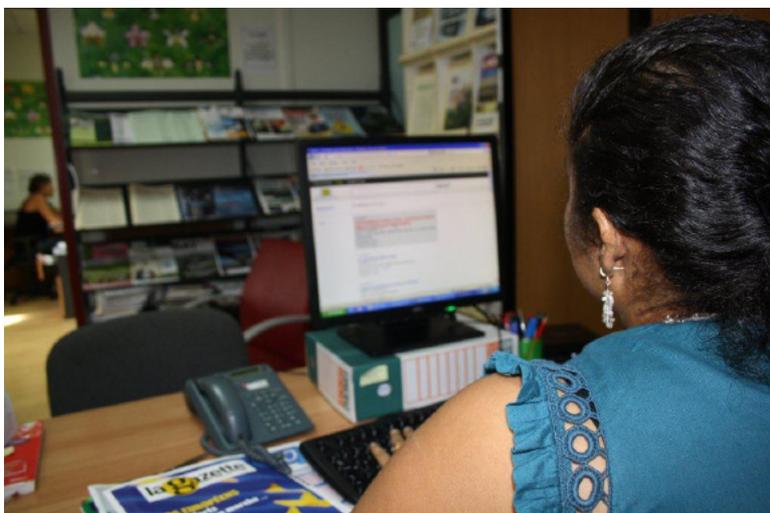
Ce fonds enrichi de près de 2660 fiches est accessible depuis 2004 sur intranet mais non intégré au portail « Ressources documentaires ». L'objectif est qu'à terme les agents disposent d'un seul accès à toutes les bases documentaires et puissent effectuer des recherches multi-bases : presse locale, livres, sommaires des revues et articles.

■ Les archives

Préparation des autres directions aux versements de leurs archives avant le déménagement définitif du siège.

Création d'une base « Etudes » :

Afin de valoriser le fonds d'archives du TCO, toutes les études commandées depuis la création de la CCCO et du TCO seront regroupées, classées et localisées dans une base informatique.



FOCUS

Dans les 3 salles de conservation, près de 468 mètres linéaires de rayonnages sont occupés par les boîtes archives.

FOCUS ARCHIVES

870 dossiers clôturés ont été versés par les directions en 2012.

Pilotage Organisation Méthode Evaluation

Disposer d'une administration performante au service du projet de territoire

MISSION

Créé en 2012, et rattaché à la Direction Générale des Services, le Service Pilotage Organisation Méthode Evaluation (POME) a une mission d'accompagnement et d'amélioration du fonctionnement interne. Cette mission se traduit par une fonction de conseil et de support méthodologique auprès des directions, dans la gestion de leurs activités et de leurs projets. Il assure également le portage de projets transversaux d'amélioration et de modernisation des pratiques (démarche Processus, démarche Qualité, Evaluation des Politiques Publiques...).

EFFECTIF

- 1 responsable

FAITS MARQUANTS 2012

Création d'un nouveau service

L'année 2012 fut l'année de création du service, et marque notamment la reprise de la démarche « Label Marianne » (amélioration de la Relations Usagers).

Contribuer à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacite par la mise en oeuvre d'actions structurantes

■ Contribuer à l'amélioration interne

Soucieux et exigeant sur la qualité de ses pratiques, le TCO avait entrepris deux démarches sur les années antérieures : l'une pour optimiser le fonctionnement interne (démarche Processus) et l'autre, complémentaire, d'amélioration de la Relations avec nos Usagers (Label Marianne).

Le service POME a été l'occasion de reprendre ou de relancer ces deux projets internes et transversaux :

- *La démarche Processus* : entreprise depuis 2009, elle a permis jusque là de structurer une base formelle de nos processus internes. 90 % des processus disposent de processus formalisés en phase de vie et de mise à jour. Cette base de Processus, au-delà de son inté-

rêt documentaire, constituera un socle important pour la mise en place d'une démarche de modernisation et de pilotage : projet de direction, indicateurs et outils de suivi d'activité.

- *La démarche « Label Marianne »* : initiée et validée en 2007, elle avait fortement contribué à l'amélioration et à la professionnalisation de nos pratiques dans nos relations avec les usagers (amélioration de notre accueil, de la gestion des courriers et courriels entrants, optimisation de notre fonctionnement interne). Fort de cette expérience et de ces acquis, nous avons opté, en 2012, pour la remobilisation de la structure sur les enjeux qualitatifs, et partagé, avec l'ensemble de la collectivité, l'objectif d'une labellisation pour 2014.

A ce titre, référents et instances de pilotage ont été définis en 2012, pour une mise en mouvement de la démarche dès 2013.

■ Evaluer les Politiques Publiques

Notre contexte de Grands Projets, couplé à notre exigence de rigueur et de maîtrise, nous a amené à poser l'objectif d'Evaluation comme prioritaire sur 2012 et les années à venir.

Il était important, sur ce sujet innovant et peu expérimenté, d'élaborer une définition durable du projet d'Evaluation des Politiques Publiques, et de consolider en amont le cadre d'intervention, les méthodes et la logique partenariale du projet.



A ce titre, des *réunions de cadrage* ont été effectuées avec l'Agence Française de Développement et l'Université de La Réunion, pour le montage d'un partenariat opérationnel dès 2013.

■ Accompagner et conseiller

L'accompagnement et le conseil auprès des directions a été de plusieurs sortes :

- la *création d'outil de suivi d'activité* et de modèles de documents (tableau de suivi pour le service Documentation Archives, outils de séance et tableau de suivi pour le service des Instances Délibérantes...)

- ou un *avis diagnostic sur des pratiques internes* (réingénierie du processus Marchés Publics, optimisation des relations des responsables administratifs et financiers avec les fonctions supports et ressources etc)

- la *mise en place du dispositif* d'intégration des nouveaux recrutés (« SMART »), qui au-delà d'être un projet commun service POME et DRH, a permis de concilier les valeurs « du bon accueil » et de l'« intégration réussie », à des objectifs concrets de prise de poste.

PERSPECTIVES 2013

■ Contribuer à l'amélioration interne

- Finaliser les « outils-Processus » et élaborer les premiers projets de Direction

- Entrer en phase de préparation de la labellisation Marianne (une année de mise en œuvre et de réajustement) pour une labellisation en 2014

- Participer à l'optimisation des processus transversaux (exemples : gestion de projet, gestion administrative et financière, animation de réseaux).

■ Evaluer les Politiques Publiques

Lancer le partenariat avec l'Agence Française de Développement pour la mise en place d'un programme d'Evaluation des Politiques Publiques.

■ Faciliter les démarches collaboratives internes

Accompagner la mise en place d'une nouvelle plate forme documentaire et collaborative (projet ZODIAC) en collaboration avec la Direction Informatique.



Annexes Fiscalité

Focus sur la réforme de la Taxe Professionnelle (TP)

.....	94
• Analyse de l'impact de la réforme entre 2009 et 2012.....	95
• Analyse de l'impact de la réforme sur les contribuables.....	96

Cotisation Economique Territoriale (CET).....97

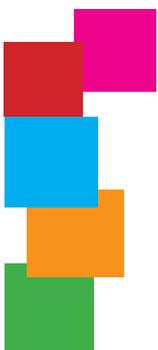
• Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).....	98
• Cotisation Foncière des Entreprises par tranches.....	99
• Evolution de la CFE.....	100
• Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE).....	102

Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER)103

Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM).....103

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).....104

Taxe d'Habitation (TH).....106

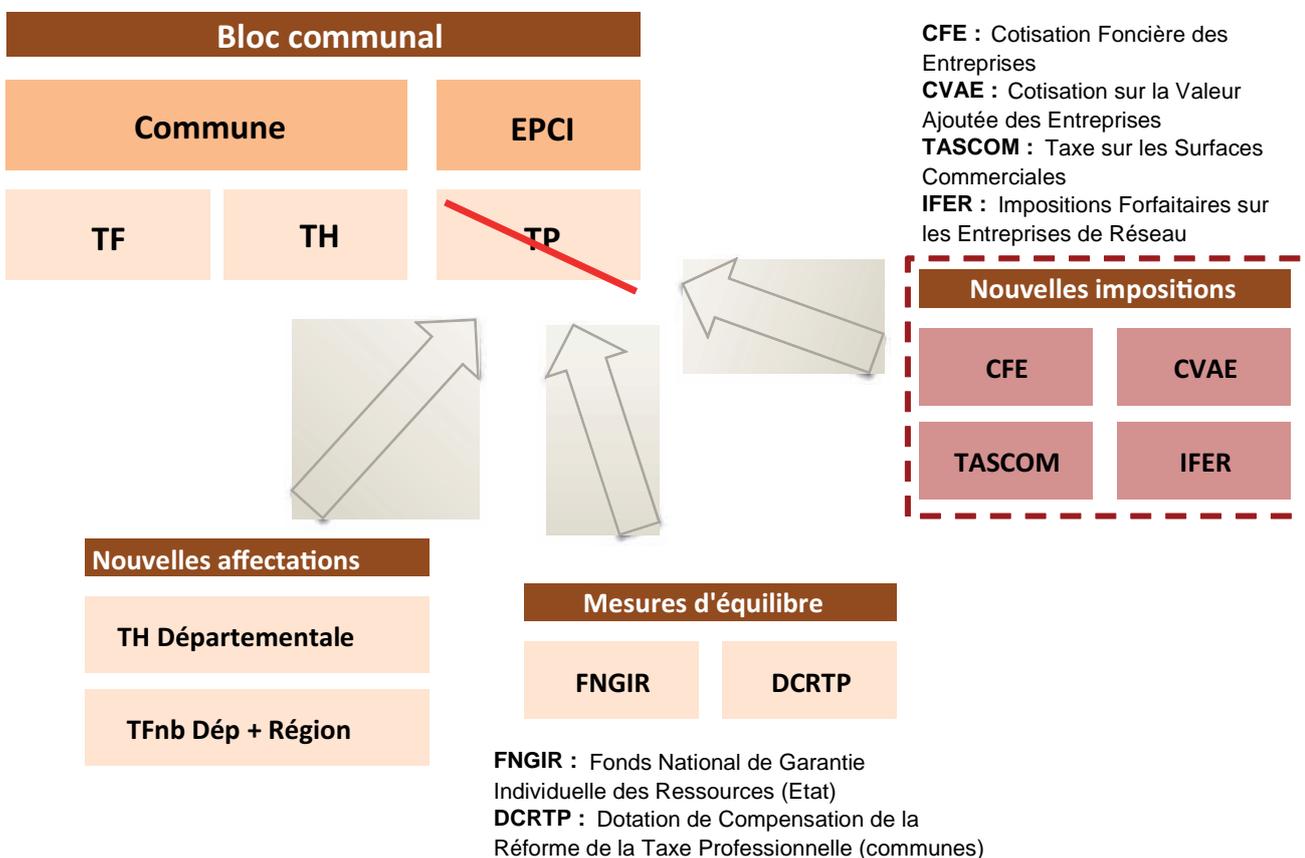


FOCUS SUR LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

En remplacement de la Taxe Professionnelle (TP), le législateur a institué en 2010 la Contribution Economique Territoriale (CET) composée de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) complète le dispositif en imposant plus fortement les entreprises gagnantes de la réforme.

Enfin, la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) est transférée définitivement aux collectivités du bloc communal avec une modification des règles de gestion.



Analyse de l'impact de la réforme de la TP entre 2009 et 2012

Le tableau ci-dessous présente l'impact de la réforme de la TP sur les impositions des entreprises du TCO entre 2009 et 2012.

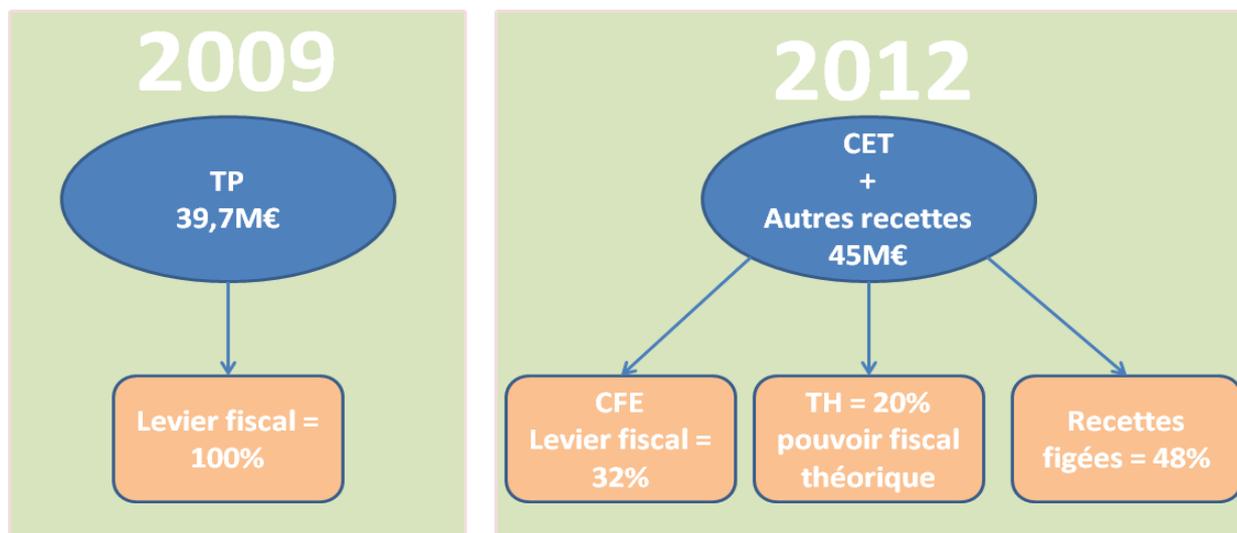
En 2012, le TCO a subi une perte « théorique » des recettes liées à la fiscalité des entreprises de l'ordre de 17 millions d'Euros par rapport à l'année 2009.

Cette perte « théorique » est compensée par les dotations de l'Etat et par une partie des recettes de la taxe d'habitation, soit pour 2012 un total de 22 millions d'Euros.

En €	La Possession	Le Port	Saint-Leu	Saint-Paul	Trois-Bassins	TCO
TP 2009	2 953 627	22 393 743	2 025 251	11 959 852	457 998	39 790 471
CFE 2012	1 034 409	6 588 537	803 504	5 537 816	111 886	14 076 152
CVAE 2012	644 911	3 873 929	285 147	2 074 475	2 667	6 881 129
IFER 2012	68 967	110 182	79 103	234 430	13 260	505 942
TASCOM 2012	42 955	472 737	87 462	653 989	0	1 257 143
TOTAL 2012	1 791 242	11 045 385	1 255 216	8 500 710	127 813	22 720 366
Fiscalité des entreprises :	-1 162 385	-11 348 358	-770 035	-3 459 142	-330 185	-17 070 105
Variation 2009 / 2012	-39%	-51%	-38%	-29%	-72%	-43%

Taxe d'habitation 2012 (part du Département)	1 507 586	1 019 449	1 296 657	5 155 505	222 782	9 201 979
Compensations 2012 (FNGIR, DCRTP)						13 138 313
TOTAL Taxe d'habitation et compensations						22 340 292

Sources : fichiers fiscaux



Analyse de l'impact de la réforme de la TP sur les contribuables du TCO

ZOOM

Entre 2009 et 2012 :

- 56% des contribuables ont subi une hausse de leur montant global d'imposition (hausse moyenne de 820 €),
- 35% des entreprises du territoire ont pu profiter de la réforme au travers d'une diminution de leur fiscalité (baisse moyenne de 15 675 €),
- 8% des contribuables n'ont pas ressenti d'impact fiscal.

Analyse des redevables gagnants

Les redevables ayant profité de cette réforme de la taxe professionnelle sont :

- les entreprises manufacturières et les établissements industriels,
(gain moyen de 180 000 €)
- et les professions libérales
(gain moyen de 1 250 €)

Analyse des redevables perdants

(augmentation de l'imposition globale > 5% entre 2009 et 2012)

Près de 56% des contribuables ont subi une augmentation de plus de 5% de leur montant à payer entre 2009 et 2012.

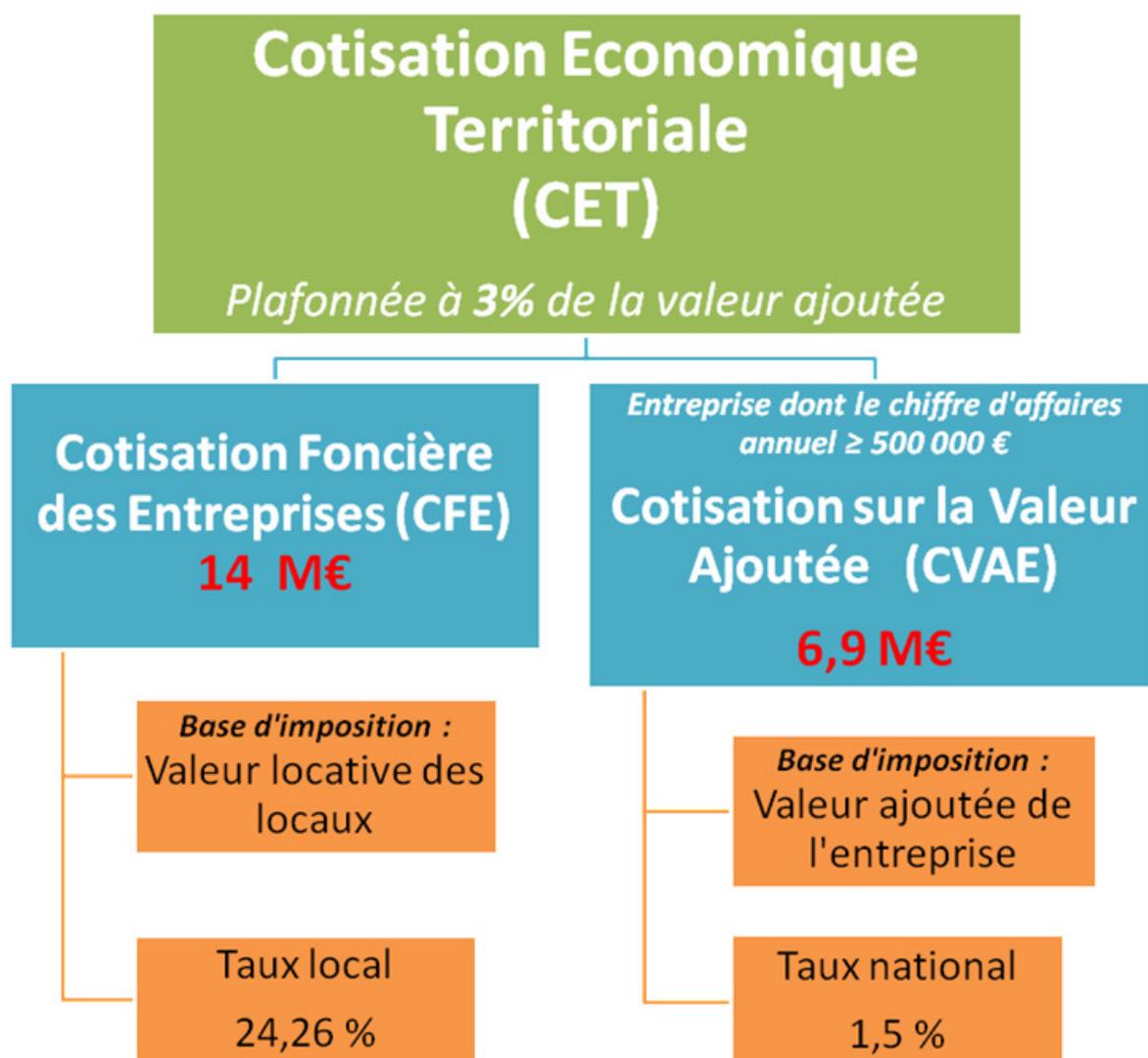
Les 3 principales catégories de redevables perdants sont :

- 75% d'entre eux étaient imposés à la base minimum en 2009 et le sont encore en 2012. Ils ont subi l'effet conjugué de la hausse du taux de CFE et du montant de la base minimale, sans pouvoir bénéficier des conséquences de la réforme. L'augmentation moyenne de cette catégorie de contribuables est de 100 €.

- Les contribuables exerçant une activité de communication ont, notamment pour leurs antennes relais, une faible emprise foncière et sont peu soumis à la TP ou à la CFE. La création de la CVAE et des IFR a généré une forte augmentation de leur montant à payer.

- Les contribuables exerçant des activités financières ou de services ont peu bénéficié de la suppression de l'imposition des équipements et biens mobiliers mais ont supporté une forte imposition de CVAE.

COTISATION ECONOMIQUE TERRITORIALE (CET)



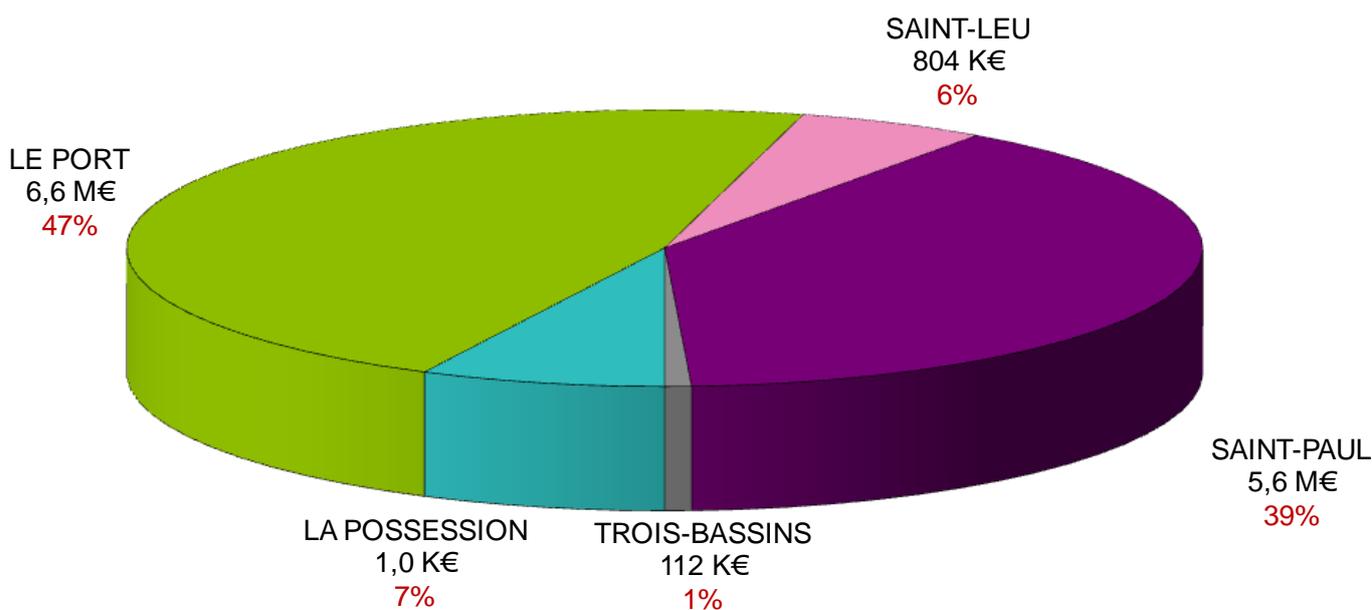
La base d'imposition de la CFE est la valeur locative des locaux occupés par le redevable.

Les industries bénéficient d'une réduction de 30% de leurs bases d'imposition. Cette mesure a été adoptée afin de ne pas pénaliser ces secteurs d'activité, fortement taxés sous le régime de la taxe professionnelle. Rappelons que ces entreprises étaient imposées à la fois sur la valeur locative de leurs locaux et sur leurs équipements et biens immobiliers (outils productifs).

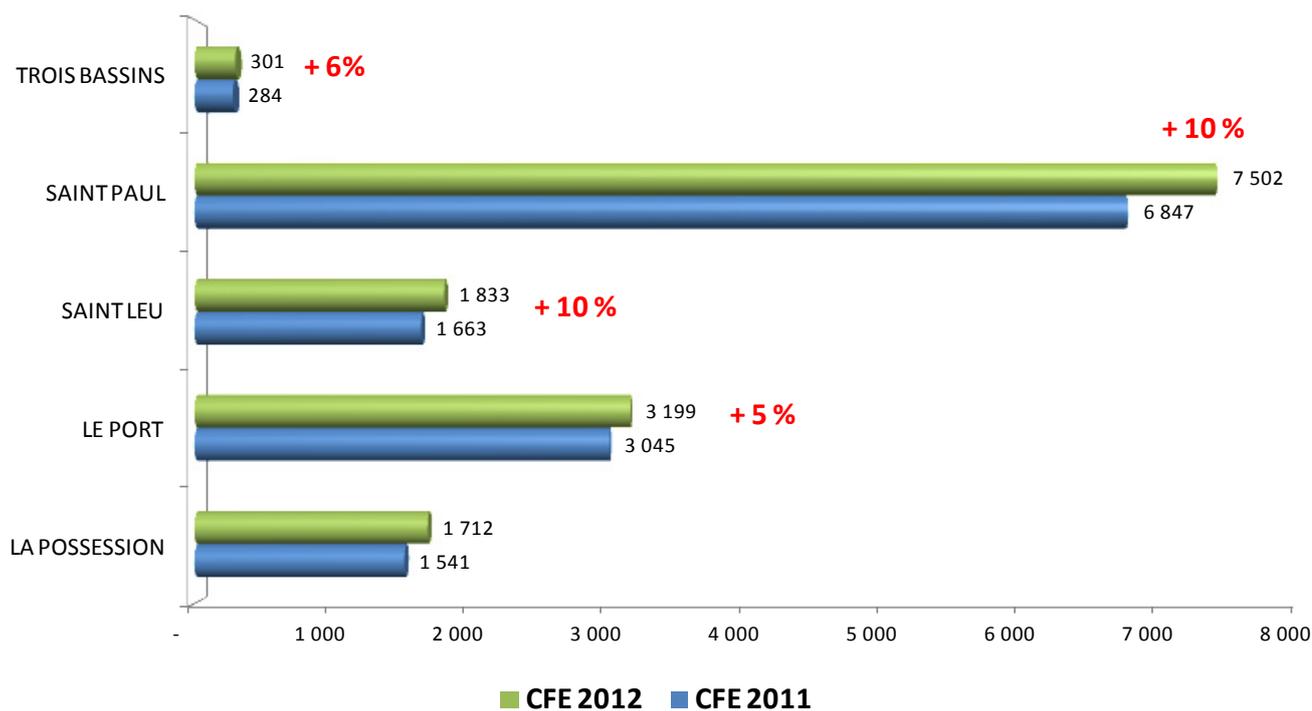
Maintenant, il existe une deuxième composante d'imposition basée sur la Valeur Ajoutée des entreprises : la CVAE. La base d'imposition de cette nouvelle taxe correspond à la différence entre le chiffre d'affaires d'une entreprise et les achats de biens et services.

COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE)

Cotisation Foncière des Entreprises 2012 : 14 M€



Nombre de redevables à la CFE



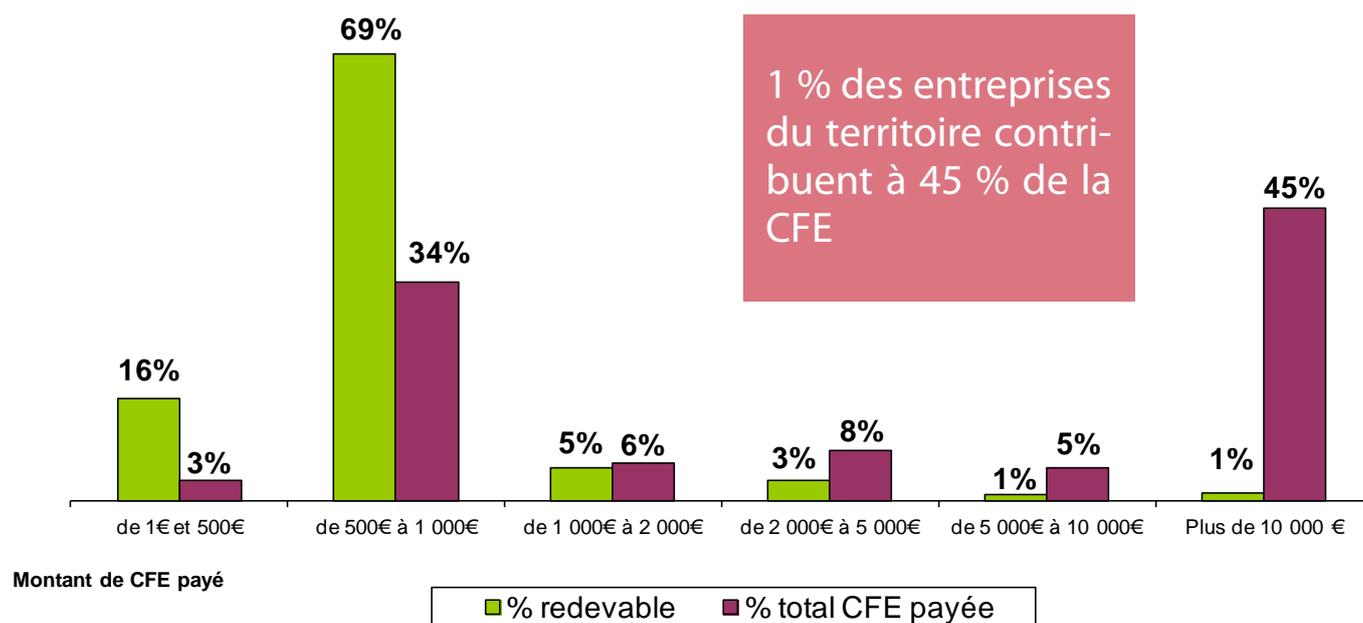
Cotisation Foncière des Entreprises par tranches

Pour chaque tranche de CFE payée, le tableau ci-dessous présente le nombre de redevables, le montant total de CFE acquittée et la part de CFE perçue par le TCO, dans cette tranche.

Tranche par montant total de CFE payé	Nombre de redevables		Part de CFE perçue par le TCO		Montant total de CFE	
CFE à 0 €	808	6%	5	0%	5	0%
CFE payée entre 1 € et 200 €	907	6%	43 801	0%	83 997	0%
CFE payée entre 200 € et 600 €	9 187	63%	3 676 830	26%	4 697 709	26%
CFE payée entre 600 € et 1 000 €	2 158	15%	1 063 532	8%	1 816 907	10%
CFE payée entre 1 000 € et 2 000 €	735	5%	806 654	6%	1 033 004	6%
CFE payée entre 2 000 € et 5 000 €	441	3%	1 101 587	8%	1 370 318	8%
CFE payée entre 5 000 € et 10 000 €	132	1%	727 490	5%	899 352	5%
Plus de 10 000 € de CFE payée	179	1%	6 656 253	47%	8 079 582	45%
Total	14 547		14 076 152		17 980 874	

Lorsqu'une entreprise s'acquitte de la CFE, la majeure partie de cet impôt est reversée au TCO mais l'EPFR, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion et la Chambre des Métiers en perçoivent également une quote-part.

Cotisation Foncière des Entreprises 2012 par tranches



Evolution de la CFE du TCO

2010 - 2012 : EVOLUTION DE CFE

TCO

Année	2010	2011	2012
Nombre de redevables	12 521	13 380 7%	14 547 9%
Base Nette	56 298 191	56 133 075	58 016 380
Total TP - CFE (*)	19 036 756	16 410 628 -14%	17 980 874 10%
Dont Cotisation TCO (**)	13 694 570	13 576 806 -1%	14 076 152 4%

«(*) Total CFE correspond au montant total de CFE payé par le contribuable. Une partie de cette taxe est versée au profit de l'EPFR (Taxe Spéciale d'Equipement), de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des Métiers»

(**) Cotisation TCO correspond au montant perçu par le TCO.

Evolution de la CFE par commune

LA POSSESSION

Année	2010	2011	2012
Nombre de redevables	1 485	1 541	1 712
Base Nette	4 224 259	4 209 906	4 349 345
Total TP - CFE	1 435 670	1 220 048	1 375 407
Dont Cotisation TCO	974 522	977 780	1 034 409

LE PORT

Année	2010	2011	2012
Nombre de redevables	2 918	3 045	3 199
Base Nette	26 664 780	26 379 932	27 300 318
Total TP - CFE	9 050 561	7 436 644	8 140 265
Dont Cotisation TCO	6 390 954	6 309 862	6 588 537

ST PAUL

Année	2010	2011	2012
Nombre de redevables	6 297	6 847	7 502
Base Nette	22 039 830	22 018 536	22 577 469
Total TP - CFE	7 355 069	6 593 133	7 179 636
Dont Cotisation TCO	5 518 922	5 444 207	5 537 816

TROIS BASSINS

Année	2010	2011	2012
Nombre de redevables	263	284	301
Base Nette	406 155	443 800	470 399
Total TP - CFE	143 102	149 320	164 287
Dont Cotisation TCO	93 740	103 062	111 886

ST LEU

Année	2010	2011	2012
Nombre de redevables	1 558	1 663	1 833
Base Nette	2 963 167	3 080 901	3 318 849
Total TP - CFE	1 052 354	1 011 483	1 121 279
Dont Cotisation TCO	716 432	741 895	803 504

Base minimum de CFE

Avec la réforme de la taxe professionnelle en 2010, certaines catégories de redevables qui était taxées sur une partie de leurs recettes et qui ne relevaient pas de la base minimum de TP, se retrouvent imposées à la base minimum de CFE. Ceci explique en partie l'augmentation des contribuables imposés à la base minimum entre 2009 et 2010 : + 16 %.

La base minimum est une valeur plancher de base d'imposition pour la CFE. Elle concerne les entreprises dont la valeur locative des locaux qu'elles occupent est inférieure à 1 896 (valeur locative moyenne des habitations du TCO, base inchangée depuis 2009).

77% des entreprises du TCO sont soumises à la base minimum de CFE et contribuent à 30% des recettes de CFE de la collectivité.

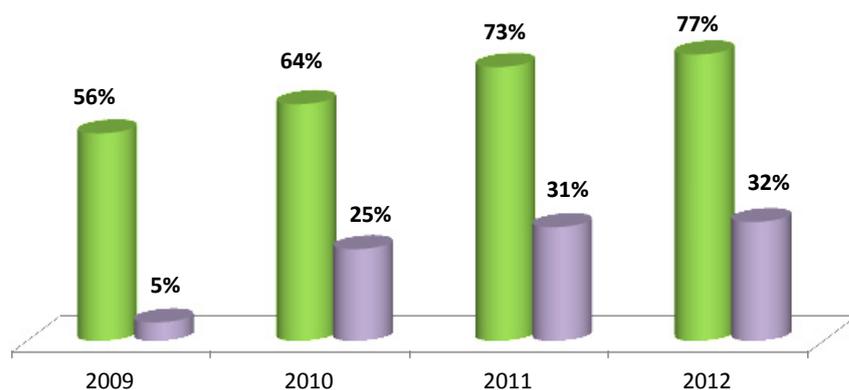
Depuis les lois de finance pour 2011, 2012 et 2013, le TCO pourrait fixer des nouveaux barèmes de cotisation minimale en fonction des chiffres d'affaires des entreprises :

- pour les contribuables dont le chiffre d'affaires < 10 000 € : possibilité d'appliquer un abattement de 50% au maximum,
- pour les contribuables dont le chiffre d'affaires est compris entre 10 000 € et 100 000 € : possibilité d'appliquer une base minimale entre 206 et 2 065,

- pour les contribuables dont le chiffre d'affaires est compris entre 100 000 € et 250 000 € : possibilité d'appliquer une base minimale entre 206 et 4 084,
- pour les contribuables dont le chiffre d'affaires > 250 000 € : possibilité d'appliquer une base minimale entre 206 et 6 102.

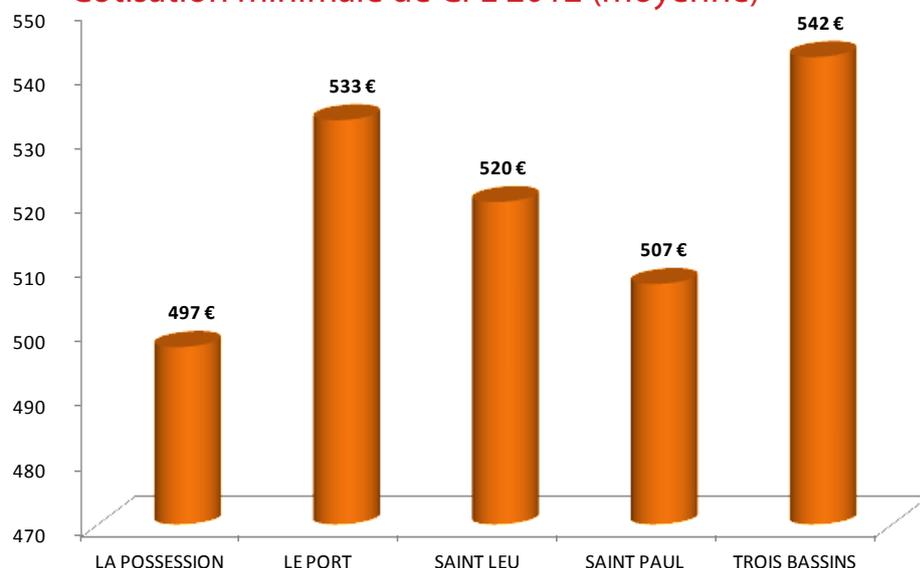
La base minimale de CFE du TCO s'élève à 1896 €, quelque soit le niveau du chiffre d'affaires du contribuable.

Entreprises du TCO soumises à la base minimum



- Part des entreprises payant la cotisation minimale de CFE
- Part du produit de CFE représenté par les entreprises soumises à la cotisation minimale

Cotisation minimale de CFE 2012 (moyenne)

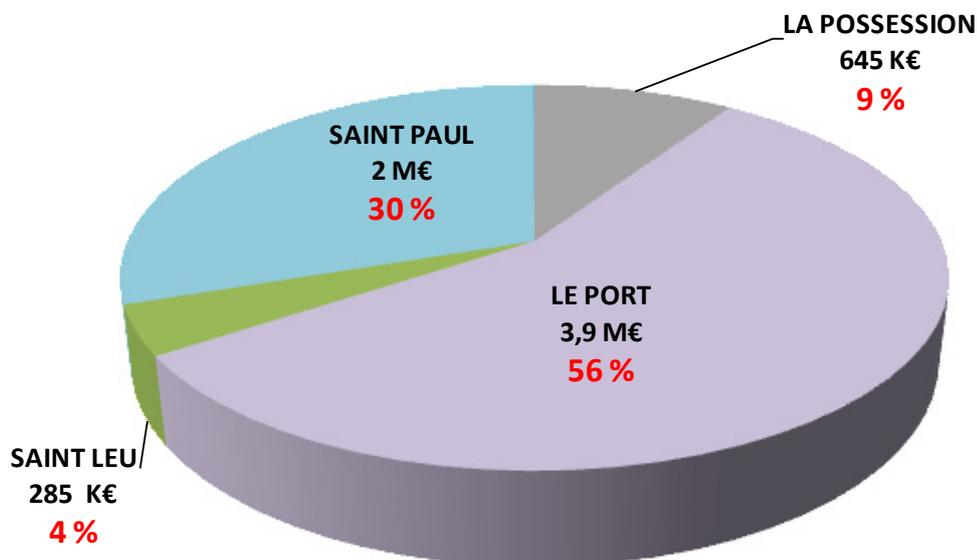


Ces possibilités de modulations de la base minimum visent à compenser les gains fiscaux réalisés par certaines catégories de contribuables qui étaient imposés sur une partie de leurs recettes sous le régime de la taxe professionnelle et qui ne le sont plus maintenant (cas de certaines professions libérales). L'application d'une telle mesure fiscale ne permettrait pas de distinguer des catégories socio professionnelles bien spécifiques et risqueraient de pénaliser certains petits artisans et commerçants.

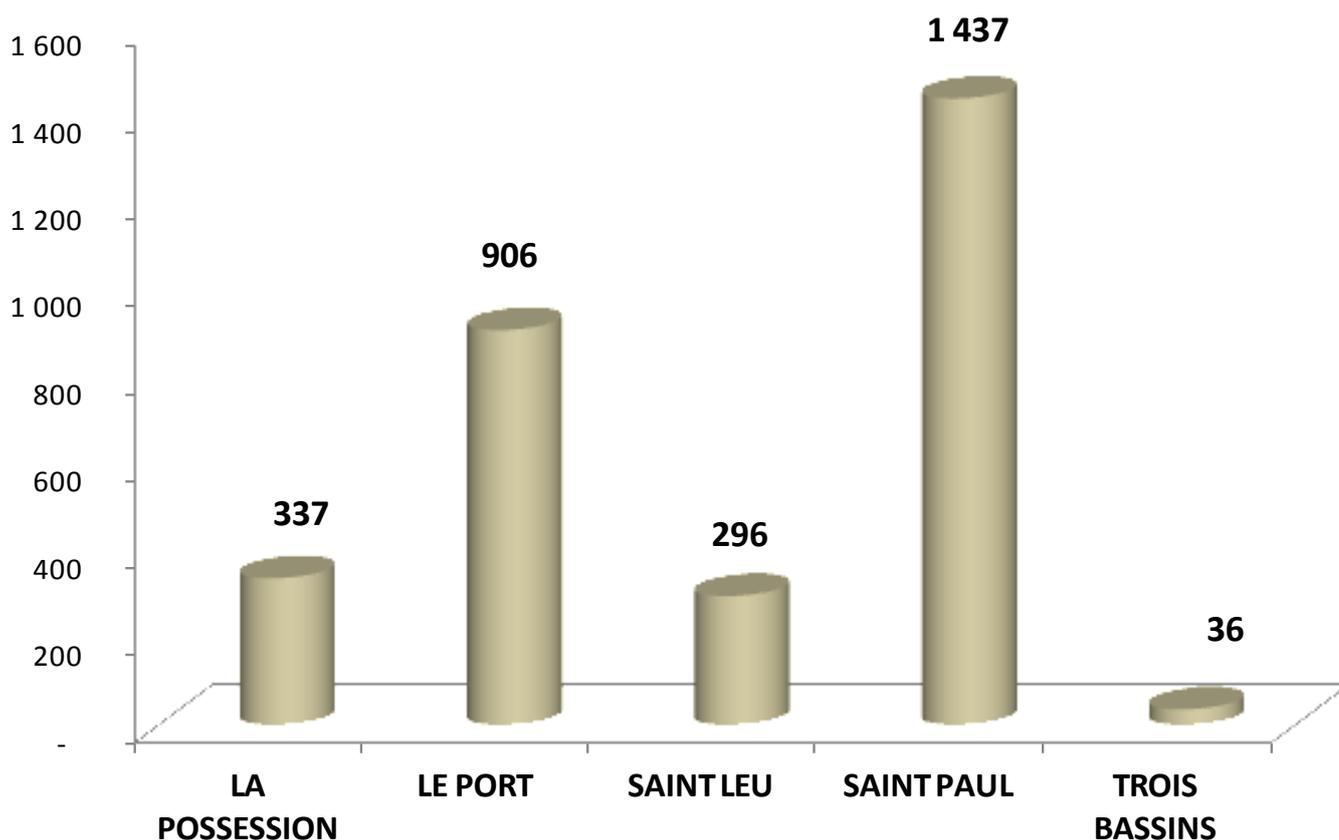
Les petites et très petites entreprises représentent les principaux contribuables de CFE du TCO, soit 77% des redevables.

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE (CVAE)

Cotisation sur la valeur ajoutée 2012 perçue par le TCO : 6,9 M€



Nombre de redevables à la CVAE par commune



IMPOSITION FORFAITAIRE DES ENTREPRISES DE RESEAUX (IFER)

L'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux est une nouvelle taxe instaurée en 2010. Elle est liée à la CFE puisque l'avis d'imposition leur est commun.

Elle a l'originalité d'être assise sur des éléments concrets de réseau : puissance de production d'électricité, tension de transformateurs électriques, présence d'antennes relais pour téléphones mobiles, etc.

	Base	Nombre de redevables	Tarif	Recettes IFER 2012 pour le TCO
Stations radioélectriques		26 utilisateurs	De 220 € à 765 €	328 060 €
Transformateurs	51 – 130 kV	4 propriétaires	13 500 €	148 500 €
	131 – 350 kV		47 000 €	
	> 350 kV		138 500 €	
Photovoltaïque	Puissance > 100 kW	16 exploitants photovoltaïques	7 € / kW	29 383 €
TOTAL				505 943 €

TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM)

La Taxe sur les Surfaces Commerciales a été affectée aux collectivités du bloc communal à l'occasion de la réforme de la TP.

Elle impose les contribuables dont la surface de vente dépasse les 400 m².

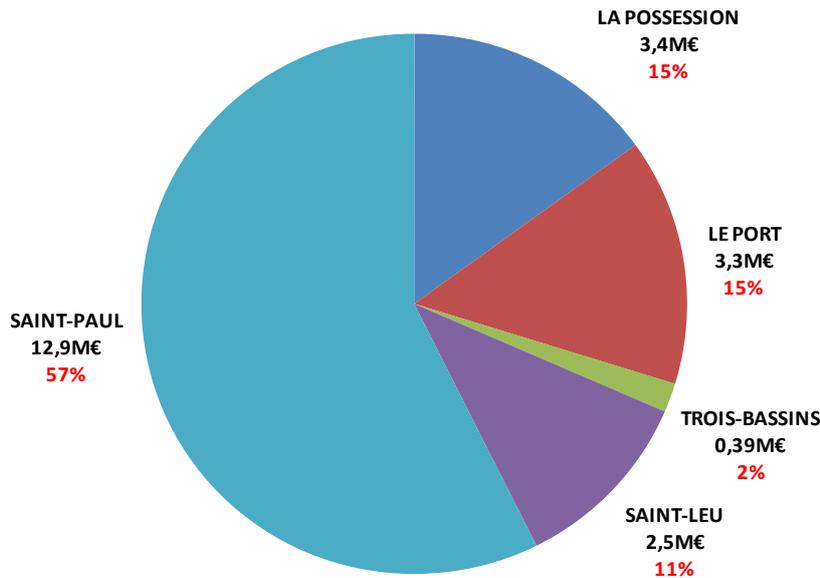
	La Possession	Le Port	St Leu	St Paul	TCO
Nombre de redevables	2	15	5	21	43
Surface de vente moyenne en m ²	644	1 254	1 086	1 484	1 318
T A S C O M 2012 perçue par le TCO	42 955 €	472 737 €	87 462 €	653 989 €	1 257 143 €

Au total, seuls **43 redevables** sont imposés au titre de la TASCOM pour un produit de 1,3 M€.

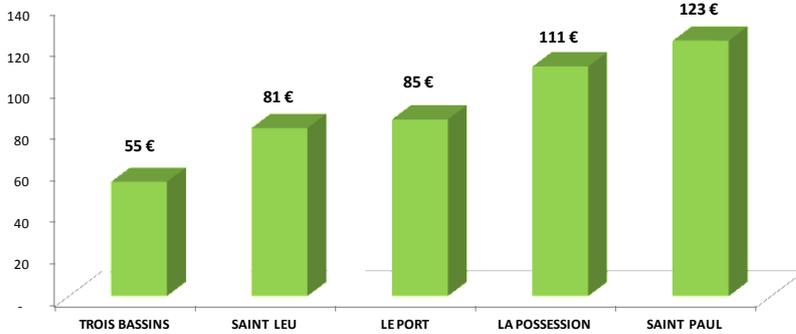
La surface de vente moyenne, sur laquelle est assise cette imposition, est de **1 318 m²**.

TAXE D'ENVELEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) perçue par le TCO en 2012 : 21 M€

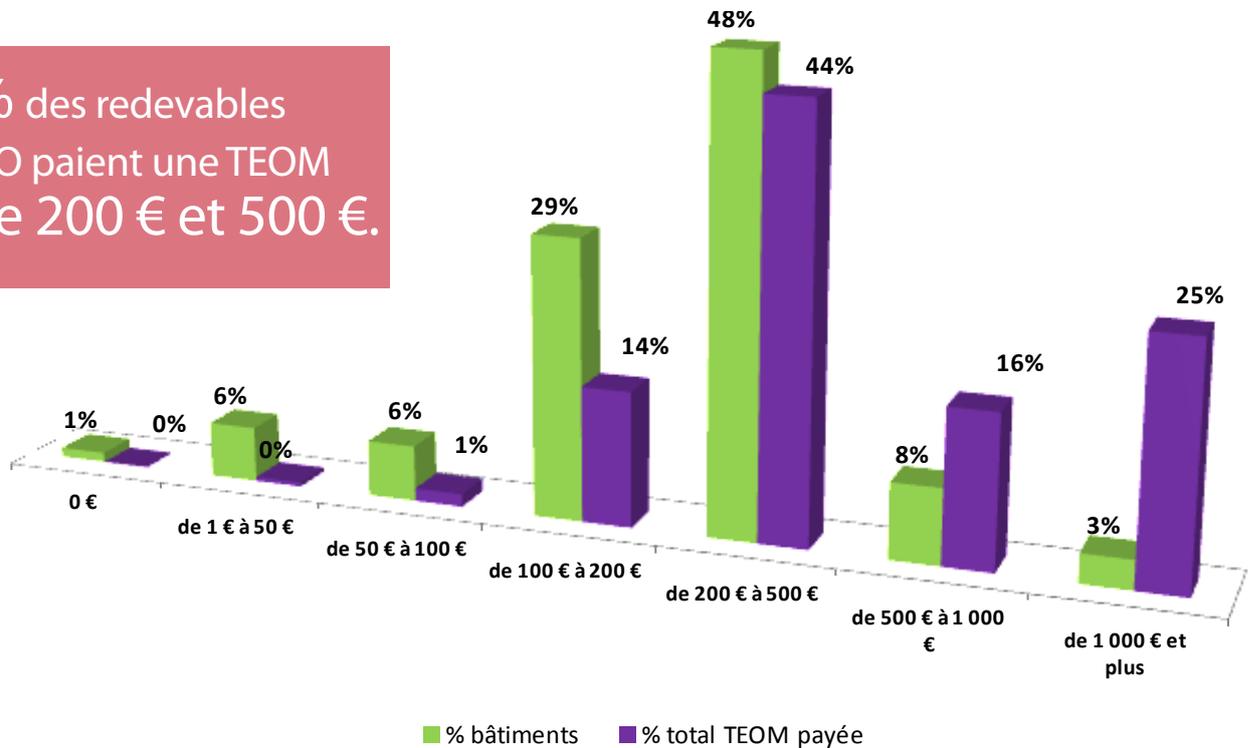


TEOM 2012 en €/habitant



Pour chaque tranche de TEOM payée, le graphique ci-dessous présente le nombre de redevables ainsi que le montant total de TEOM payé.

48 % des redevables du TCO paient une TEOM entre 200 € et 500 €.



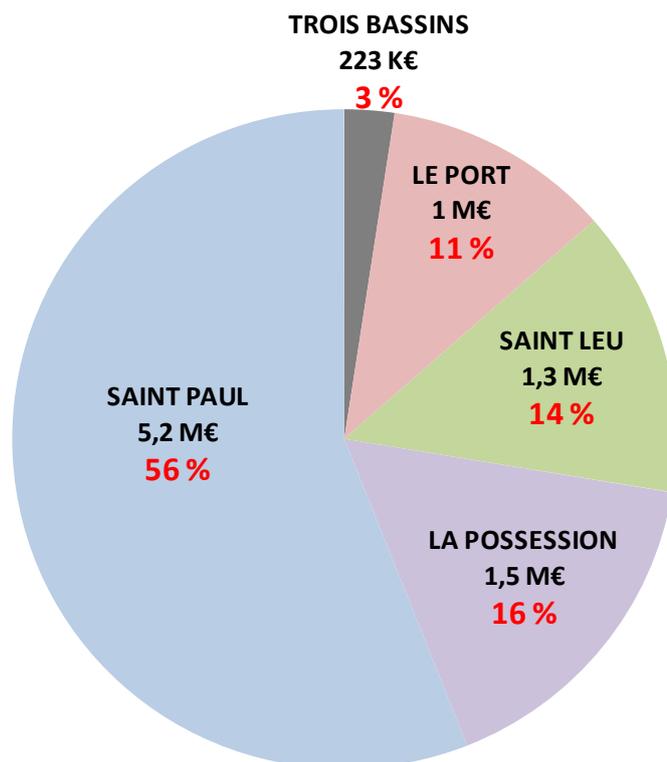
Evolution de la TEOM (2009-2012)

TCO	2009	2010	2011	2012
Nombre de bâtiments	63 209	65 140	67 167	69 060
Base	130 588 245	136 597 517	144 657 173	152 323 941
TEOM	18 071 632	19 467 526	20 989 971	22 481 967
Variation de la TEOM	9%	8%	8%	7%
LA POSSESSION				
Nombre de bâtiments	8 822	9 098	9 439	9 637
Base	19 708 502	20 615 418	21 809 596	22 927 549
TEOM	2 699 909	2 927 434	3 162 394	3 381 765
Variation de la TEOM	14%	8%	8%	7%
LE PORT				
Nombre de bâtiments	7 922	7 969	8 088	8 218
Base	20 400 393	20 921 601	21 937 345	22 817 612
TEOM	2 652 066	2 824 346	3 071 170	3 308 592
Variation de la TEOM	5%	6%	9%	8%
SAINT-PAUL				
Nombre de bâtiments	34 019	35 263	36 265	37 414
Base	74 341 713	78 051 627	82 622 370	87 142 758
TEOM	10 469 591	11 273 263	12 086 285	12 906 463
Variation de la TEOM	10%	8%	7%	7%
TROIS BASSINS				
Nombre de bâtiments	2 190	2 212	2 298	2 326
Base	2 318 680	2 386 950	2 594 112	2 718 397
TEOM	301 455	322 273	363 143	394 198
Variation de la TEOM	10%	7%	13%	9%
SAINT-LEU				
Nombre de bâtiments	10 256	10 598	11 077	11 465
Base	13 818 957	14 621 921	15 693 750	16 717 625
TEOM	1 948 611	2 120 210	2 306 979	2 490 949
Variation de la TEOM	7%	9%	9%	8%

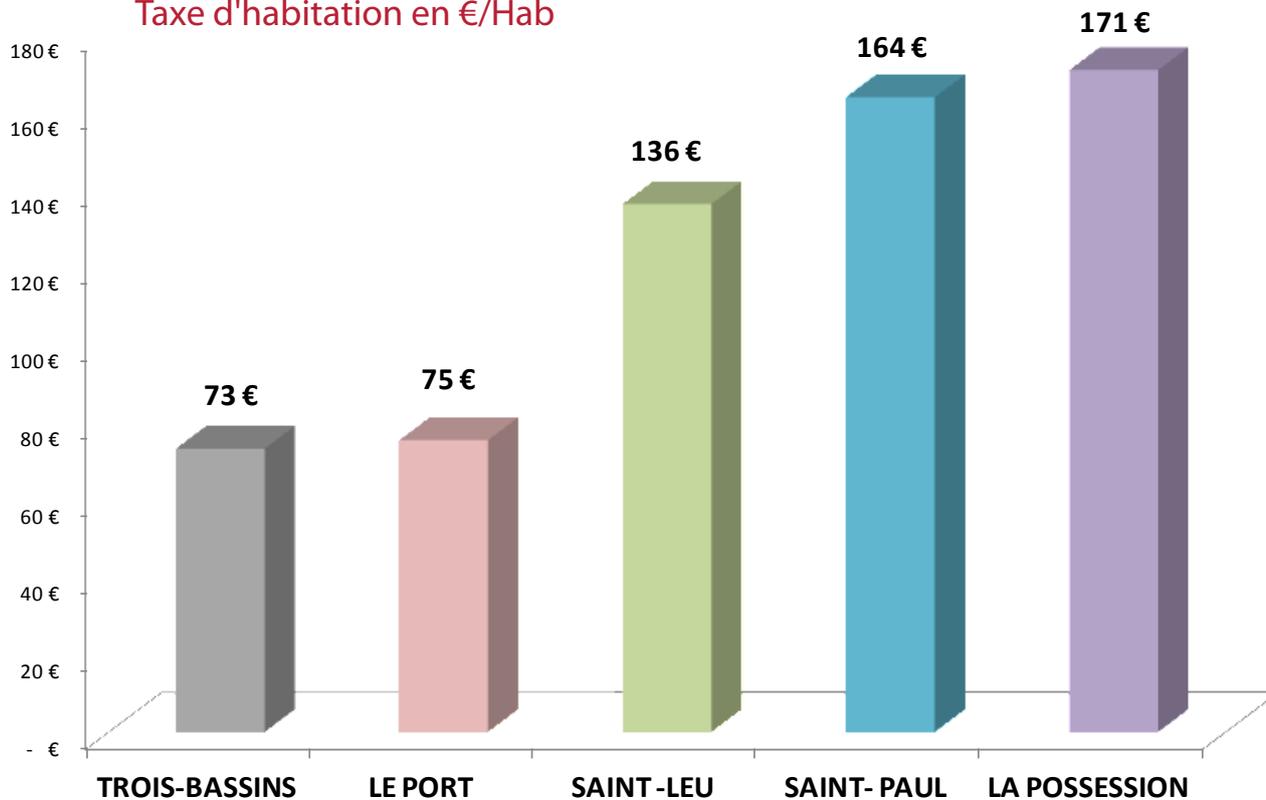
TAXE D'HABITATION (TH) 2012

Dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle, le TCO perçoit depuis 2011 une partie de la taxe d'habitation (part du Département).

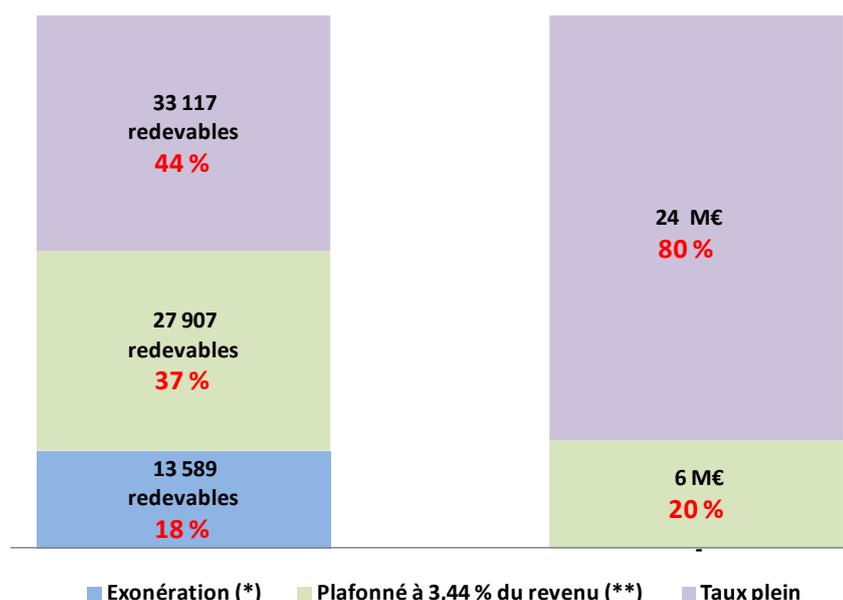
Taxe d'habitation perçue par le TCO : 9,2 M€



Taxe d'habitation en €/Hab



Taxe d'habitation par catégorie de redevables :

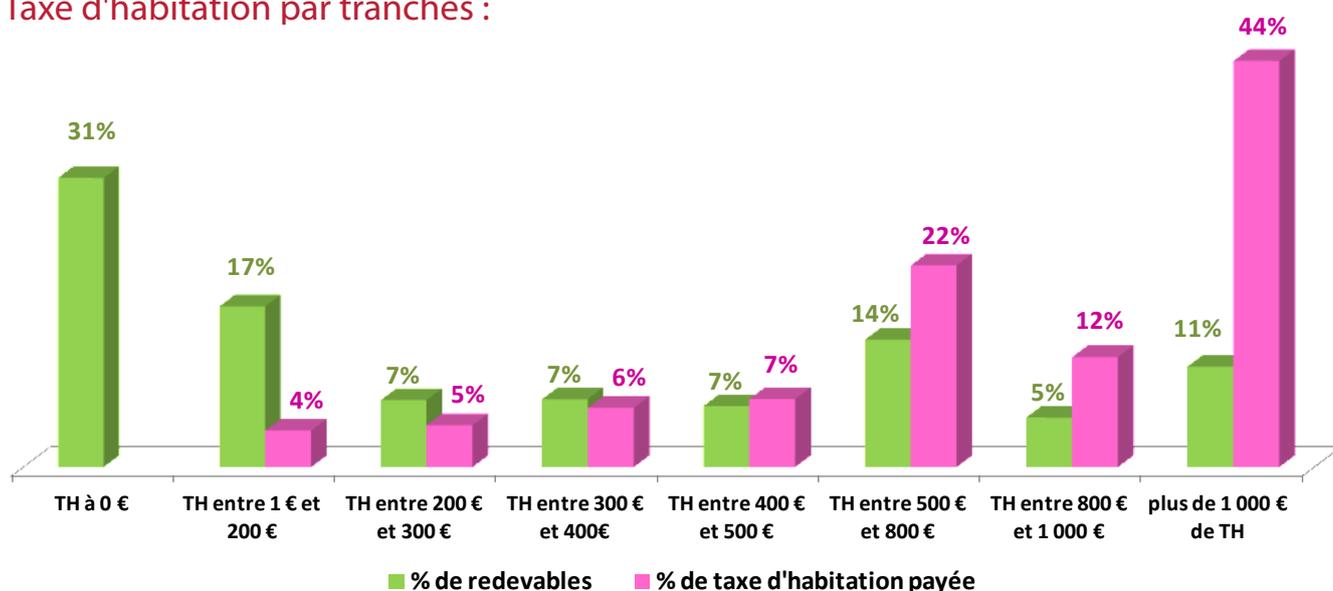


(*) Une exonération de TH est accordée aux personnes aux revenus modestes (bénéficiant de l'allocation supplémentaire de solidarité ou de l'allocation adulte handicapé), aux locaux affectés au logement des étudiants, etc.

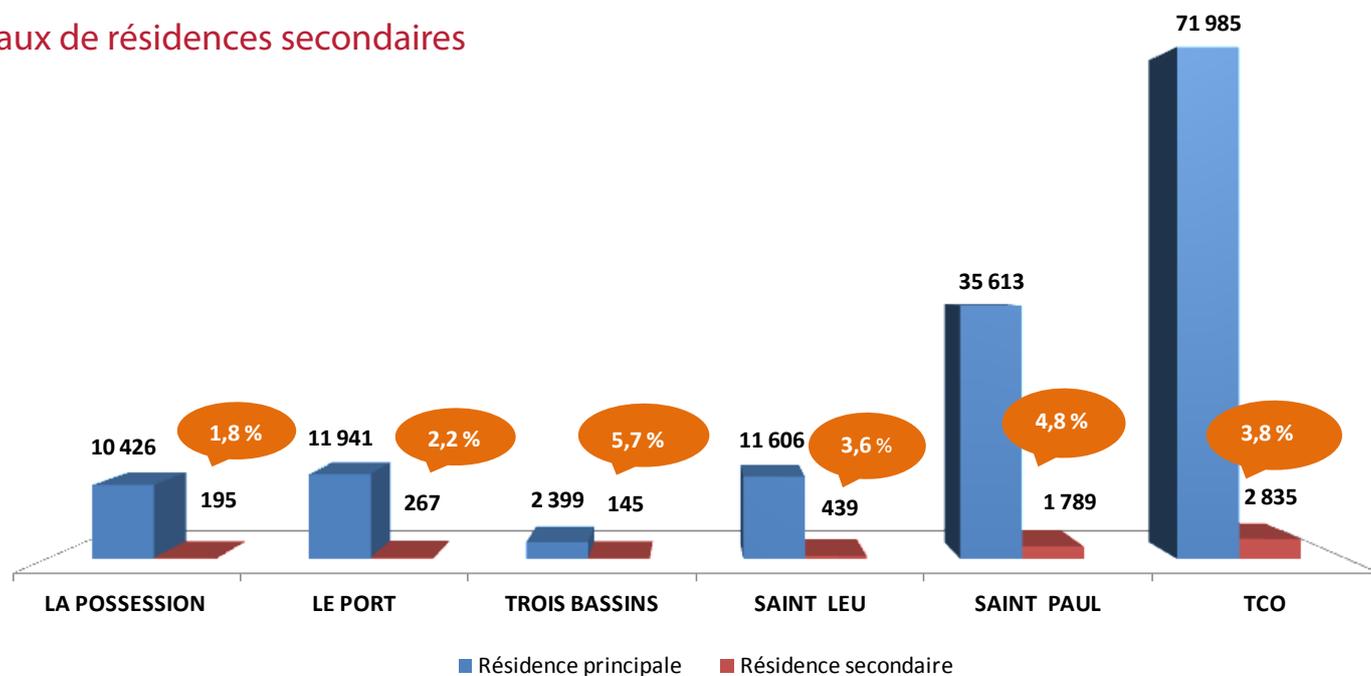
(**) La taxe d'habitation est plafonnée à 3,44 % du revenu fiscal de référence pour les foyers fiscaux à faibles revenus (notamment les bénéficiaires du RMI).

2012	Nombre	Base nette	Taxe d'habitation perçue par le TCO	Taxe d'habitation totale
Cotisation < 12 Euros	194	3 442	226 €	- €
Dégrèvement total	13	21 166	1 445 €	- €
Exonération	13 589	14 274 086	- €	- €
Taux plein	33 117	82 511 988	5 627 423 €	24 009 659 €
Plafonné à 3,44 % du revenu	27 907	52 385 691	3 572 885 €	6 026 154 €
TCO	74 820	149 196 373	9 201 979 €	30 035 813 €

Taxe d'habitation par tranches :



Taux de résidences secondaires

Evolution de la taxe d'habitation
2011-2012

31 % des foyers du TCO ne paient pas de taxe d'habitation

LA POSSESSION	2011	2012
Nombre de redevables	10 246	10 621
Base nette	21 950 996	23 504 402
TH perçue par le TCO	1 406 131	1 507 586
TH totale payée	4 820 976	5 222 535
Variation TH totale		8%

LE PORT	2011	2012
Nombre de redevables	11 884	12 208
Base nette	17 339 145	18 271 537
TH perçue par le TCO	971 311	1 019 449
TH totale payée	2 641 662	2 928 387
Variation TH totale		11%

TROIS BASSINS	2011	2012
Nombre de redevables	2 449	2 544
Base nette	3 402 685	3 732 073
TH perçue par le TCO	205 650	222 782
TH totale payée	472 309	523 395
Variation TH totale		11%

SAINTE LEU	2011	2012
Nombre de redevables	11 686	12 045
Base nette	19 985 530	21 354 335
TH perçue par le TCO	1 214 121	1 296 657
TH totale payée	3 859 341	4 189 165
Variation TH totale		9%

SAINTE PAUL	2011	2012
Nombre de redevables	36 981	37 402
Base nette	79 258 601	82 334 026
TH perçue par le TCO	4 975 631	5 155 505
TH totale payée	16 423 561	17 172 331
Variation TH totale		5%

TCO	2011	2012
Nombre de redevables	73 246	74 820
Base nette	141 936 957	149 196 373
TH perçue par le TCO	8 772 844	9 201 979
TH totale payée	28 217 849	30 035 813
Variation TH totale		6%

